

<https://e.sumatraformationconseil.com/>



# Catalogue Formations 2022

---





# SUMATRA FORMATION CONSEIL

**S**umatra Formation Conseil, organisme de formation professionnelle est spécialisé dans la formation en gestion de patrimoine depuis 2011..

Débutant ou praticien confirmé, nos formations à distance accessibles 24/24 abordent les différentes facettes de la gestion de patrimoine. Vous souhaitez vous inscrire à l'ORIAS et exercer l'activité de Consultant en Gestion de patrimoine, Négociateur immobilier, Courtier ou mandataire en crédits ( IOBSP), Courtier ou mandataire en assurance (IAS) , Conseil en investissement financier (CIF) ? Nos formations sont conçues pour vous permettre de réussir votre objectif, reconnues et appréciées par les professionnels du patrimoine.

Nous sommes certifiés par l'AMF Autorité des Marchés Financiers (agrément C18) et organisons le passage de l'examen de vérification des connaissances (examen AMF) à distance au moins une fois par mois. Cet examen est exigé pour pouvoir prétendre au statut de CIF. Nos agréments sont consultables ici: <https://www.amf-france.org/fr/actualites-publications/dossiers-thematiques/certification-professionnelle>

Notre protocole d'examen à distance est conforme aux instructions de l'AMF pour nos deux examens

- Examen AMF dans le cadre des articles 312-5, 318-9 et 321-39 de son règlement général n° C18 du 20/09/2016

- Examen AMF Finance durable dans le cadre des articles 312-5, 318-9, 321-39 et 325-36 de son règlement général n° FD-6 du 01/02/2022

Notre catalogue de formations continues est régulièrement renouvelé : nous collaborons avec des auteurs reconnus et compétents, accompagnés de notre équipe pédagogique, diplômée et praticienne en gestion de patrimoine.

Nous sommes certifiés Qualiopi ce qui vous permet de solliciter auprès de votre OPCO (Agefice, FIFPL, OPCO Atlas, OPCO EP....) la prise en charge du coût de vos formations ou de les financer par votre CPF ou Pôle emploi selon votre situation.

Ces certifications constituent une reconnaissance de notre professionnalisme et nous engageant dans une démarche d'amélioration permanente de la qualité de nos prestations pour vous satisfaire.



**SOMMAIRE** .P5

**LES PACK 2022**



**FORMATIONS  
CONTINUES**



**SOMMAIRE** .P7



**SOMMAIRE** .P10



**CERTIFICATIONS**

1

# LES PACKS 2022





# LES PACKS 2022

## FORMATIONS

"Cliquer sur le titre de la formation pour aller au détail du programme"

Nouveau

PACK1-IMMOBILIER-IOBSP-2022-Devoir de conseil des CGP-Loi Hoguet et Mandat

Nouveau

PACK2-IMMOBILIER-IOBSP-2022-Devoir de conseil des CGP-VEFA

Nouveau

PACK3-IMMOBILIER-IOBSP-2022-Devoir de conseil des CGP-Loi Hoguet et Mandat-  
Finance durable

Nouveau

PACK4-IMMOBILIER-IOBSP-2022-Devoir de conseil des CGP-VEFA-Finance  
durable

PACK 5 CGP EXPERT IOBSP-IAS/DDA-IMMOBILIER 2021/2022

PACK 6 CGP EXPERT IOBSP-IAS/DDA-IMMOBILIER 2021-2022

# 2

## FORMATIONS CONTINUES





# FORMATIONS CONTINUES

## FORMATIONS

"Cliquer sur le titre de la formation pour aller au détail du programme"

2 HEURES

Déontologie en Immobilier - 2H - Carte T/IMMO

Lutte contre la Discrimination et accès au logement - 2H - Carte T/IMMO

Démembrement de propriété - 2H - Carte T/IMMO- IOBSP/DCI- IAS/DDA

Démarchage Bancaire et Immobilier - 2H - Carte T/IMMO- IOBSP/DCI

Plus values immobilières des particuliers - 2H - Carte T-IMMO

4 HEURES

Garanties Crédit Immobilier - 4H - Carte T/IMMO- IOBSP/DCI

Cession entreprise et Bail - 4H - Carte T- IMMO

L'assurance santé : Sécurité sociale et complémentaire - 4H -

5 HEURES

Retraite de base - CNAV - 5H - IAS/DDA

## 7 HEURES

Devoir de conseil des CGP  
- 7H - Carte T/IMMO-

Nouveau

VEFA Vente en l'état futur  
d'achèvement - 7H - Carte T- IMMO

Nouveau

Loi Hoguet et Mandat - 7H  
- Carte T- IMMO

Nouveau

Financement de l' Immobilier - 7H  
- Carte T/IMMO- IOBSP/DCI

Successions et libéralités - 7H - Carte  
T/IMMO- IOBSP/DCI- IAS/DDA

Régimes matrimoniaux - 7H - Carte T/IMMO-  
IOBSP/DCI- IAS/DDA

Garanties Crédit Immobilier - 7H  
- Carte T/IMMO- IOBSP/DCI

Les Baux commerciaux - 7H - Carte T/ IMMO

DCI: La Directive Crédit Immobilier et le TAEG  
- 7H - Carte T/IMMO- IOBSP/DCI

Investissement immobilier Locatif : Malraux-MH  
-7H - Carte T/IMMO

Déontologie, RCP en Immobilier et RGPD  
- 7H - Carte T/IMMO

Lutte contre le blanchiment - Déontologie  
- 7H - Carte T/IMMO

Fiscalité Immobilière - 7H - Carte T/IMMO

SCPI-OPCI - 7H - Carte T/IMMO

Cession Transmission d'entreprise et Immobilier  
- 7H - Carte T/IMMO

Le Bail commercial et les phases de mutation  
de l'entreprise - 7H - Carte T- IMMO

Sociétés civiles immobilières  
- 7 Heures - Carte T/IMMO

LCBFT en Assurance - 7H - IAS/DDA

Clause Bénéficiaire et Assurance-vie - 7H  
- IAS/DDA

## 8 HEURES

IRPP Impôt sur le Revenu des Personnes  
Physiques - 8H - Carte T/IMMO- IAS/DDA

Finance durable - 8H - IAS/DDA

Nouveau

Préparer son contrôle ACPR - 8H  
- IAS/DDA

Fondamentaux de l'assurance - 8H  
- IAS/DDA

Epargne Salariale et Prévoyance - 8H  
- IAS/DDA

DDA : Relation client - 8H - IAS/DDA

## 14 HEURES

Sociétés civiles immobilières - 14H -  
Carte T/IMMO- 7 heures IOBSP/DCI

## 15 HEURES

Assurances de personnes - 15H  
- IAS/DDA

Assurance Vie pour les experts - 15H  
- IAS/DDA

Assurance des biens - 15H - IAS/DDA

# 3

## CERTIFICATIONS





# CERTIFICATIONS

## FORMATIONS

"Cliquer sur le titre de la formation pour aller au détail du programme"

2 HEURES

Démarchage Immobilier et pour compte de CIF - 2H

3 HEURES

Anti-Money Laundering - The Effective Beneficiary- 3H

Anti-Money Laundering - 4° 5° guideline - 3H

7 HEURES

Evaluation annuelle compétences AMF - 7H

20 HEURES

Habilitation Mandataire Immobilier - 20H

Certification Finance durable - 20H

40 HEURES

Passerelle Habilitation IAS niveau 1 - Courtiers et Agents généraux 40H

Habilitation IOBSP Expérience - 40H

Certification AMF - 40H

70 HEURES

Passerelle Habilitation IOBSP Niveau 1 - 70H

80 HEURES

Habilitation IOBSP niveau 2 - Mandataires 80 Heures

100 HEURES

Pack Habilitation IOBSP niveau 2 + Négociateur Immobilier - 100H

MON  
COMPTE  
FORMATION

150 HEURES



Habilitation IAS niveau 1 – Assurance 150h- Courtiers et Agents généraux



Habilitation IAS niveau 2 – Assurance 150h - Mandataires



Habilitation IOBSP niveau 1 Courtiers Mandataires non exclusifs 150H



Habilitation CIF 150 Heures

PACK - EXAMEN CERTIFIE AMF



Pack Habilitation CIF examen certifié AMF

Examen certifié par l'AMF - passage à distance

Examen certifié par l'AMF Pack ANACOFI 6 mois

Examen certifié par l'AMF Pack Etudiant 6 mois

Passage examen certifié AMF supplémentaire

Examen Finance durable AMF - 6 mois



# LES PACKS 2022

## FORMATIONS

"Cliquer sur le titre de la formation pour aller au détail du programme"

Nouveau

PACK1-IMMOBILIER-IOBSP-2022-Devoir de conseil des CGP-Loi Hoguet et Mandat

Nouveau

PACK2-IMMOBILIER-IOBSP-2022-Devoir de conseil des CGP-VEFA

Nouveau

PACK3-IMMOBILIER-IOBSP-2022-Devoir de conseil des CGP-Loi Hoguet et Mandat-  
Finance durable

Nouveau

PACK4-IMMOBILIER-IOBSP-2022-Devoir de conseil des CGP-VEFA-Finance  
durable

PACK 5 CGP EXPERT IOBSP-IAS/DDA-IMMOBILIER 2021/2022

PACK 6 CGP EXPERT IOBSP-IAS/DDA-IMMOBILIER 2021-2022

# PACK 1 14 HEURES



## PUBLICS CONCERNÉS

Les titulaires d'une carte professionnelle en immobilier et leurs mandataires, les Intermédiaires en Opérations de Banque et Services de Paiement (IOBSP).

## MODALITES D'ADMISSION

- Bénéficier d'un accès internet haut débit
- Préalablement à cette formation, le participant devra être soumis à l'obligation de formation continue édictée par les textes précédemment visés

## DÉROULEMENT DE LA FORMATION

- Identification des besoins et projets du stagiaire
- Mise à disposition de modules de formation au format vidéo, visionneuse powerpoint, pages web, QCM d'apprentissage,
- Évaluation des acquis à chaque fin de module et suivi de l'assiduité du stagiaire par l'équipe pédagogique
- Évaluation finale

## METHODES PEDAGOGIQUES

- La formation est dispensée dans le cadre d'un environnement numérique pédagogique mettant à disposition de l'apprenant des supports pédagogiques, ainsi que des exercices d'accompagnement

## DUREE

- 14 Heures avec une possibilité d'accès au cours durant 6 mois

## PACK 1- IMMOBILIER – IOBSP - 2022

*Parcours conforme aux exigences de la loi Alur et la DCI*

### OBJECTIFS PEDAGOGIQUES

À l'issue de cette formation, le participant sera capable de :

- répondre aux exigences règlementaires de formation annuelle continue ;
- justifier du maintien de ses connaissances et compétences professionnelles.

### COMPÉTENCES VISÉES

Le programme de formation PACK 1- IMMOBILIER - IOBSP- 2022 est destiné à des professionnels de la gestion de patrimoine afin de leur permettre de parfaire la mise en œuvre de connaissances techniques

## PROGRAMME

Module 1 – La Loi Hoguet et le mandat en pratique - 7 heures (Immobilier)

### 1 – la loi Hoguet en pratique

- Champ d'application
- La carte professionnelle
- L'attestation d'emploi
- La déclaration préalable d'activité
- Les registres, carnets et le compte séquestre
- Les affichages obligatoires
- Les contrôles

### 2 – Le mandat en pratique

- Les conditions du droit à honoraires
- Les différents types de mandat
- Le formalisme du mandat
- Conséquences du non respect du formalisme sur le droit à honoraires

Module 2 –Le devoir de conseil des CGP en pratique – 7 heures  
(Immobilier et IOBSP)

1 - Rappel du cadre réglementaire applicable aux acteurs de la gestion de patrimoine ( CIF, IOBSP, IAS, Immobilier)

- Présentation des statuts de l'intermédiation et du conseil
  - A) Conseiller en investissements financiers (CIF)
  - B) Intermédiaire en assurance (IAS)
  - C) Intermédiaire en opérations de banque et en service de paiement (IOBSP)
  - D) Transaction immobilière et fonds de commerce
  - E) Compétence juridique appropriée (CJA)
- Autorités de tutelle et Rôle des associations professionnelles CIF / Réforme du courtage
  - A) ACPR
  - B) AMF
  - C) CNTGI / Commission Nationale des sanctions
  - D) Rôle des associations professionnelles CIF / Réforme du courtage

2 - Evolution récente du cadre réglementaire des métiers de la Gestion de Patrimoine

- Impact de MIF2 sur les CIF
- Impacts de DDA et du règlement « disclosure » sur les IAS
- Réforme du crédit immobilier
- Règlement PRIIP'S
- Evolution du cadre réglementaire en matière de LCBFT

3 - Mise en œuvre du devoir de conseil des CGP (Panorama des dispositions applicables au parcours client)

- Rappel des règles des obligations réglementaires applicables aux CIF (Panorama des dispositions applicables au parcours client)
- II. Rappel des règles des obligations réglementaires applicables aux IAS et aux IOBSP
- III. Rappel des obligations applicables en matière de Lutte Contre le blanchiment et le financement du terrorisme (LCB/FT)
- IV. Mise en place d'un dispositif de conformité adapté à l'application du devoir de conseil

#### EVALUATIONS

- Temps de connexion contresignés par le stagiaire et le(s) responsable(s) pédagogique(s) pour la partie FOAD Évaluation à chaud
- Évaluation à froid

#### MOYENS D'ÉVALUATION MIS EN ŒUVRE ET SUIVI

Rapport des temps de connexion contresignés par le stagiaire et le(s) responsable(s) pédagogique(s) directement téléchargeable par le stagiaire

Parcours avec 2 étapes de validation progressive obligatoires

#### BUDGET

Prix public consultable ici : [Boutique en ligne Prix publics](#)  
Frais pédagogiques compris  
Règlement à l'inscription

#### MOYENS DE PAIEMENT ACCEPTES

Carte bancaire ou virement bancaire

#### AUTEURS

Patricia ROUVIER, Arieh BRUNSCHWIG, Caroline Dubuis-Talayrach,

#### ACCESSIBILITE ET HANDICAP

Nous réalisons des études préalables à nos formations pour en adapter l'accès, les modalités pédagogiques et le suivi en fonction de la situation de handicap annoncée. Si nécessaire, notre référent handicap Mme Rouvier fera appel à des partenaires spécialisés.

#### REFERENT PROGRAMME

- Responsable clientèle : [contact@sumatraformationconseil.com](mailto:contact@sumatraformationconseil.com)

#### DIRECTION PÉDAGOGIQUE

Patricia ROUVIER, diplômée Master 2 en Gestion de Patrimoine DESU Gestion de patrimoine, certifiée CGPC.  
Sumatra Formation Conseil

#### VALIDATION DE LA FORMATION

Un QCM de fin de formation permettra d'attester de l'acquisition des connaissances si la note est  $\geq 70\%$

L'attestation de formation est disponible immédiatement

**Tests d'acquisition des connaissances**

**Documentation téléchargeable**

**Test de validation final**

**Assistance technique incluse**

**Accès valable 6 mois**

**Financement OPCO**



**ENCADREMENT ET ASSISTANCE PÉDAGOGIQUE TOUT AU LONG DE LA FORMATION OUVERTE À DISTANCE (FOAD)**

Le tuteur est le garant du suivi de l'apprenant. Il sera chargé de le suivre et de l'assister durant son parcours d'apprentissage, de mesurer sa progression pédagogique, de déceler d'éventuels écarts et de proposer des correctifs.

Tuteur	Le service pédagogique de SFC composé d'experts, ès qualité ( <a href="mailto:contact@sumatraformationconseil.com">contact@sumatraformationconseil.com</a> ).
Modalités d'accompagnement	L'accompagnement se fait selon des outils de suivi à disposition sur l'environnement numérique d'enseignement (barre de progression, coche d'achèvement, parcours guidé...).
Comment et à quel moment peut-il être joint par l'apprenant ?	Tous les jours ouvrés de la semaine de 9h30-12h00 et de 14h00-17h30 par mail.
Dispositifs mis en place pour la promotion des partages et des échanges pédagogiques entre les apprenants	Mise en place d'outils asynchrones de formation comme forum, messagerie privée...
Délai de réponse à une demande d'accompagnement	72 heures ouvrées à compter de la prise en charge de la demande (avec rendez-vous préalable).

### PUBLICS CONCERNÉS

Les titulaires d'une carte professionnelle en immobilier et leurs mandataires, les Intermédiaires en Opérations de Banque et Services de Paiement (IOBSP)

### MODALITES D'ADMISSION

- Bénéficier d'un accès internet haut débit
- Préalablement à cette formation, le participant devra être soumis à l'obligation de formation continue édictée par les textes précédemment visés

### DÉROULEMENT DE LA FORMATION

- Identification des besoins et projets du stagiaire
- Mise à disposition de modules de formation au format vidéo, visionneuse powerpoint, pages web, QCM d'apprentissage,
- Évaluation des acquis à chaque fin de module et suivi de l'assiduité du stagiaire par l'équipe pédagogique
- Évaluation finale

### METHODES PEDAGOGIQUES

- La formation est dispensée dans le cadre d'un environnement numérique pédagogique mettant à disposition de l'apprenant des supports pédagogiques, ainsi que des exercices d'accompagnement

### DUREE

- 14 Heures avec une possibilité d'accès au cours durant 6 mois

### PACK2 - IMMOBILIER-IOBSP 2022

*Parcours conforme aux exigences de la loi Alur, la DCI*

### OBJECTIFS PEDAGOGIQUES

À l'issue de cette formation, le participant sera capable de :

- répondre aux exigences règlementaires de formation annuelle continue ;
- justifier du maintien de ses connaissances et compétences professionnelles.

### COMPÉTENCES VISÉES

Le programme de formation PACK 2- IMMOBILIER-IOBSP 2022 est destiné à des professionnels de la gestion de patrimoine afin de leur permettre de parfaire la mise en œuvre de connaissances techniques

### PROGRAMME

Module 1 – La VEFA Vente en l'état futur d'achèvement- 7 heures (Immobilier)

- L'organisation d'une opération immobilière vendue en VEFA
- Cadre réglementaire de la vente en VEFA
- Le contrat de réservation
- Le contrat de vente
- La livraison du logement
- Que se passe t'il après la réception et livraison
- Le profil de l'acquéreur en VEFA
- Définir son objectif
- Présenter à l'acquéreur les étapes du processus après validation du financement
- Répondre aux principales objections

#### HEURES VALIDEES

- 14 Heures en Immobilier
- 7 Heures en IOBSP

#### EVALUATIONS

- Temps de connexion contresignés par le stagiaire et le(s) responsable(s) pédagogique(s) pour la partie FOAD Évaluation à chaud
- Évaluation à froid

Module 2 –Le devoir de conseil des CGP en pratique – 7 heures  
(Immobilier – IOBSP – IAS-)

Partie 1 - Rappel du cadre réglementaire applicable aux acteurs de la gestion de patrimoine ( CIF, IOBSP, IAS, Immobilier)

- Présentation des statuts de l'intermédiation et du conseil
  - A) Conseiller en investissements financiers (CIF)
  - B) Intermédiaire en assurance (IAS)
  - C) Intermédiaire en opérations de banque et en service de paiement (IOBSP)
  - D) Transaction immobilière et fonds de commerce
  - E) Compétence juridique appropriée (CJA)
- Autorités de tutelle et Rôle des associations professionnelles CIF/ Réforme du courtage
  - A) ACPR
  - B) AMF
  - C) CNTGI /Commission Nationale des sanctions
  - D) Rôle des associations professionnelles CIF / Réforme du courtage

Partie 2 - Evolution récente du cadre réglementaire des métiers de la Gestion de Patrimoine

- Impact de MIF2 sur les CIF
- Impacts de DDA et du règlement « disclosure » sur les IAS
- Réforme du crédit immobilier
- Règlement PRIIP'S
- Evolution du cadre réglementaire en matière de LCBFT

Partie 3 - Mise en œuvre du devoir de conseil des CGP (Panorama des dispositions applicables au parcours client)

- Rappel des règles des obligations réglementaires applicables aux CIF (Panorama des dispositions applicables au parcours client)
- II. Rappel des règles des obligations réglementaires applicables aux IAS et aux IOBSP
- III. Rappel des obligations applicables en matière de Lutte Contre le blanchiment et le financement du terrorisme (LCB/FT)
- IV. Mise en place d'un dispositif de conformité adapté à l'application du devoir de conseil

#### BUDGET

Prix public consultable ici : [Boutique en ligne Prix publics](#)

Frais pédagogiques compris  
Règlement à l'inscription

#### MOYENS DE PAIEMENT ACCEPTES

Carte bancaire ou virement bancaire

#### AUTEURS

Patricia ROUVIER, Arieh  
BRUNSCHWIG, Marie-Hélène  
MARTIAL

#### ACCESSIBILITE ET HANDICAP

Nous réalisons des études préalables à nos formations pour en adapter l'accès, les modalités pédagogiques et le suivi en fonction de la situation de handicap annoncée. Si nécessaire, notre référent handicap Mme Rouvier fera appel à des partenaires spécialisés.

#### REFERENT PROGRAMME

- Responsable clientèle :  
[contact@sumatraformationconseil.com](mailto:contact@sumatraformationconseil.com)

#### MOYENS D'ÉVALUATION MIS EN ŒUVRE ET SUIVI

Rapport des temps de connexion contresignés par le stagiaire et le(s) responsable(s) pédagogique(s) directement téléchargeable par le stagiaire

Parcours avec 2 étapes de validation progressive obligatoires

#### DIRECTION PÉDAGOGIQUE

Patricia ROUVIER, diplômée Master 2 en Gestion de Patrimoine DESU Gestion de patrimoine, certifiée CGPC.  
Sumatra Formation Conseil

#### VALIDATION DE LA FORMATION

Un QCM de fin de formation permettra d'attester de l'acquisition des connaissances si la note est  $\geq 70\%$

L'attestation de formation est disponible immédiatement

**Tests d'acquisition des connaissances**

**Documentation téléchargeable**

**Test de validation final**

**Assistance technique incluse**

**Accès valable 6 mois**

**Financement OPCO**



### PUBLICS CONCERNÉS

Les titulaires d'une carte professionnelle en immobilier et leurs mandataires, les Intermédiaires en Opérations de Banque et Services de Paiement (IOBSP), les mandataires et courtiers en assurance

### MODALITES D'ADMISSION

- Bénéficier d'un accès internet haut débit
- Préalablement à cette formation, le participant devra être soumis à l'obligation de formation continue édictée par les textes précédemment visés

### DÉROULEMENT DE LA FORMATION

- Identification des besoins et projets du stagiaire
- Mise à disposition de modules de formation au format vidéo, visionneuse powerpoint, pages web, QCM d'apprentissage,
- Évaluation des acquis à chaque fin de module et suivi de l'assiduité du stagiaire par l'équipe pédagogique
- Évaluation finale

### METHODES PEDAGOGIQUES

- La formation est dispensée dans le cadre d'un environnement numérique pédagogique mettant à disposition de l'apprenant des supports pédagogiques, ainsi que des exercices d'accompagnement

### DUREE

- 22 Heures avec une possibilité d'accès au cours durant 6 mois

### PACK3- IMMOBILIER-IOBSP-IAS 2022

*Parcours conforme aux exigences de la loi Alur, la DCI et la DDA*

### COMPÉTENCES VISÉES

Le programme de formation PACK 3- IMMOBILIER-IOBSP-IAS 2022 est destiné à des professionnels de la gestion de patrimoine afin de leur permettre de parfaire la mise en œuvre de connaissances techniques

### OBJECTIFS PEDAGOGIQUES

À l'issue de cette formation, le participant sera capable de :

- répondre aux exigences réglementaires de formation annuelle continue ;
- justifier du maintien de ses connaissances et compétences professionnelles.

### PROGRAMME

Module 1 – La Loi Hoguet et le mandat en pratique - 7 heures (Immobilier)

Partie 1 – la loi Hoguet en pratique

- Champ d'application
- La carte professionnelle
- L'attestation d'emploi
- La déclaration préalable d'activité
- Les registres, carnets et le compte séquestre
- Les affichages obligatoires
- Les contrôles

Partie 2 – Le mandat en pratique

- Les conditions du droit à honoraires
- Les différents types de mandat
- Le formalisme du mandat
- Conséquences du non-respect du formalisme sur le droit à honoraires

**HEURES VALIDEES**

- 14 Heures en Immobilier
- 7 Heures en IOBSP
- 15 Heures en Assurance

Module 2 -Le devoir de conseil des CGP en pratique - 7 heures  
(Immobilier - IOBSP - IAS)

Partie 1 - Rappel du cadre réglementaire applicable aux acteurs de la gestion de patrimoine ( CIF, IOBSP, IAS, Immobilier)

- Présentation des statuts de l'intermédiation et du conseil
  - A) Conseiller en investissements financiers (CIF)
  - B) Intermédiaire en assurance (IAS)
  - C) Intermédiaire en opérations de banque et en service de paiement (IOBSP)
  - D) Transaction immobilière et fonds de commerce
  - E) Compétence juridique appropriée (CJA)
- Autorités de tutelle et Rôle des associations professionnelles CIF / Réforme du courtage
  - A) ACPR
  - B) AMF
  - C) CNTGI /Commission Nationale des sanctions
  - D) Rôle des associations professionnelles CIF / Réforme du courtage

Partie 2 - Evolution récente du cadre réglementaire des métiers de la Gestion de Patrimoine

- Impact de MIF2 sur les CIF
- Impacts de DDA et du règlement « disclosure » sur les IAS
- Réforme du crédit immobilier
- Règlement PRIIP'S
- Evolution du cadre réglementaire en matière de LCBFT

Partie 3 - Mise en œuvre du devoir de conseil des CGP (Panorama des dispositions applicables au parcours client)

- Rappel des règles des obligations réglementaires applicables aux CIF (Panorama des dispositions applicables au parcours client)
- II. Rappel des règles des obligations réglementaires applicables aux IAS et aux IOBSP
- III. Rappel des obligations applicables en matière de Lutte Contre le blanchiment et le financement du terrorisme (LCB/FT)
- IV. Mise en place d'un dispositif de conformité adapté à l'application du devoir de conseil

### EVALUATIONS

- Temps de connexion contresignés par le stagiaire et le(s) responsable(s) pédagogique(s) pour la partie FOAD
- Évaluation à chaud
- Évaluation à froid

## Module 3 – La Finance Durable (8 Heures IAS)

### Introduction

#### Partie 1 - : Investissement Responsable

- Origines et contexte
- Encadrement et réglementation
- Investissement Socialement Responsable (ISR) et critères ESG
- Enjeux

#### Partie 2 - Finance Verte

- Transition énergétique
- Marché carbone
- Fonds verts et thématiques
- Green Bonds
- Label GREENFIN

#### Partie 3 - Gestion ISR/ESG

- Fonds ISR
- Utilisation des critères ESG au sein des stratégies d'investissement ISR
- Label ISR
- Autres approches ESG

#### Partie 4 – Finance solidaire

- Définition et périmètre
- Produits
- Label FINANSOL
- Agrément ESUS Finance solidaire

#### Partie 5 – RSE

- Définition et objectif
- Lien avec l'ISR
- Réglementation
- Reporting DPEF

#### Partie 6- Notation Extra-Financière

- Besoins et objectifs
- Agence de notation extra-financière
- Utilisation des ratings
- Réglementation

#### BUDGET

Prix public consultable ici : [Boutique en ligne Prix publics](#)  
Frais pédagogiques compris  
Règlement à l'inscription

#### MOYENS DE PAIEMENT ACCEPTES

Carte bancaire ou virement bancaire

#### AUTEURS

Patricia ROUVIER, Arieh  
BRUNSCHWIG, Caroline DUBUIS-  
TALAYRACH, Marie-Hélène MARTIAL

#### ACCESSIBILITE ET HANDICAP

Nous réalisons des études préalables à nos formations pour en adapter l'accès, les modalités pédagogiques et le suivi en fonction de la situation de handicap annoncée. Si nécessaire, notre référent handicap Mme Rouvier fera appel à des partenaires spécialisés.

#### REFERENT PROGRAMME

- Responsable clientèle :  
[contact@sumatraformationconseil.com](mailto:contact@sumatraformationconseil.com)

#### MOYENS D'ÉVALUATION MIS EN ŒUVRE ET SUIVI

Rapport des temps de connexion contresignés par le stagiaire et le(s) responsable(s) pédagogique(s) directement téléchargeable par le stagiaire

Parcours avec 3 étapes de validation progressive obligatoires

#### DIRECTION PÉDAGOGIQUE

Patricia ROUVIER, diplômée Master 2 en Gestion de Patrimoine DESU Gestion de patrimoine, certifiée CGPC.  
Sumatra Formation Conseil

#### VALIDATION DE LA FORMATION

Un QCM de fin de formation permettra d'attester de l'acquisition des connaissances si la note est  $\geq 70\%$

L'attestation de formation est disponible immédiatement

**Tests d'acquisition des connaissances**

**Documentation téléchargeable**

**Test de validation final**

**Assistance technique incluse**

**Accès valable 6 mois**

**Financement OPCO**



**ENCADREMENT ET ASSISTANCE PÉDAGOGIQUE TOUT AU LONG DE LA FORMATION OUVERTE À DISTANCE (FOAD)**

Le tuteur est le garant du suivi de l'apprenant. Il sera chargé de le suivre et de l'assister durant son parcours d'apprentissage, de mesurer sa progression pédagogique, de déceler d'éventuels écarts et de proposer des correctifs.

Tuteur	Le service pédagogique de SFC composé d'experts, ès qualité ( <a href="mailto:contact@sumatraformationconseil.com">contact@sumatraformationconseil.com</a> ).
Modalités d'accompagnement	L'accompagnement se fait selon des outils de suivi à disposition sur l'environnement numérique d'enseignement (barre de progression, coche d'achèvement, parcours guidé...).
Comment et à quel moment peut-il être joint par l'apprenant ?	Tous les jours ouvrés de la semaine de 9h30-12h00 et de 14h00-17h30 par mail.
Dispositifs mis en place pour la promotion des partages et des échanges pédagogiques entre les apprenants	Mise en place d'outils asynchrones de formation comme forum, messagerie privée.
Délai de réponse à une demande d'accompagnement	72 heures ouvrées à compter de la prise en charge de la demande (avec rendez-vous préalable).

# PACK 4 22 HEURES



IMMOBILIER

## PUBLICS CONCERNÉS

Les titulaires d'une carte professionnelle en immobilier et leurs mandataires, les Intermédiaires en Opérations de Banque et Services de Paiement (IOBSP), les mandataires et courtiers en assurance

## PACK4- IMMOBILIER-IOBSP-IAS 2022

*Parcours conforme aux exigences de la loi Alur, la DCI et la DDA*

## MODALITES D'ADMISSION

- Bénéficier d'un accès internet haut débit
- Préalablement à cette formation, le participant devra être soumis à l'obligation de formation continue édictée par les textes précédemment visés

## COMPÉTENCES VISÉES

Le programme de formation PACK 4- IMMOBILIER-IOBSP-IAS 2022 est destiné à des professionnels de la gestion de patrimoine afin de leur permettre de parfaire la mise en œuvre de connaissances techniques

## OBJECTIFS PEDAGOGIQUES

À l'issue de cette formation, le participant sera capable de :

- répondre aux exigences réglementaires de formation annuelle continue ;
- justifier du maintien de ses connaissances et compétences professionnelles.

ASSURANCE

## DÉROULEMENT DE LA FORMATION

- Identification des besoins et projets du stagiaire
- Mise à disposition de modules de formation au format vidéo, visionneuse powerpoint, pages web, QCM d'apprentissage,
- Évaluation des acquis à chaque fin de module et suivi de l'assiduité du stagiaire par l'équipe pédagogique
- Évaluation finale

## PROGRAMME

Module 1 – La VEFA Vente en l'état futur d'achèvement- 7 heures (Immobilier)

- L'organisation d'une opération immobilière vendue en VEFA
- Cadre réglementaire de la vente en VEFA
- Le contrat de réservation
- Le contrat de vente
- La livraison du logement
- Que se passe t'il après la réception et livraison
- Le profil de l'acquéreur en VEFA
- Définir son objectif
- Présenter à l'acquéreur les étapes du processus après validation du financement
- Répondre aux principales objections

## METHODES PEDAGOGIQUES

- La formation est dispensée dans le cadre d'un environnement numérique pédagogique mettant à disposition de l'apprenant des supports pédagogiques, ainsi que des exercices d'accompagnement

## DUREE

- 22 Heures avec une possibilité d'accès au cours durant 6 mois

IOBSP

**HEURES VALIDEES**

- 14 Heures en Immobilier
- 7 Heures en IOBSP
- 15 Heures en Assurance

Module 2 –Le devoir de conseil des CGP en pratique – 7 heures  
(Immobilier – IOBSP - IAS)

Partie 1 - Rappel du cadre réglementaire applicable aux acteurs de la gestion de patrimoine (CIF, IOBSP, IAS, Immobilier)

- Présentation des statuts de l'intermédiation et du conseil
  - A) Conseiller en investissements financiers (CIF)
  - B) Intermédiaire en assurance (IAS)
  - C) Intermédiaire en opérations de banque et en service de paiement (IOBSP)
  - D) Transaction immobilière et fonds de commerce
  - E) Compétence juridique appropriée (CJA)
- Autorités de tutelle et Rôle des associations professionnelles CIF/ Réforme du courtage
  - A) ACPR
  - B) AMF
  - C) CNTGI /Commission Nationale des sanctions
  - D) Rôle des associations professionnelles CIF / Réforme du courtage

Partie 2 - Evolution récente du cadre réglementaire des métiers de la Gestion de Patrimoine

- Impact de MIF2 sur les CIF
- Impacts de DDA et du règlement « disclosure » sur les IAS
- Réforme du crédit immobilier
- Règlement PRIIP'S
- Evolution du cadre réglementaire en matière de LCBFT

Partie 3 - Mise en œuvre du devoir de conseil des CGP (Panorama des dispositions applicables au parcours client)

- Rappel des règles des obligations réglementaires applicables aux CIF (Panorama des dispositions applicables au parcours client)
- II. Rappel des règles des obligations réglementaires applicables aux IAS et aux IOBSP
- III. Rappel des obligations applicables en matière de Lutte Contre le blanchiment et le financement du terrorisme (LCB/FT)
- IV. Mise en place d'un dispositif de conformité adapté à l'application du devoir de conseil

### EVALUATIONS

- Temps de connexion contresignés par le stagiaire et le(s) responsable(s) pédagogique(s) pour la partie FOAD Évaluation à chaud
- Évaluation à froid

## Module 3 – La Finance Durable (8 Heures IAS)

### Introduction

#### Partie 1 - : Investissement Responsable

- Origines et contexte
- Encadrement et réglementation
- Investissement Socialement Responsable (ISR) et critères ESG
- Enjeux

#### Partie 2 - Finance Verte

- Transition énergétique
- Marché carbone
- Fonds verts et thématiques
- Green Bonds
- Label GREENFIN

#### Partie 3 - Gestion ISR/ESG

- Fonds ISR
- Utilisation des critères ESG au sein des stratégies d'investissement ISR
- Label ISR
- Autres approches ESG

#### Partie 4 – Finance solidaire

- Définition et périmètre
- Produits
- Label FINANSOL
- Agrément ESUS Finance solidaire

#### Partie 5 – RSE

- Définition et objectif
- Lien avec l'ISR
- Réglementation
- Reporting DPEF

#### Partie 6- Notation Extra-Financière

- Besoins et objectifs
- Agence de notation extra-financière
- Utilisation des ratings
- Réglementation

#### BUDGET

Prix public consultable ici : [Boutique en ligne Prix publics](#)  
Frais pédagogiques compris  
Règlement à l'inscription

#### MOYENS DE PAIEMENT ACCEPTES

Carte bancaire ou virement bancaire

#### AUTEURS

Patricia ROUVIER, Arieh  
BRUNSWIG, Aurélio RODRIGUEZ  
Marie-Hélène MARTIAL

#### ACCESSIBILITE ET HANDICAP

Nous réalisons des études préalables à nos formations pour en adapter l'accès, les modalités pédagogiques et le suivi en fonction de la situation de handicap annoncée. Si nécessaire, notre référent handicap Mme Rouvier fera appel à des partenaires spécialisés.

#### REFERENT PROGRAMME

- Responsable clientèle :  
[contact@sumatraformationconseil.com](mailto:contact@sumatraformationconseil.com)

#### MOYENS D'ÉVALUATION MIS EN ŒUVRE ET SUIVI

Rapport des temps de connexion contresignés par le stagiaire et le(s) responsable(s) pédagogique(s) directement téléchargeable par le stagiaire

Parcours avec 3 étapes de validation progressive obligatoires

#### DIRECTION PÉDAGOGIQUE

Patricia ROUVIER, diplômée Master 2 en Gestion de Patrimoine DESU Gestion de patrimoine, certifiée CGPC.  
Sumatra Formation Conseil

#### VALIDATION DE LA FORMATION

Un QCM de fin de formation permettra d'attester de l'acquisition des connaissances si la note est  $\geq 70\%$

L'attestation de formation est disponible immédiatement

**Tests d'acquisition des connaissances**

**Documentation téléchargeable**

**Test de validation final**

**Assistance technique incluse**

**Accès valable 6 mois**

**Financement OPCO**



**ENCADREMENT ET ASSISTANCE PÉDAGOGIQUE TOUT AU LONG DE LA FORMATION OUVERTE À DISTANCE (FOAD)**

Le tuteur est le garant du suivi de l'apprenant. Il sera chargé de le suivre et de l'assister durant son parcours d'apprentissage, de mesurer sa progression pédagogique, de déceler d'éventuels écarts et de proposer des correctifs.

Tuteur	Le service pédagogique de SFC composé d'experts, ès qualité ( <a href="mailto:contact@sumatraformationconseil.com">contact@sumatraformationconseil.com</a> ).
Modalités d'accompagnement	L'accompagnement se fait selon des outils de suivi à disposition sur l'environnement numérique d'enseignement (barre de progression, coche d'achèvement, parcours guidé...).
Comment et à quel moment peut-il être joint par l'apprenant ?	Tous les jours ouvrés de la semaine de 9h30-12h00 et de 14h00-17h30 par mail.
Dispositifs mis en place pour la promotion des partages et des échanges pédagogiques entre les apprenants	Mise en place d'outils asynchrones de formation comme forum, messagerie privée.
Délai de réponse à une demande d'accompagnement	72 heures ouvrées à compter de la prise en charge de la demande (avec rendez-vous préalable).

# PACK 5 30 HEURES



## PACK5-EXPERT IMMOBILIER-IOBSP-IAS 2022

*Parcours conforme aux exigences de la loi Alur, la DCI et la DDA*

### PUBLICS CONCERNÉS

Les titulaires d'une carte professionnelle en immobilier et leurs mandataires, les Intermédiaires en Opérations de Banque et Services de Paiement (IOBSP), les mandataires et courtiers en assurance

### MODALITES D'ADMISSION

- Bénéficier d'un accès internet haut débit
- Préalablement à cette formation, le participant devra être soumis à l'obligation de formation continue édictée par les textes précédemment visés

### DÉROULEMENT DE LA FORMATION

- Identification des besoins et projets du stagiaire
- Mise à disposition de modules de formation au format vidéo, visionneuse powerpoint, pages web, QCM d'apprentissage,
- Évaluation des acquis à chaque fin de module et suivi de l'assiduité du stagiaire par l'équipe pédagogique
- Évaluation finale

### METHODES PEDAGOGIQUES

- La formation est dispensée dans le cadre d'un environnement numérique pédagogique mettant à disposition de l'apprenant des supports pédagogiques, ainsi que des exercices d'accompagnement

### DUREE

- 22 Heures avec une possibilité d'accès au cours durant 6 mois

### COMPÉTENCES VISÉES

Le programme de formation PACK 5-Expert IMMOBILIER-IOBSP-IAS 2022 est destiné à des professionnels de la gestion de patrimoine afin de leur permettre de parfaire la mise en œuvre de connaissances techniques.

### OBJECTIFS PEDAGOGIQUES

À l'issue de cette formation, le participant sera capable de :

- répondre aux exigences réglementaires de formation annuelle continue ;
- justifier du maintien de ses connaissances et compétences professionnelles.

### PROGRAMME

Cours 1 – Déontologie, Responsabilité civile professionnelle et RGPD- 7 heures (Immobilier)

Partie 1 - Le Code de déontologie des professionnels de l'Immobilier

- Notions clés à destination des tiers
- Notions clés à destination des professionnels
- Responsabilité et devoir de conseil
- Responsabilité contractuelle

- Obligation de moyens
- Obligation de résultats
- Devoir de conseil et d'assistance

- Responsabilité délictuelle
- Exemples
- Comparaison
- Conclusion

Partie 2 - Le RGPD règlement général à la protection des données

- RGPD théorique
- RGPD Pratique
-

**HEURES VALIDEES**

- 14 Heures en Immobilier
- 7 Heures en IOBSP
- 15 Heures en Assurance

Cours 2 –Le devoir de conseil des CGP en pratique – 7 heures (Immobilier – IOBSP - IAS)

Partie 1 - Rappel du cadre réglementaire applicable aux acteurs de la gestion de patrimoine (CIF, IOBSP, IAS, Immobilier)

- Présentation des statuts de l'intermédiation et du conseil
  - A) Conseiller en investissements financiers (CIF)
  - B) Intermédiaire en assurance (IAS)
  - C) Intermédiaire en opérations de banque et en service de paiement (IOBSP)
  - D) Transaction immobilière et fonds de commerce
  - E) Compétence juridique appropriée (CJA)
- Autorités de tutelle et Rôle des associations professionnelles CIF/ Réforme du courtage
  - A) ACPR
  - B) AMF
  - C) CNTGI /Commission Nationale des sanctions
  - D) Rôle des associations professionnelles CIF / Réforme du courtage

Partie 2 - Evolution récente du cadre réglementaire des métiers de la Gestion de Patrimoine

- Impact de MIF2 sur les CIF
- Impacts de DDA et du règlement « disclosure » sur les IAS
- Réforme du crédit immobilier
- Règlement PRIIP'S
- Evolution du cadre réglementaire en matière de LCBFT

Partie 3 - Mise en œuvre du devoir de conseil des CGP (Panorama des dispositions applicables au parcours client)

- Rappel des règles des obligations réglementaires applicables aux CIF (Panorama des dispositions applicables au parcours client)
- II. Rappel des règles des obligations réglementaires applicables aux IAS et aux IOBSP
- III. Rappel des obligations applicables en matière de Lutte Contre le blanchiment et le financement du terrorisme (LCB/FT)
- IV. Mise en place d'un dispositif de conformité adapté à l'application du devoir de conseil

### EVALUATIONS

- Temps de connexion contresignés par le stagiaire et le(s) responsable(s) pédagogique(s) pour la partie FOAD Évaluation à chaud
- Évaluation à froid

### Cours 3 – Clause bénéficiaire en Assurance vie (7 Heures IAS)

#### Partie 1 – Désignation des bénéficiaires : le principe

- Désignation des bénéficiaires : parlons clair
- De l'importance du conseil
- Ce que devrait contenir une désignation bénéficiaire

#### Partie 2 – Désignation bénéficiaire démembrée

- Démembrement : rappel et exemples
- Démembrement choisi par une clause à options
- Démembrement du bénéfice : le quasi-usufruit

#### Partie 3 – Possibilité de prévoir le rapport et la réduction en assurance vie

- Le principe : ni rapport ni réduction
- S'agit-il d'une disposition d'ordre public ?

### Cours 4 – Retraite de base 5 heures (Assurance)

#### Partie 1 – Principes généraux

#### Partie 2 – Les cotisations

- Qui paie ?
- Base de cotisation
- Éléments du salaire brut
- Taux réduits
- Cotisations

#### Partie 3 – Les Trimestres

- Trimestre cotisé
- Trimestre validé
- Trimestre de majoration
- Trimestres hors de France

#### Partie 4 – La liquidation

- Principe
- Age de versement
- Age taux plein
- Pénibilité
- Travail jeune

Partie 5 – La Pension

- Formule
- SAM
- Taux et proportionnalité
- Majorations et limites

Partie 6 – La réversion

- Principe et conditions
- Limites et majorations
- 

**Cours 5- Complémentaire santé 4 heures (Assurance)**

Partie 1 – Réglementation

- Directive DDA- Principes

Partie 2 – Régime de base Sécurité sociale

- Définitions
- Couverture santé de base
- Ayants droits
- Prestations
- Montant des remboursements
- Spécificités
- Fonction publique
- Travailleurs indépendants
- PUMA

Partie 3 – Complémentaires santé

- ANI
- Modes d'adhésion
- Tarification et intervention
- Principes d'intervention
- fonctionnement
- Garanties
- Niveau d'intervention

#### BUDGET

Prix public consultable ici : [Boutique en ligne Prix publics](#)  
Frais pédagogiques compris  
Règlement à l'inscription

#### MOYENS DE PAIEMENT ACCEPTES

Carte bancaire ou virement bancaire

#### AUTEURS

Patricia ROUVIER, Arieh  
BRUNSCHWIG, Jean-jacques  
BRANCHE Patrick DUFOUR

#### ACCESSIBILITE ET HANDICAP

Nous réalisons des études préalables à nos formations pour en adapter l'accès, les modalités pédagogiques et le suivi en fonction de la situation de handicap annoncée. Si nécessaire, notre référent handicap Mme Rouvier fera appel à des partenaires spécialisés.

#### REFERENT PROGRAMME

- Responsable clientèle : [contact@sumatraformationconseil.com](mailto:contact@sumatraformationconseil.com)

#### MOYENS D'ÉVALUATION MIS EN ŒUVRE ET SUIVI

Rapport des temps de connexion contresignés par le stagiaire et le(s) responsable(s) pédagogique(s) directement téléchargeable par le stagiaire

Parcours avec 5 étapes de validation progressive obligatoires

#### DIRECTION PÉDAGOGIQUE

Patricia ROUVIER, diplômée Master 2 en Gestion de Patrimoine DESU Gestion de patrimoine, certifiée CGPC.  
Sumatra Formation Conseil

#### VALIDATION DE LA FORMATION

Un QCM de fin de formation permettra d'attester de l'acquisition des connaissances si la note est  $\geq 70\%$

L'attestation de formation est disponible immédiatement

**Tests d'acquisition des connaissances**

**Documentation téléchargeable**

**Test de validation final**

**Assistance technique incluse**

**Accès valable 6 mois**

**Financement OPCO**



**ENCADREMENT ET ASSISTANCE PÉDAGOGIQUE TOUT AU LONG DE LA FORMATION OUVERTE À DISTANCE (FOAD)**

Le tuteur est le garant du suivi de l'apprenant. Il sera chargé de le suivre et de l'assister durant son parcours d'apprentissage, de mesurer sa progression pédagogique, de déceler d'éventuels écarts et de proposer des correctifs.

Tuteur	Le service pédagogique de SFC composé d'experts, ès qualité ( <a href="mailto:contact@sumatraformationconseil.com">contact@sumatraformationconseil.com</a> ).
Modalités d'accompagnement	L'accompagnement se fait selon des outils de suivi à disposition sur l'environnement numérique d'enseignement (barre de progression, coche d'achèvement, parcours guidé...).
Comment et à quel moment peut-il être joint par l'apprenant ?	Tous les jours ouvrés de la semaine de 9h30-12h00 et de 14h00-17h30 par mail.
Dispositifs mis en place pour la promotion des partages et des échanges pédagogiques entre les apprenants	Mise en place d'outils asynchrones de formation comme forum, messagerie privée.
Délai de réponse à une demande d'accompagnement	72 heures ouvrées à compter de la prise en charge de la demande (avec rendez-vous préalable).

### PUBLICS CONCERNÉS

Les titulaires d'une carte professionnelle en immobilier et leurs mandataires, les Intermédiaires en Opérations de Banque et Services de Paiement (IOBSP), les mandataires et courtiers en assurance

### MODALITES D'ADMISSION

- Bénéficier d'un accès internet haut débit
- Préalablement à cette formation, le participant devra être soumis à l'obligation de formation continue édictée par les textes précédemment visés

### DÉROULEMENT DE LA FORMATION

- Identification des besoins et projets du stagiaire
- Mise à disposition de modules de formation au format vidéo, visionneuse powerpoint, pages web, QCM d'apprentissage,
- Évaluation des acquis à chaque fin de module et suivi de l'assiduité du stagiaire par l'équipe pédagogique
- Évaluation finale

### METHODES PEDAGOGIQUES

- La formation est dispensée dans le cadre d'un environnement numérique pédagogique mettant à disposition de l'apprenant des supports pédagogiques, ainsi que des exercices d'accompagnement

### DUREE

- 29 Heures avec une possibilité d'accès au cours durant 6 mois

### PACK6-CGP EXPERT IMMOBILIER-IOBSP-IAS 2022

*Parcours conforme aux exigences de la loi Alur, la DCI et la DDA*

### COMPÉTENCES VISÉES

Le programme de formation PACK 6-Expert IMMOBILIER-IOBSP-IAS 2022 est destiné à des professionnels de la gestion de patrimoine afin de leur permettre de parfaire la mise en œuvre de connaissances techniques

### OBJECTIFS PEDAGOGIQUES

À l'issue de cette formation, le participant sera capable de :

- répondre aux exigences réglementaires de formation annuelle continue ;
- justifier du maintien de ses connaissances et compétences professionnelles.

### PROGRAMME

#### Cours 1 – Financement de l'immobilier 7 heures (Immobilier)

Le cours est composé de 6 modules :

- Partie 1 : Environnement institutionnel et réglementaire
- Partie 2 : Les projets du client
- Partie 3 : Les différents types de crédit
- Partie 4 : Les taux et techniques de financement
- Partie 5 : Les garanties et assurances
- Partie 6 : Le dossier de financement

#### Cours 2- Retraite de base CNAV 5 heures (Assurance)

Partie 1 – Principes généraux

Partie 2 – Les cotisations

- Qui paie ?
- Base de cotisation
- Eléments du salaire brut
- Taux réduits
- Cotisations

Partie 3 – Les Trimestres

- Trimestre cotisé
- Trimestre validé
- Trimestre de majoration
- Trimestres hors de France

**HEURES VALIDEES**

- 14 Heures en Immobilier
- 7 Heures en IOBSP
- 15 Heures en Assurance

**Partie 4 – La liquidation**

- Principe
- Age de versement
- Age taux plein
- Pénibilité
- Travail jeune

**Partie 5 – La Pension**

- Formule
- SAM
- Taux et proportionnalité
- Majorations et limites

**Partie 6 – La réversion**

- Principe et conditions
- Limites et majorations

**Cours 3 : Préparer son contrôle ACPR 8 heures( Assurance)**

**Partie 1 : Préambule : Qu'est-ce que l'ACPR ?**

- Rôles et missions
- Rôle national, européen et international
- Priorités dans le domaine de l'assurance :
  - Protection de la clientèle
  - Réglementation et contrôle des pratiques commerciales

**Partie 2 : Les principaux points contrôlés**

- Organisation de l'agence
- Conservation des documents pouvant être demandés en cas de contrôle

**Partie 3 : Les modalités du contrôle**

- Distinction contrôle sur pièces / contrôle sur place
- Pouvoirs d'investigation et de perquisition de l'ACPR
- Phases d'un contrôle

**Partie 4 : Anticipation et bonnes pratiques**

**Partie 5 Cas pratiques**

### EVALUATIONS

- Temps de connexion contresignés par le stagiaire et le(s) responsable(s) pédagogique(s) pour la partie FOAD Évaluation à chaud
- Évaluation à froid

### Cours 4 Les Sociétés civiles immobilières (7 Heures Immobilier)

Partie 1 – La rédaction des statuts, la tenue d'une comptabilité au quotidien d'une société civile immobilière:

- Choix du régime fiscal : enjeux de la transparence fiscale ou de l'option I.S.
- Le gérant : modalités de nomination
- Étendue des pouvoirs
- Obligations et responsabilités
- Les associés : droits et responsabilités des associés,
- La répartition des pouvoirs entre usufruitier et nu-propriétaire
- Arbitrage entre capital faible et élevé : avantages et inconvénients
- Les comptes courants associés
- Comment écarter les personnes indésirables par la rédaction de clauses d'agrément

Partie 2 – Les indications patrimoniales de la création d'une société civile immobilière

- Transmettre un patrimoine
- Concubins et Pacsés
- SCI et habitation principale
- SCI et biens professionnels
- Alternative à l'indivision
- Se protéger mutuellement
- Favoriser un héritier
- Bail à construction
- Investissement locatif

Cours 5 Le démembrement de propriété 2 heures (Assurance)

### INTRODUCTION

- Principes du Démembrement
- Application dans le financement et l'assurance
- Questions autour du démembrement de propriété sur de l'immobilier

1<sup>ème</sup> Partie – L'étendue des travaux d'un usufruitier

2<sup>ème</sup> Partie – La vente d'un bien immobilier démembre (plus-value, emploi...)

3<sup>ème</sup> Partie – La donation temporaire d'usufruit d'un bien immobilier

#### BUDGET

Prix public consultable ici : [Boutique en ligne Prix publics](#)  
Frais pédagogiques compris  
Règlement à l'inscription

#### MOYENS DE PAIEMENT ACCEPTES

Carte bancaire ou virement bancaire

#### AUTEURS

Patricia ROUVIER, Arieh  
BRUNSCHWIG, Patrick DUFOUR

#### ACCESSIBILITE ET HANDICAP

Nous réalisons des études préalables à nos formations pour en adapter l'accès, les modalités pédagogiques et le suivi en fonction de la situation de handicap annoncée. Si nécessaire, notre référent handicap Mme Rouvier fera appel à des partenaires spécialisés.

#### REFERENT PROGRAMME

- Responsable clientèle :  
contact@sumatraformationconseil.com

#### MOYENS D'ÉVALUATION MIS EN ŒUVRE ET SUIVI

Rapport des temps de connexion contresignés par le stagiaire et le(s) responsable(s) pédagogique(s) directement téléchargeable par le stagiaire

Parcours avec 5 étapes de validation progressive obligatoires

#### DIRECTION PÉDAGOGIQUE

Patricia ROUVIER, diplômée Master 2 en Gestion de Patrimoine DESU Gestion de patrimoine, certifiée CGPC.  
Sumatra Formation Conseil

#### VALIDATION DE LA FORMATION

Un QCM de fin de formation permettra d'attester de l'acquisition des connaissances si la note est  $\geq 70\%$

L'attestation de formation est disponible immédiatement

**Tests d'acquisition des connaissances**

**Documentation téléchargeable**

**Test de validation final**

**Assistance technique incluse**

**Accès valable 6 mois**

**Financement OPCO**



**ENCADREMENT ET ASSISTANCE PÉDAGOGIQUE TOUT AU LONG DE LA FORMATION OUVERTE À DISTANCE (FOAD)**

Le tuteur est le garant du suivi de l'apprenant. Il sera chargé de le suivre et de l'assister durant son parcours d'apprentissage, de mesurer sa progression pédagogique, de déceler d'éventuels écarts et de proposer des correctifs.

Tuteur	Le service pédagogique de SFC composé d'experts, ès qualité ( <a href="mailto:contact@sumatraformationconseil.com">contact@sumatraformationconseil.com</a> ).
Modalités d'accompagnement	L'accompagnement se fait selon des outils de suivi à disposition sur l'environnement numérique d'enseignement (barre de progression, coche d'achèvement, parcours guidé...).
Comment et à quel moment peut-il être joint par l'apprenant ?	Tous les jours ouvrés de la semaine de 9h30-12h00 et de 14h00-17h30 par mail.
Dispositifs mis en place pour la promotion des partages et des échanges pédagogiques entre les apprenants	Mise en place d'outils asynchrones de formation comme forum, messagerie privée.
Délai de réponse à une demande d'accompagnement	72 heures ouvrées à compter de la prise en charge de la demande (avec rendez-vous préalable).

# 2

## FORMATIONS CONTINUES





# FORMATIONS CONTINUES

## FORMATIONS

2 HEURES

Déontologie en Immobilier - 2H - Carte T/IMMO

Lutte contre la Discrimination et accès au logement - 2H - Carte T/IMMO

Démembrement de propriété - 2H - Carte T/IMMO- IOBSP/DCI- IAS/DDA

Démarchage Bancaire et Immobilier - 2H - Carte T/IMMO- IOBSP/DCI

Plus values immobilières des particuliers - 2H - Carte T-IMMO

5 HEURES

Retraite de base - CNAV - 5H - IAS/DDA

4 HEURES

Garanties Crédit Immobilier - 4H - Carte T/IMMO- IOBSP/DCI

Cession entreprise et Bail - 4H - Carte T- IMMO

L'assurance santé : Sécurité sociale et complémentaire - 4H -

## 7 HEURES

Devoir de conseil des CGP  
- 7H - Carte T/IMMO-

Nouveau

VEFA Vente en l'état futur  
d'achèvement - 7H - Carte T- IMMO

Nouveau

Loi Hoguet et Mandat - 7H  
- Carte T- IMMO

Nouveau

Financement de l' Immobilier - 7H  
- Carte T/IMMO- IOBSP/DCI

Successions et libéralités - 7H - Carte  
T/IMMO- IOBSP/DCI- IAS/DDA

Régimes matrimoniaux - 7H - Carte T/IMMO-  
IOBSP/DCI- IAS/DDA

Garanties Crédit Immobilier - 7H  
- Carte T/IMMO- IOBSP/DCI

Les Baux commerciaux - 7H - Carte T/ IMMO

DCI: La Directive Crédit Immobilier et le TAEG  
- 7H - Carte T/IMMO- IOBSP/DCI

Investissement immobilier Locatif : Malraux-MH  
-7H - Carte T/IMMO

Déontologie, RCP en Immobilier et RGPD  
- 7H - Carte T/IMMO

Lutte contre le blanchiment - Déontologie  
- 7H - Carte T/IMMO

Fiscalité Immobilière - 7H - Carte T/IMMO

SCPI-OPCI - 7H - Carte T/IMMO

Cession Transmission d'entreprise et Immobilier  
- 7H - Carte T/IMMO

Le Bail commercial et les phases de mutation  
de l'entreprise - 7H - Carte T- IMMO

Sociétés civiles immobilières  
- 7 Heures - Carte T/IMMO

LCBFT en Assurance - 7H - IAS/DDA

Clause Bénéficiaire et Assurance-vie - 7H  
- IAS/DDA

## 8 HEURES

IRPP Impôt sur le Revenu des Personnes  
Physiques - 8H - Carte T/IMMO- IAS/DDA

Finance durable - 8H - IAS/DDA

Nouveau

Préparer son contrôle ACPR - 8H  
- IAS/DDA

Fondamentaux de l'assurance - 8H  
- IAS/DDA

Epargne Salariale et Prévoyance - 8H  
- IAS/DDA

DDA : Relation client - 8H - IAS/DDA

## 14 HEURES

Sociétés civiles immobilières - 14H -  
Carte T/IMMO- 7 heures IOBSP/DCI

## 15 HEURES

Assurances de personnes - 15H  
- IAS/DDA

Assurance Vie pour les experts - 15H  
- IAS/DDA

Assurance des biens - 15H - IAS/DDA

### PUBLICS CONCERNÉS

*Ce parcours de formation est principalement destiné aux professionnels de l'immobilier ou de la gestion de patrimoine, désireux de satisfaire à leur obligation de formation annuelle en immobilier au titre de la Loi Alur.*

### MODALITES D'ADMISSION

- Bénéficier d'un accès internet haut débit
- La formation est ouverte à toute personne justifiant des conditions de résidence, d'âge et d'honorabilité définies par le Code Monétaire et Financier
- Pas de pré-requis

### DÉROULEMENT DE LA FORMATION

- Identification des besoins et projets du stagiaire
- Mise à disposition de modules de formation au format vidéo, visionneuse powerpoint, pages web, QCM d'apprentissage, d'une durée de 2 heures
- Évaluation des acquis à chaque fin de module et suivi de l'assiduité du stagiaire par l'équipe pédagogique
- Évaluation finale

### METHODES PEDAGOGIQUES

- La formation est dispensée dans le cadre d'un environnement numérique pédagogique mettant à disposition de l'apprenant des supports pédagogiques, ainsi que des exercices d'accompagnement

### DUREE VALIDANTE

- La formation DEON valide 2 h en immobilier

### DEONTOLOGIE

*Parcours conforme aux exigences de la loi Alur*

### OBJECTIFS PEDAGOGIQUES

En suivant cette formation, l'apprenant a pour objectif de décrypter le décret déontologie.

### COMPÉTENCES VISÉES

Connaitre les règles déontologiques, le fonctionnement des instances de contrôle et les risques de sanctions.

Savoir mettre en pratique ces règles dans son activité au quotidien.

### PROGRAMME

Le Code de déontologie des professionnels de l'Immobilier

- Origine du Code et enjeux
- Professionnels concernés
- Le CNTGI, la loi Hoguet
- LCBFT Les enjeux
- La DGCCRF et la CNS
- Notions clés à destination des tiers
- Notions clés à destination des professionnels

### EVALUATIONS

- Étude de préadmission sur les besoins et connaissances du stagiaire sur les sujets enseignés
- Évaluation à chaud
- Évaluation à froid

### BUDGET

Prix public consultable ici : [Boutique en ligne Prix publics](#)  
Frais pédagogiques compris  
Règlement à l'inscription

### MOYENS DE PAIEMENT ACCEPTES

Carte bancaire ou virement bancaire

### AUTEUR

- Patricia ROUVIER
- Master en Gestion de patrimoine
  - DESU Gestion de patrimoine

### ACCESSIBILITE ET HANDICAP

Nous réalisons des études préalables à nos formations pour en adapter l'accès, les modalités pédagogiques et le suivi en fonction de la situation de handicap annoncée. Si nécessaire, notre référent handicap Mme Rouvier fera appel à des partenaires spécialisés.

### REFERENT PROGRAMME

- Responsable clientèle : [contact@sumatraformationconseil.com](mailto:contact@sumatraformationconseil.com)

### MOYENS D'ÉVALUATION MIS EN ŒUVRE ET SUIVI

Rapport des temps de connexion contresignés par le stagiaire et le(s) responsable(s) pédagogique(s) directement téléchargeable par le stagiaire

Parcours avec étapes de validation progressive obligatoires

### DIRECTION PÉDAGOGIQUE

Patricia ROUVIER, diplômée Master 2 en Gestion de Patrimoine , DESU Gestion de patrimoine, certifiée CGPC

### VALIDATION DE LA FORMATION

Un QCM de fin de formation permettra d'attester de l'acquisition des connaissances si la note du test final est  $\geq 70\%$  de réussite

#### Tests d'acquisition des connaissances

Documentation téléchargeable

Test de validation final

Assistance technique incluse

Accès valable 6 mois

Financement OPCO



### PUBLICS CONCERNÉS

*Ce parcours de formation est principalement destiné aux professionnels de l'immobilier ou de la gestion de patrimoine, désireux de satisfaire à leur obligation de formation annuelle en immobilier au titre de la Loi Alur.*

### LUTTE CONTRE LA DISCRIMINATION

*Parcours conforme aux exigences de la loi Alur et du décret n°2020 du 14 octobre 2020*

### MODALITES D'ADMISSION

- Bénéficier d'un accès internet haut débit
- La formation est ouverte à toute personne justifiant des conditions de résidence, d'âge et d'honorabilité définies par le Code Monétaire et Financier

### OBJECTIFS PEDAGOGIQUES

En suivant cette formation, l'apprenant a pour objectif de

- comprendre le processus de la discrimination
- connaître les sanctions pénales et la façon dont sa responsabilité peut être engagée

### COMPÉTENCES VISÉES

Savoir mettre en œuvre les moyens pour éviter de discriminer

### DÉROULEMENT DE LA FORMATION

- Identification des besoins et projets du stagiaire
- Mise à disposition de modules de formation au format vidéo, visionneuse powerpoint, pages web, QCM d'apprentissage, d'une durée de 2 heures
- Évaluation des acquis à chaque fin de module et suivi de l'assiduité du stagiaire par l'équipe pédagogique
- Évaluation finale

### PROGRAMME

Non-Discrimination dans l'accès au logement

- Introduction à la lutte contre la discrimination
- Cadre législatif et sanctions
- Les caractéristiques de la discrimination
- La discrimination dans l'accès au logement
- Comment éviter de discriminer ?

### METHODES PEDAGOGIQUES

- La formation est dispensée dans le cadre d'un environnement numérique pédagogique mettant à disposition de l'apprenant des supports pédagogiques, ainsi que des exercices d'accompagnement

### DUREE VALIDANTE

- La formation DISCRI valide 2 h en immobilier

### EVALUATIONS

- Étude de préadmission sur les besoins et connaissances du stagiaire sur les sujets enseignés
- Évaluation à chaud
- Évaluation à froid

### BUDGET

Prix public consultable ici : [Boutique en ligne Prix publics](#)

Frais pédagogiques compris  
Règlement à l'inscription

### MOYENS DE PAIEMENT ACCEPTES

Carte bancaire ou virement bancaire

### AUTEUR

Marie Hélène MARTIAL

- Avocate spécialisée en Droit de l'Immobilier

### ACCESSIBILITE ET HANDICAP

Nous réalisons des études préalables à nos formations pour en adapter l'accès, les modalités pédagogiques et le suivi en fonction de la situation de handicap annoncée. Si nécessaire, notre référent handicap Mme ROUVIER fera appel à des partenaires spécialisés.

### REFERENT PROGRAMME

- Responsable clientèle :  
[contact@sumatraformationconseil.com](mailto:contact@sumatraformationconseil.com)

### PRE-REQUIS

- Absence de pré-requis

### MOYENS D'ÉVALUATION MIS EN ŒUVRE ET SUIVI

Rapport des temps de connexion contresignés par le stagiaire et le(s) responsable(s) pédagogique(s) directement téléchargeable par le stagiaire

Parcours avec étapes de validation progressive obligatoires

### DIRECTION PÉDAGOGIQUE

Patricia ROUVIER diplômée Master 2 en Gestion de Patrimoine DESU Gestion de patrimoine et certifiée CGPC

### VALIDATION DE LA FORMATION

Un QCM de fin de formation permettra d'attester de l'acquisition des connaissances

Note de réussite exigée : 70%

#### Tests d'acquisition des connaissances

Documentation téléchargeable

Test de validation final

Assistance technique incluse

Accès valable 6 mois

Financement OPCO



### PUBLICS CONCERNÉS

Ce parcours de formation est principalement destiné aux professionnels de la banque, de la gestion de patrimoine intermédiaires en financement désireux de satisfaire à leur obligation de formation continue au titre de la DCI (IOBSP) ou de la DDA ou de la Loi Alur.

### DEMEMBREMENT DE PROPRIETE

Parcours conforme aux exigences de la DCI, DDA et Loi Alur

### OBJECTIFS PEDAGOGIQUES

En suivant cette formation, l'apprenant a pour objectif de maîtriser ans la fiscalité et son impact sur le démembrement de propriété

### MODALITES D'ADMISSION

- Bénéficier d'un accès internet haut débit
- La formation est ouverte à toute personne justifiant des conditions de résidence, d'âge et d'honorabilité définies par le Code Monétaire et Financier

### COMPÉTENCES VISÉES

Maîtriser les changements et pouvoir adapter les stratégies patrimoniales des clients à cette nouvelle donne.

### DÉROULEMENT DE LA FORMATION

- Identification des besoins et projets du stagiaire
- Mise à disposition de modules de formation au format vidéo, visionneuse powerpoint, pages web, QCM d'apprentissage, d'une durée de 2 heures
- Évaluation des acquis à chaque fin de module et suivi de l'assiduité du stagiaire par l'équipe pédagogique
- Évaluation finale

### PROGRAMME

#### INTRODUCTION

- Principes du Démembrement
- Application dans le financement et l'assurance
- Questions autour du démembrement de propriété sur de l'immobilier

1<sup>ème</sup> Partie – L'étendue des travaux d'un usufruitier

2<sup>ème</sup> Partie – La vente d'un bien immobilier démembre (plus-value, emploi...)

3<sup>ème</sup> Partie – La donation temporaire d'usufruit d'un bien immobilier

### METHODES PEDAGOGIQUES

- La formation est dispensée dans le cadre d'un environnement numérique pédagogique mettant à disposition de l'apprenant des supports pédagogiques, ainsi que des exercices d'accompagnement

### DUREE

- 2 Heures avec une possibilité d'accès au cours durant 6 mois
-

### EVALUATIONS

- Étude de préadmission sur les besoins et connaissances du stagiaire sur les sujets enseignés
- Évaluation à chaud
- Évaluation à froid

### BUDGET

Prix public consultable ici : [Boutique en ligne Prix publics](#)  
Frais pédagogiques compris  
Règlement à l'inscription

### MOYENS DE PAIEMENT ACCEPTES

Carte bancaire ou virement bancaire

### AUTEUR

Frédéric GUILGUET  
▪ Avocat fiscaliste

### ACCESSIBILITE ET HANDICAP

Nous réalisons des études préalables à nos formations pour en adapter l'accès, les modalités pédagogiques et le suivi en fonction de la situation de handicap annoncée. Si nécessaire, notre référent handicap fera appel à des partenaires spécialisés.

### REFERENT PROGRAMME

- Responsable clientèle :  
contact@sumatraformationconseil.com

### MOYENS D'ÉVALUATION MIS EN ŒUVRE ET SUIVI

Rapport des temps de connexion contresignés par le stagiaire et le(s) responsable(s) pédagogique(s) directement téléchargeable par le stagiaire

Parcours avec étapes de validation progressive obligatoires

### DIRECTION PÉDAGOGIQUE

Patricia ROUVIER, diplômée Master 2 en Gestion de Patrimoine DESU Gestion de patrimoine, et Certifiée CGPC.

### VALIDATION DE LA FORMATION

Un QCM de fin de formation permettra d'attester de l'acquisition des connaissances si la note est  $\geq 70\%$ .

L'attestation de formation est disponible immédiatement

#### Tests d'acquisition des connaissances

Documentation téléchargeable

Test de validation final

Assistance technique incluse

Accès valable 6 mois

Financement OPCO



## PUBLICS CONCERNÉS

Ce parcours de formation est principalement destiné aux professionnels de la banque, de l'assurance de la gestion de patrimoine ou aux agents et mandataires immobiliers désireux de renouveler leur carte Transaction Immobilière ou d'opérer comme démarcheur d'un CIF ou d'un agent immobilier.

## MODALITES D'ADMISSION

- Bénéficier d'un accès internet haut débit
- La formation est ouverte à toute personne justifiant des conditions de résidence, d'âge et d'honorabilité définies par le Code Monétaire et Financier

## DÉROULEMENT DE LA FORMATION

- Identification des besoins et projets du stagiaire
- Mise à disposition de modules de formation au format vidéo, visionneuse powerpoint, pages web, QCM d'apprentissage, d'une durée de 2 heures
- Évaluation des acquis à chaque fin de module et suivi de l'assiduité du stagiaire par l'équipe pédagogique
- Évaluation finale

## METHODES PEDAGOGIQUES

- La formation est dispensée dans le cadre d'un environnement numérique pédagogique mettant à disposition de l'apprenant des supports pédagogiques, ainsi que des exercices d'accompagnement

## DEMARCHAGE POUR COMPTE DE CIF ET EN IMMOBILIER

*Parcours conforme aux exigences de la loi Alur*

## OBJECTIFS PEDAGOGIQUES

En suivant cette formation, l'apprenant a pour objectif de connaître les règles relatives au démarchage en matière financière et immobilière

## COMPÉTENCES VISÉES

Maîtriser la réglementation afin d'écartier les risques de mise en responsabilité

## PROGRAMME

### 1<sup>ère</sup> Partie – LE DEMARCHAGE BANCAIRE ET FINANCIER

- Le démarchage et ses règles
- La vente à distance
- Démarcher pour un CIF : est ce possible ?

### 2<sup>ème</sup> Partie – LE DEMARCHAGE ET L'IMMOBILIER

- Les règles sont-elles applicables ?
- Le cas de la vente en VEFA

#### DUREE

- 2 Heures avec une possibilité d'accès au cours durant 6 mois
- Validation de 2 heures en immobilier

#### EVALUATIONS

- Étude de préadmission sur les besoins et connaissances du stagiaire sur les sujets enseignés
- Évaluation à chaud
- Évaluation à froid

#### BUDGET

Prix public consultable ici : [Boutique en ligne Prix publics](#)  
Frais pédagogiques compris  
Règlement à l'inscription

#### MOYENS DE PAIEMENT ACCEPTES

Carte bancaire ou virement bancaire

#### AUTEUR

Patricia ROUVIER  
▪ Master en Gestion de patrimoine  
▪ DESU Gestion de patrimoine

#### ACCESSIBILITE ET HANDICAP

Nous réalisons des études préalables à nos formations pour en adapter l'accès, les modalités pédagogiques et le suivi en fonction de la situation de handicap annoncée. Si nécessaire, notre référent handicap fera appel à des partenaires spécialisés.

#### REFERENT PROGRAMME

▪ Responsable clientèle :  
contact@sumatraformationconseil.com

#### MOYENS D'ÉVALUATION MIS EN ŒUVRE ET SUIVI

Rapport des temps de connexion contresignés par le stagiaire et le(s) responsable(s) pédagogique(s) directement téléchargeable par le stagiaire

Parcours avec étapes de validation progressive obligatoires

#### DIRECTION PÉDAGOGIQUE

Patricia ROUVIER, diplômée Master 2 en Gestion de Patrimoine DESU Gestion de patrimoine, et Certifiée CGPC.

#### VALIDATION DE LA FORMATION

Un QCM de fin de formation permettra d'attester de l'acquisition des connaissances si la note est  $\geq 70\%$

L'attestation de formation est disponible immédiatement

#### Tests d'acquisition des connaissances

Documentation téléchargeable

Test de validation final

Assistance technique incluse

Accès valable 6 mois

Financement OPCO



### PUBLICS CONCERNÉS

*Ce parcours de formation est principalement destiné aux professionnels de la banque, de la gestion de patrimoine et de l'immobilier.*

### PLUS-VALUES IMMOBILIERES

*Parcours conforme aux exigences de la loi Alur*

### OBJECTIFS PEDAGOGIQUES

Comprendre les règles en matière de plus-values immobilières des particuliers

### MODALITES D'ADMISSION

- Bénéficier d'un accès internet haut débit
- La formation est ouverte à toute personne justifiant des conditions de résidence, d'âge et d'honorabilité définies par le Code Monétaire et Financier

### COMPÉTENCES VISÉES

Être en mesure de calculer l'impôt du, les prélèvements sociaux à acquitter ainsi que le fruit net de cession

### DÉROULEMENT DE LA FORMATION

- Identification des besoins et projets du stagiaire
- Mise à disposition de modules de formation au format vidéo, visionneuse powerpoint, pages web, QCM d'apprentissage, d'une durée de 2 heures
- Évaluation des acquis à chaque fin de module et suivi de l'assiduité du stagiaire par l'équipe pédagogique
- Évaluation finale

### PROGRAMME

Les plus-values immobilières des particuliers

- La détermination de la plus-value brute
- Cessions de terrains à bâtir
- Cessions de biens autres que des terrains à bâtir
- Règles concernant les abattements
- Surtaxe au-delà de 50 000 € de plus-values
- Calcul de l'impôt du, des prélèvements sociaux à acquitter et du fruit net de cession

Cas pratique

### METHODES PEDAGOGIQUES

- La formation est dispensée dans le cadre d'un environnement numérique pédagogique mettant à disposition de l'apprenant des supports pédagogiques, ainsi que des exercices d'accompagnement

### DUREE

- 2 Heures avec une possibilité d'accès au cours durant 6 mois

### EVALUATIONS

- Étude de préadmission sur les besoins et connaissances du stagiaire sur les sujets enseignés
- Évaluation à chaud
- Évaluation à froid

### BUDGET

Prix public consultable ici : [Boutique en ligne Prix publics](#)  
Frais pédagogiques compris  
Règlement à l'inscription

### MOYENS DE PAIEMENT ACCEPTES

Carte bancaire ou virement bancaire

### AUTEUR

Patricia ROUVIER  
▪ Master en Gestion de patrimoine  
▪ DESU Gestion de patrimoine

### ACCESSIBILITE ET HANDICAP

Nous réalisons des études préalables à nos formations pour en adapter l'accès, les modalités pédagogiques et le suivi en fonction de la situation de handicap annoncée. Si nécessaire, notre référent handicap fera appel à des partenaires spécialisés.

### REFERENT PROGRAMME

- Responsable clientèle : [contact@sumatraformationconseil.com](mailto:contact@sumatraformationconseil.com)

### MOYENS D'ÉVALUATION MIS EN ŒUVRE ET SUIVI

Rapport des temps de connexion contresignés par le stagiaire et le(s) responsable(s) pédagogique(s) directement téléchargeable par le stagiaire

Parcours avec étapes de validation progressive obligatoires

### DIRECTION PÉDAGOGIQUE

Patricia ROUVIER diplômée Master 2 en Gestion de Patrimoine DESU Gestion de patrimoine, et Certifiée CGPC.

### VALIDATION DE LA FORMATION

Un QCM de fin de formation permettra d'attester de l'acquisition des connaissances si la note est  $\geq 70\%$

L'attestation de formation est disponible immédiatement

#### Tests d'acquisition des connaissances

Documentation téléchargeable

Test de validation final

Assistance technique incluse

Accès valable 6 mois

Financement OPCO



### PUBLICS CONCERNÉS

*Ce parcours de formation est principalement destiné aux professionnels de la banque, et aux IOBSP, IAS, Agents ou négociateurs immobiliers désireux de satisfaire à leur obligation de formation continue annuelle.*

### MODALITES D'ADMISSION

- Bénéficier d'un accès internet haut débit
- La formation est ouverte à toute personne justifiant des conditions de résidence, d'âge et d'honorabilité définies par le Code Monétaire et Financier

### DÉROULEMENT DE LA FORMATION

- Identification des besoins et projets du stagiaire
- Mise à disposition de modules de formation au format vidéo, visionneuse powerpoint, pages web, QCM d'apprentissage, d'une durée de 4 heures
- Évaluation des acquis à chaque fin de module et suivi de l'assiduité du stagiaire par l'équipe pédagogique
- Évaluation finale

### METHODES PEDAGOGIQUES

- La formation est dispensée dans le cadre d'un environnement numérique pédagogique mettant à disposition de l'apprenant des supports pédagogiques, ainsi que des exercices d'accompagnement

### DUREE

- 4 Heures avec une possibilité d'accès au cours durant 6 mois
- Validation des heures en immobilier et lobsp

### LES GARANTIES

*Parcours conforme aux exigences de la loi Alur et de la DCI*

#### OBJECTIFS PEDAGOGIQUES

En suivant cette formation, l'apprenant a pour objectif de connaître les garanties couvrant les prêts immobiliers.

#### COMPÉTENCES VISÉES

Maîtriser les caractéristiques différentes garanties et adapter la garantie au projet de prêt immobilier du client.

#### PROGRAMME

Les garanties couvrant les prêts:

1. Le choix des garanties en matière de crédits aux particuliers
2. Les sûretés personnelles en matière de crédits aux particuliers
3. Les sûretés réelles en matière de crédits aux particuliers
4. Les privilèges et les subrogations en matière de crédit aux particuliers
5. L'hypothèque : Données générales
6. La constitution d'une hypothèque conventionnelle
7. Les crédits hypothécaires
8. Les droits conférés par l'hypothèque
9. Les risques de l'hypothèque
10. Le privilège du prêteur de deniers (PPD)
11. L'hypothèque conventionnelle et ses risques
12. Le cautionnement
13. Les principes du cautionnement
14. La capacité de cautionner
15. L'étendue du cautionnement vis-à-vis d'un particulier
16. La mise en jeu du cautionnement en faveur d'un particulier

### EVALUATIONS

- Étude de préadmission sur les besoins et connaissances du stagiaire sur les sujets enseignés
- Évaluation à chaud
- Évaluation à froid

17. La fin du cautionnement
18. Le nantissement et le gage : Données générales
19. Les risques liés au gage et au nantissement
20. La banque face au gage et au nantissement

### BUDGET

Prix public consultable ici : [Boutique en ligne Prix publics](#)  
Frais pédagogiques compris  
Règlement à l'inscription

### MOYENS DE PAIEMENT ACCEPTES

Carte bancaire ou virement bancaire

### AUTEUR

- Patricia ROUVIER
- Master en Gestion de patrimoine
  - DESU Gestion de patrimoine

### ACCESSIBILITE ET HANDICAP

Nous réalisons des études préalables à nos formations pour en adapter l'accès, les modalités pédagogiques et le suivi en fonction de la situation de handicap annoncée. Si nécessaire, notre référent handicap fera appel à des partenaires spécialisés.

### REFERENT PROGRAMME

- Responsable clientèle :  
[contact@sumatraformationconseil.com](mailto:contact@sumatraformationconseil.com)

### MOYENS D'ÉVALUATION MIS EN ŒUVRE ET SUIVI

Rapport des temps de connexion contresignés par le stagiaire et le(s) responsable(s) pédagogique(s) directement téléchargeable par le stagiaire

Parcours avec étapes de validation progressive obligatoires

### DIRECTION PÉDAGOGIQUE

Patricia ROUVIER, diplômée Master 2 en Gestion de Patrimoine DESU Gestion de patrimoine, et Certifiée CGPC.

### VALIDATION DE LA FORMATION

Un QCM de fin de formation permettra d'attester de l'acquisition des connaissances si la note est  $\geq 70\%$

L'attestation de formation est disponible immédiatement

**Tests d'acquisition des connaissances**

**Documentation téléchargeable**

**Test de validation final**

**Assistance technique incluse**

**Accès valable 6 Mois**

**Financement OPCO**



## PUBLICS CONCERNÉS

*Ce parcours de formation est principalement destiné aux professionnels de la banque, et aux IOBSP, IAS, Agents ou négociateurs immobiliers désireux de satisfaire à leur obligation de formation continue annuelle.*

## MODALITES D'ADMISSION

- Bénéficier d'un accès internet haut débit
- La formation est ouverte à toute personne justifiant des conditions de résidence, d'âge et d'honorabilité définies par le Code Monétaire et Financier

## DÉROULEMENT DE LA FORMATION

- Identification des besoins et projets du stagiaire
- Mise à disposition de modules de formation au format vidéo, visionneuse powerpoint, pages web, QCM d'apprentissage, d'une durée de 4 heures
- Évaluation des acquis à chaque fin de module et suivi de l'assiduité du stagiaire par l'équipe pédagogique
- Évaluation finale

## METHODES PEDAGOGIQUES

- La formation est dispensée dans le cadre d'un environnement numérique pédagogique mettant à disposition de l'apprenant des supports pédagogiques, ainsi que des exercices d'accompagnement

## DUREE

- 4 Heures avec une possibilité d'accès au cours durant 6 mois
- Validation de 4 h00 en immobilier

## CESSION ENTREPRISE ET BAIL

*Parcours conforme aux exigences de la loi Alur*

### OBJECTIFS PEDAGOGIQUES

Ensuivant cette formation, l'apprenant a pour objectif de connaître l'impact juridique et fiscal des différentes catégories de bail lors de la cession du fonds de commerce ou de la société commerciale.

### COMPÉTENCES VISÉES

Maîtriser les différentes formes de bail, élément d'actif incorporel stratégique de l'entreprise. Comprendre l'importance des différentes clauses de la convention de garantie d'actif et de passif.

## PROGRAMME

### Partie 1 - La cession du fonds de commerce

#### 1) La distinction entre la cession du fonds de commerce et du droit au bail

- Les critères différenciant
- Les conséquences juridiques et fiscales

#### 2) Modalités de transfert de la propriété commerciale

- Droit du preneur en cas de cession au successeur dans le fonds
- Indemnité de déspecialisation avec négociation tripartite en cas de cession du droit au bail
- Obligation légales relatives au transfert du bail

#### 3) Régime fiscal de la transmission : le bail commercial comme élément d'actif de l'entreprise

- Régime de droit commun
- Régimes de faveur des articles 238 quinquies et 151 octies du CGI
- Régime de faveur des petites entreprises
- Régime « départ à la retraite »
- Transmission à titre gratuit

### EVALUATIONS

- Étude de préadmission sur les besoins et connaissances du stagiaire sur les sujets enseignés
- Évaluation à chaud
- Évaluation à froid

### BUDGET

Prix public consultable ici : [Boutique en ligne Prix publics](#)  
Frais pédagogiques compris  
Règlement à l'inscription

### MOYENS DE PAIEMENT ACCEPTES

Carte bancaire ou virement bancaire

### AUTEUR

David SITRI  
▪ Avocat fiscaliste

### ACCESSIBILITE ET HANDICAP

Nous réalisons des études préalables à nos formations pour en adapter l'accès, les modalités pédagogiques et le suivi en fonction de la situation de handicap annoncée. Si nécessaire, notre référent handicap Mme ROUVIER fera appel à des partenaires spécialisés.

### REFERENT PROGRAMME

- Responsable clientèle :  
contact@sumatraformationconseil.com

## Partie 2 - La cession de la société commerciale

1) Le bail commercial comme élément d'actif incorporel stratégique cédé

2) Point d'alerte en matière d'audit d'acquisition

- Validation de la propriété commerciale (les grands réseaux commerciaux de distribution, l'exemple des Terrasses du Port, paiement des loyers)
- Le cas particulier du droit au renouvellement et du contrat à durée indéterminée
- Analyse des coûts (modalités d'indexation, zones de renouvellement, répartition des charges, ...)

3) Rédaction de la convention de garantie d'actif et de passif

- L'effet déclaratif
- Un exemple rédactionnel
- Un cas pratique de mise en œuvre

## Partie 3 - La question de la cession associée de l'immobilier d'entreprise

1) Choix relatif à la cession concomitante

- Cession de l'immobilier d'entreprise si dissociée (limitation du risque économique)
- Négociation du bail commercial comme élément essentiel du protocole de cession

2) Cas particulier du démembrement

- En principe l'usufruit (des parts ou de l'immeuble) appartient à la société commerciale
- Valorisation du droit immobilier dans le cadre de la cession
- Négociation du bail commercial au terme de l'usufruit temporaire en cas de démembrement sur les parts sociales

3) Régime fiscal de la cession

- Régime de droit commun des plus-values immobilières des particuliers (et ce y compris les cessions temporaires d'usufruit)
- Régime des sociétés à l'IS
- Régime des cessions en matière de location équipée
- Régime des crédits-baux immobiliers

Conclusion

### MOYENS D'ÉVALUATION MIS EN ŒUVRE ET SUIVI

Rapport des temps de connexion contresignés par le stagiaire et le(s) responsable(s) pédagogique(s) directement téléchargeable par le stagiaire

Parcours avec étapes de validation progressive obligatoires

### DIRECTION PÉDAGOGIQUE

Patricia ROUVIER, diplômée Master 2 en Gestion de Patrimoine DESU Gestion de patrimoine, et Certifiée CGPC.

### VALIDATION DE LA FORMATION

Un QCM de fin de formation permettra d'attester de l'acquisition des connaissances si la note est  $\geq 70\%$

L'attestation de formation est disponible immédiatement

**Tests d'acquisition des connaissances**

**Documentation téléchargeable**

**Test de validation final**

**Assistance technique incluse**

**Accès valable 6 mois**

**Financement OPCO**



### PUBLICS CONCERNÉS

*Ce parcours de formation est principalement destiné aux professionnels de la banque, de l'assurance de la gestion de patrimoine ou aux agents et mandataires d'assurances désireux de satisfaire à leurs obligations de formation continue de 15 heures par an au titre de DDA*

### MODALITES D'ADMISSION

- Bénéficier d'un accès internet haut débit
- La formation est ouverte à toute personne justifiant des conditions de résidence, d'âge et d'honorabilité définies par le Code Monétaire et Financier

### DÉROULEMENT DE LA FORMATION

- Identification des besoins et projets du stagiaire
- Mise à disposition de modules de formation au format vidéo, visionneuse powerpoint, pages web, QCM d'apprentissage, d'une durée de 4 heures
- Évaluation des acquis à chaque fin de module et suivi de l'assiduité du stagiaire par l'équipe pédagogique
- Évaluation finale

### METHODES PEDAGOGIQUES

- La formation est dispensée dans le cadre d'un environnement numérique pédagogique mettant à disposition de l'apprenant des supports pédagogiques, ainsi que des exercices d'accompagnement

## L'ASSURANCE SANTE – SECURITE

### SOCIALE ET COMPLEMENTAIRE

*Parcours conforme aux exigences de la DDA*

### OBJECTIFS PEDAGOGIQUES

Connaitre les principes d'assurance de la Sécurité sociale  
Comprendre l'articulation des assurances complémentaire santé.

### COMPÉTENCES VISÉES

Maîtriser les fondamentaux de l'assurance santé afin de savoir conseiller les clients

### PROGRAMME

#### Partie 1 – Réglementation

- Directive DDA- Principes

#### Partie 2 – Régime de base Sécurité sociale

- Définitions
- Couverture santé de base
- Ayants droits
- Prestations
- Montant des remboursements
- Spécificités
- Fonction publique
- Travailleurs indépendants
- PUMA

#### Partie 3 – Complémentaires santé

- ANI
- Modes d'adhésion
- Tarification et intervention
- Principes d'intervention
- fonctionnement
- Garanties
- Niveau d'intervention

#### DUREE

- 4 Heures avec une possibilité d'accès au cours durant 6 mois
- Validation de 4 h en assurances

#### EVALUATIONS

- Étude de préadmission sur les besoins et connaissances du stagiaire sur les sujets enseignés
- Évaluation à chaud
- Évaluation à froid

#### BUDGET

Prix public consultable ici : [Boutique en ligne Prix publics](#)

Frais pédagogiques compris  
Règlement à l'inscription

#### MOYENS DE PAIEMENT ACCEPTES

Carte bancaire ou virement bancaire

#### AUTEUR

Patrick DUFOUR  
Ancien membre du conseil  
d'administration de CGPC  
Master 2 en Gestion de patrimoine

#### ACCESSIBILITE ET HANDICAP

Nous réalisons des études préalables à nos formations pour en adapter l'accès, les modalités pédagogiques et le suivi en fonction de la situation de handicap annoncée. Si nécessaire, notre référent handicap Mme ROUVIER fera appel à des partenaires spécialisés.

#### REFERENT PROGRAMME

- Responsable clientèle :  
[contact@sumatraformationconseil.com](mailto:contact@sumatraformationconseil.com)

#### MOYENS D'ÉVALUATION MIS EN ŒUVRE ET SUIVI

Rapport des temps de connexion contresignés par le stagiaire et le(s) responsable(s) pédagogique(s) directement téléchargeable par le stagiaire

Parcours avec étapes de validation progressive obligatoires

#### DIRECTION PÉDAGOGIQUE

Patricia ROUVIER, diplômée Master 2 en Gestion de Patrimoine DESU Gestion de patrimoine, et Certifiée CGPC.

#### VALIDATION DE LA FORMATION

Un QCM de fin de formation permettra d'attester de l'acquisition des connaissances si la note est  $\geq 70\%$ .

L'attestation de formation est disponible immédiatement

#### Tests d'acquisition des connaissances

#### Documentation téléchargeable

#### Test de validation final

#### Assistance technique incluse

#### Accès valable 6 mois

#### Financement OPCO



### PUBLICS CONCERNÉS

*Ce parcours de formation est principalement destiné aux professionnels de la banque, de l'assurance de la gestion de patrimoine ou aux agents et mandataires d'assurances désireux de satisfaire à leurs obligations de formation continue de 15 heures par an*

### MODALITES D'ADMISSION

- Bénéficier d'un accès internet haut débit
- La formation est ouverte à toute personne justifiant des conditions de résidence, d'âge et d'honorabilité définies par le Code Monétaire et Financier

### DÉROULEMENT DE LA FORMATION

- Identification des besoins et projets du stagiaire
- Mise à disposition de modules de formation au format vidéo, visionneuse powerpoint, pages web, QCM d'apprentissage, d'une durée de 5 heures
- Évaluation des acquis à chaque fin de module et suivi de l'assiduité du stagiaire par l'équipe pédagogique
- Évaluation finale

### FORMATION RETRAITE DE BASE

*Parcours conforme aux exigences de la DDA*

#### OBJECTIFS PEDAGOGIQUES

Comprendre les principes de fonctionnement du système de retraite de base actuel

#### COMPÉTENCES VISÉES

Etre capable de vérifier le relevé de carrière du client sur le volet Retraite de base

#### PROGRAMME

Partie 1 – Principes généraux

Partie 2 – Les cotisations

- Qui paie ?
- Base de cotisation
- Eléments du salaire brut
- Taux réduits
- Cotisations

Partie 3 – Les Trimestres

- Trimestre cotisé
- Trimestre validé
- Trimestre de majoration
- Trimestres hors de France

Partie 4 – La liquidation

- Principe
- Age de versement
- Age taux plein
- Pénibilité
- Travail jeune

### METHODES PEDAGOGIQUES

- La formation est dispensée dans le cadre d'un environnement numérique pédagogique mettant à disposition de l'apprenant des supports pédagogiques, ainsi que des exercices d'accompagnement

### PRE-REQUIS

- Absence de pré-requis

### DUREE VALIDANTE

- Accès au cours durant 6 mois
- La formation dure 5 heures
- La formation valide 5 heures en Assurance/DDA

### EVALUATIONS

- Étude de préadmission sur les besoins et connaissances du stagiaire sur les sujets enseignés
- Évaluation à chaud
- Évaluation à froid

### Partie 5 – La Pension

- Formule
- SAM
- Taux et proportionnalité
- Majorations et limites

### Partie 6 – La réversion

- Principe et conditions
- Limites et majorations

#### BUDGET

Prix public consultable ici : [Boutique en ligne Prix publics](#)  
Frais pédagogiques compris  
Règlement à l'inscription

#### MOYENS DE PAIEMENT ACCEPTÉS

Carte bancaire ou virement bancaire

#### AUTEUR

Patrick DUFOUR  
Certifié CGPC  
Master 2 en Gestion de patrimoine  
DESU gestion de patrimoine

#### ACCESSIBILITE ET HANDICAP

Nous réalisons des études préalables à nos formations pour en adapter l'accès, les modalités pédagogiques et le suivi en fonction de la situation de handicap annoncée. Si nécessaire, notre référent handicap Mme ROUVIER fera appel à des partenaires spécialisés.

#### REFERENT PROGRAMME

- Responsable clientèle : [contact@sumatraformationconseil.com](mailto:contact@sumatraformationconseil.com)

#### MOYENS D'ÉVALUATION MIS EN ŒUVRE ET SUIVI

Rapport des temps de connexion contresignés par le stagiaire et le(s) responsable(s) pédagogique(s) directement téléchargeable par le stagiaire

Parcours avec étapes de validation progressive obligatoires

#### DIRECTION PÉDAGOGIQUE

Patricia ROUVIER, diplômée Master 2 en Gestion de Patrimoine DESU Gestion de patrimoine, et Certifiée CGPC.

#### VALIDATION DE LA FORMATION

Un QCM de fin de formation permettra d'attester de l'acquisition des connaissances

Note de réussite exigée : 70%

**Tests d'acquisition des connaissances**

**Documentation téléchargeable**

**Test de validation final**

**Assistance technique incluse**

**Accès valable 6 mois**

**Financement OPCO**



### PUBLICS CONCERNÉS

Ce parcours de formation est principalement destiné aux professionnels de la banque, de l'assurance, de l'immobilier et aux gestionnaires de patrimoine.

### MODALITES D'ADMISSION

- Bénéficier d'un accès internet haut débit
- La formation est ouverte à toute personne justifiant des conditions de résidence, d'âge et d'honorabilité définies par le Code Monétaire et Financier

### DÉROULEMENT DE LA FORMATION

- Identification des besoins et projets du stagiaire
- Mise à disposition de modules de formation au format vidéo, visionneuse powerpoint, pages web, QCM d'apprentissage, d'une durée de 7 heures
- Évaluation des acquis à chaque fin de module et suivi de l'assiduité du stagiaire par l'équipe pédagogique
- Évaluation finale

## DEVOIR DE CONSEIL DES CGP

Parcours conforme aux exigences de la loi Alur, de la DCI et de la DDA

### OBJECTIFS PEDAGOGIQUES

Assimiler les enjeux liés au devoir d'information et de conseil du CGP, quelque soit le statut réglementaire d'exercice

### COMPÉTENCES VISÉES

Maîtriser les thèmes d'un point de vue théorique

Être capable de mettre en œuvre de manière pratique au quotidien le devoir de conseil dû aux clients

### PROGRAMME

1<sup>ère</sup> Partie – Rappel du cadre réglementaire applicable aux acteurs de la gestion de patrimoine

- Les différents statuts
- Les autorités de contrôle et les associations professionnelles
  - ACPR
  - AMF
  - CNTGI / Commission Nationale des sanctions
  - Rôle des associations professionnelles CIF / Réforme du courtage
    - Rôle des associations professionnelles CIF
    - Réforme du courtage

2<sup>ème</sup> Partie – Evolution récente du cadre réglementaire des métiers de la Gestion de Patrimoine

- Impacts de MIF 2 sur le Conseil en investissements financiers
  - Apport de la directive MIF 2
  - Régime analogue applicable aux CIF
- Impacts de la DDA et du règlement « Disclosure » sur les IAS
  - Un nouveau cadre réglementaire pour la distribution d'assurance
  - Les principaux apports de la DDA
  - La Finance durable et les Impacts du règlement « disclosure »
- Réforme du crédit immobilier
- Règlement PRIIP's
  - Périmètre
  - Obligations des distributeurs
- Evolution du cadre réglementaire LCBFT 4°5°6° Directives)

#### METHODES PEDAGOGIQUES

- La formation est dispensée dans le cadre d'un environnement numérique pédagogique mettant à disposition de l'apprenant des supports pédagogiques, ainsi que des exercices d'accompagnement

#### PRE-REQUIS

- Absence de pré-requis

3<sup>ème</sup> Partie – Mise en œuvre du devoir de conseil des CGP (Panorama des dispositions applicables au parcours client)

- Rappel des règles des obligations réglementaires applicables aux CIF (Panorama des dispositions applicables au parcours client)
- Rappel des règles des obligations réglementaires applicables aux IAS et aux IOBSP
- Mise en place d'un dispositif de conformité adapté à l'application du devoir de conseil
  - Elaboration des Procédures
    - Identification des thématiques réglementaires liées au devoir de conseil
    - Eléments des procédures
  - Elaboration et mise en place du dispositif de conformité
    - Méthodes d'élaboration
    - Contenu du dispositif de conformité

#### DUREE VALIDANTE

- Durée de 7 Heures avec une possibilité d'accès au cours durant - mois
- La formation permet de valider 7 heures en Immobilier, en IOBSP, en Assurance

#### EVALUATIONS

- Étude de préadmission sur les besoins et connaissances du stagiaire sur les sujets enseignés
- Évaluation à chaud
- Évaluation à froid

#### BUDGET

Prix public consultable ici : [Boutique en ligne Prix publics](#)  
Frais pédagogiques compris  
Règlement à l'inscription

#### MOYENS DE PAIEMENT ACCEPTES

Carte bancaire ou virement bancaire

#### AUTEUR

Arieh Brunschwig  
Consultant spécialisé en  
réglementation financière et bancaire

#### ACCESSIBILITE ET HANDICAP

Nous réalisons des études préalables à nos formations pour en adapter l'accès, les modalités pédagogiques et le suivi en fonction de la situation de handicap annoncée. Si nécessaire, notre référent handicap Mme ROUVIER fera appel à des partenaires spécialisés.

#### REFERENT PROGRAMME

- Responsable clientèle :  
contact@sumatraformationconseil.com

#### MOYENS D'ÉVALUATION MIS EN ŒUVRE ET SUIVI

Rapport des temps de connexion contresignés par le stagiaire et le(s) responsable(s) pédagogique(s) directement téléchargeable par le stagiaire

Parcours avec étapes de validation progressive obligatoires

#### DIRECTION PÉDAGOGIQUE

Patricia ROUVIER, diplômée Master 2 en Gestion de Patrimoine DESU Gestion de patrimoine, certifiée CGPC

#### VALIDATION DE LA FORMATION

Un QCM de fin de formation permettra d'attester de l'acquisition des connaissances si la note est  $\geq 70\%$

L'attestation de formation est disponible immédiatement

#### Tests d'acquisition des connaissances

Documentation téléchargeable

Test de validation final

Assistance technique incluse

Accès valable 6 mois

Financement OPCO



### PUBLICS CONCERNÉS

*Ce parcours de formation est principalement destiné aux professionnels de la banque, et aux IOBSP, IAS, Agents ou négociateurs immobiliers désireux de satisfaire à leur obligation de formation continue annuelle.*

### MODALITES D'ADMISSION

- Bénéficier d'un accès internet haut débit
- La formation est ouverte à toute personne justifiant des conditions de résidence, d'âge et d'honorabilité définies par le Code Monétaire et Financier

### DÉROULEMENT DE LA FORMATION

- Identification des besoins et projets du stagiaire
- Mise à disposition de modules de formation au format vidéo, visionneuse powerpoint, pages web, QCM d'apprentissage, d'une durée de 7 heures
- Évaluation des acquis à chaque fin de module et suivi de l'assiduité du stagiaire par l'équipe pédagogique
- Évaluation finale

### METHODES PEDAGOGIQUES

- La formation est dispensée dans le cadre d'un environnement numérique pédagogique mettant à disposition de l'apprenant des supports pédagogiques, ainsi que des exercices d'accompagnement

### DUREE

- 7 Heures avec une possibilité d'accès au cours durant 6 mois

## LA VEFA VENTE EN L ETAT FUTUR D'ACHEVEMENT

*Parcours conforme aux exigences de la loi Alur*

### OBJECTIFS PEDAGOGIQUES

En suivant cette formation, l'apprenant a pour objectif de maîtriser les principes de la VEFA et les obligations qui en découlent

### COMPÉTENCES VISÉES

Être en mesure d'expliquer aux clients le mécanisme de la VEFA et de vendre des biens immobiliers en VEFA

Savoir appliquer les règles de formalisme correspondantes.

## PROGRAMME

- Partie 1 - Avant : de la prospection à la signature de l'acte de vente
  - Réserver n'est pas vendre
  - Le contrat de réservation
  - Le contrat de vente
- Partie 2 – Pendant : de la construction à la livraison
  - Protection de l'acquéreur et bonne fin des travaux
  - Réception des travaux et livraison du logement
- Partie 3 – Après : les garanties du vendeur et du constructeur
  - Les différentes garanties
  - Comment les faire jouer
- Conclusion : Relation commerciale : expliquer et rassurer

### EVALUATIONS

- Étude de préadmission sur les besoins et connaissances du stagiaire sur les sujets enseignés
- Évaluation à chaud
- Évaluation à froid

### BUDGET

Prix public consultable ici : [Boutique en ligne Prix publics](#)

Frais pédagogiques compris  
Règlement à l'inscription

### MOYENS DE PAIEMENT ACCEPTES

Carte bancaire ou virement bancaire

### AUTEUR

Marie-Hélène MARTIAL

- Avocate spécialiste du droit de l'immobilier

### ACCESSIBILITE ET HANDICAP

Nous réalisons des études préalables à nos formations pour en adapter l'accès, les modalités pédagogiques et le suivi en fonction de la situation de handicap annoncée. Si nécessaire, notre référent handicap fera appel à des partenaires spécialisés.

### REFERENT PROGRAMME

- Responsable clientèle :  
[contact@sumatraformationconseil.com](mailto:contact@sumatraformationconseil.com)

### MOYENS D'ÉVALUATION MIS EN ŒUVRE ET SUIVI

Rapport des temps de connexion contresignés par le stagiaire et le(s) responsable(s) pédagogique(s) directement téléchargeable par le stagiaire

Parcours avec étapes de validation progressive obligatoires

### DIRECTION PÉDAGOGIQUE

Patricia ROUVIER, diplômée Master 2 en Gestion de Patrimoine DESU Gestion de patrimoine, et Certifiée CGPC.

### VALIDATION DE LA FORMATION

Un QCM de fin de formation permettra d'attester de l'acquisition des connaissances si la note est  $\geq 70\%$

L'attestation de formation est disponible immédiatement

**Tests d'acquisition des connaissances**

**Documentation téléchargeable**

**Test de validation final**

**Assistance technique incluse**

**Accès valable 6 Mois**

**Financement OPCO**



**PUBLICS CONCERNÉS**

*Ce parcours de formation est principalement destiné aux professionnels de la banque, et aux IOBSP, IAS, Agents ou négociateurs immobiliers désireux de satisfaire à leur obligation de formation continue annuelle.*

**MODALITES D'ADMISSION**

- Bénéficier d'un accès internet haut débit
- La formation est ouverte à toute personne justifiant des conditions de résidence, d'âge et d'honorabilité définies par le Code Monétaire et Financier

**DÉROULEMENT DE LA FORMATION**

- Identification des besoins et projets du stagiaire
- Mise à disposition de modules de formation au format vidéo, visionneuse powerpoint, pages web, QCM d'apprentissage, d'une durée de 7 heures
- Évaluation des acquis à chaque fin de module et suivi de l'assiduité du stagiaire par l'équipe pédagogique
- Évaluation finale

**METHODES PEDAGOGIQUES**

- La formation est dispensée dans le cadre d'un environnement numérique pédagogique mettant à disposition de l'apprenant des supports pédagogiques, ainsi que des exercices d'accompagnement

**DUREE**

- 7 Heures avec une possibilité d'accès au cours durant 6 mois
- Validation des heures en immobilier

**LA LOI HOGUET ET LE MANDAT EN PRATIQUE**

*Parcours conforme aux exigences de la loi Alur*

**OBJECTIFS PEDAGOGIQUES**

En suivant cette formation, l'apprenant a pour objectif de maîtriser la Loi Hoguet et les obligations qui en découlent

Connaître les règles en matière de mandat

**COMPÉTENCES VISÉES**

Être en mesure de faire renouveler sa carte professionnelle sans difficultés

Appliquer les règles de formalisme inhérentes aux mandats au quotidien

Préserver son droit à honoraires

**PROGRAMME**

## Partie 1- La Loi Hoguet en pratique

- Champ d'application
- La carte professionnelle : délivrance initiale et renouvellement
- L'attestation d'emploi
- L'agent commercial
- La déclaration préalable d'activité
- Les registres, carnets et le compte séquestre
- Les affichages obligatoires
- Les contrôles

## Partie 2- Le Mandat

- Les conditions du droit à honoraires
- Les différents types de mandat
- Le formalisme du mandat
- Conséquences du non-respect du formalisme sur le droit à honoraires

### EVALUATIONS

- Étude de préadmission sur les besoins et connaissances du stagiaire sur les sujets enseignés
- Évaluation à chaud
- Évaluation à froid

### BUDGET

Prix public consultable ici : [Boutique en ligne Prix publics](#)  
Frais pédagogiques compris  
Règlement à l'inscription

### MOYENS DE PAIEMENT ACCEPTES

Carte bancaire ou virement bancaire

### AUTEUR

Caroline Dubuis Talayrach  
▪ Avocate spécialiste du droit de l'immobilier

### ACCESSIBILITE ET HANDICAP

Nous réalisons des études préalables à nos formations pour en adapter l'accès, les modalités pédagogiques et le suivi en fonction de la situation de handicap annoncée. Si nécessaire, notre référent handicap fera appel à des partenaires spécialisés.

### REFERENT PROGRAMME

▪ Responsable clientèle :  
contact@sumatraformationconseil.com

### MOYENS D'ÉVALUATION MIS EN ŒUVRE ET SUIVI

Rapport des temps de connexion contresignés par le stagiaire et le(s) responsable(s) pédagogique(s) directement téléchargeable par le stagiaire

Parcours avec étapes de validation progressive obligatoires

### DIRECTION PÉDAGOGIQUE

Patricia ROUVIER, diplômée Master 2 en Gestion de Patrimoine DESU Gestion de patrimoine, et Certifiée CGPC.

### VALIDATION DE LA FORMATION

Un QCM de fin de formation permettra d'attester de l'acquisition des connaissances si la note est  $\geq 70\%$

L'attestation de formation est disponible immédiatement

**Tests d'acquisition des connaissances**

**Documentation téléchargeable**

**Test de validation final**

**Assistance technique incluse**

**Accès valable 6 Mois**

**Financement OPCO**



### PUBLICS CONCERNÉS

*Ce parcours de formation est principalement destiné aux professionnels de la banque, et aux IOBSP, Agents ou négociateurs immobiliers désireux de satisfaire à leur obligation de formation continue annuelle.*

### FINANCEMENT IMMOBILIER

*Parcours conforme aux exigences de la DCI Loi Alur*

### OBJECTIFS PEDAGOGIQUES

Comprendre les règles en matière de financement immobilier.

### MODALITES D'ADMISSION

- Bénéficier d'un accès internet haut débit
- La formation est ouverte à toute personne justifiant des conditions de résidence, d'âge et d'honorabilité définies par le Code Monétaire et Financier
- Pas de pré-requis

### COMPÉTENCES VISÉES

Être capable de monter les dossiers de financement immobilier de manière conforme aux projets des clients et à la réglementation

### DÉROULEMENT DE LA FORMATION

- Identification des besoins et projets du stagiaire
- Mise à disposition de modules de formation au format vidéo, visionneuse powerpoint, pages web, QCM d'apprentissage, d'une durée de 7 heures
- Évaluation des acquis à chaque fin de module et suivi de l'assiduité du stagiaire par l'équipe pédagogique
- Évaluation finale

### PROGRAMME

Le cours est composé de 6 modules :

- Module 1 : Environnement institutionnel et réglementaire
- Module 2 : Les projets du client
- Module 3 : Les différents types de crédit
- Module 4 : Les taux et techniques de financement
- Module 5 : Les garanties et assurances
- Module 6 : Le dossier de financement

### METHODES PEDAGOGIQUES

- La formation est dispensée dans le cadre d'un environnement numérique pédagogique mettant à disposition de l'apprenant des supports pédagogiques, ainsi que des exercices d'accompagnement

### DUREE

- 7 Heures avec une possibilité d'accès au cours durant 6 mois
- La formation valide 7 heures en immobilier et 7 heures en IOBSP

### EVALUATIONS

- Étude de préadmission sur les besoins et connaissances du stagiaire sur les sujets enseignés
- Évaluation à chaud
- Évaluation à froid

### MOYENS D'ÉVALUATION MIS EN ŒUVRE ET SUIVI

Rapport des temps de connexion contresignés par le stagiaire et le(s) responsable(s) pédagogique(s) directement téléchargeable par le stagiaire

Parcours avec étapes de validation progressive obligatoires

### BUDGET

Prix public consultable ici : [Boutique en ligne Prix publics](#)  
Frais pédagogiques compris  
Règlement à l'inscription

### MOYENS DE PAIEMENT ACCEPTES

Carte bancaire ou virement bancaire

### AUTEUR

- Patricia ROUVIER
- Master en Gestion de patrimoine
  - DESU Gestion de patrimoine

### ACCESSIBILITE ET HANDICAP

Nous réalisons des études préalables à nos formations pour en adapter l'accès, les modalités pédagogiques et le suivi en fonction de la situation de handicap annoncée. Si nécessaire, notre référent handicap Mme Rouvier fera appel à des partenaires spécialisés.

### REFERENT PROGRAMME

- Responsable clientèle : [contact@sumatraformationconseil.com](mailto:contact@sumatraformationconseil.com)

### DIRECTION PÉDAGOGIQUE

Patricia ROUVIER, diplômée Master 2 en Gestion de Patrimoine DESU Gestion de patrimoine, certifiée CGPC

### VALIDATION DE LA FORMATION

Un QCM de fin de formation permettra d'attester de l'acquisition des connaissances si la note est  $\geq 70\%$

L'attestation de formation est disponible immédiatement

**Tests d'acquisition des connaissances**

**Documentation téléchargeable**

**Test de validation final**

**Assistance technique incluse**

**Accès valable 6 mois**

**Financement OPCO**

### PUBLICS CONCERNÉS

*Ce parcours de formation est principalement destiné aux professionnels de la banque, de l'assurance, de l'immobilier et aux gestionnaires de patrimoine.*

### MODALITES D'ADMISSION

- Bénéficier d'un accès internet haut débit
- La formation est ouverte à toute personne justifiant des conditions de résidence, d'âge et d'honorabilité définies par le Code Monétaire et Financier

### DÉROULEMENT DE LA FORMATION

- Identification des besoins et projets du stagiaire
- Mise à disposition de modules de formation au format vidéo, visionneuse powerpoint, pages web, QCM d'apprentissage, d'une durée de 7 heures
- Évaluation des acquis à chaque fin de module et suivi de l'assiduité du stagiaire par l'équipe pédagogique
- Évaluation finale

### METHODES PEDAGOGIQUES

- La formation est dispensée dans le cadre d'un environnement numérique pédagogique mettant à disposition de l'apprenant des supports pédagogiques, ainsi que des exercices d'accompagnement

### PRE-REQUIS

- Absence de pré-requis

## SUCCESSIONS ET LIBERALITES

*Parcours conforme aux exigences de la loi Alur, de la DCI et de la DDA*

### OBJECTIFS PEDAGOGIQUES

Maitriser les règles civiles et fiscales des successions et libéralités

### COMPÉTENCES VISÉES

Savoir en déterminer les conséquences pratiques pour le client et faire des propositions pour améliorer la transmission de son patrimoine

### PROGRAMME

#### 1<sup>ère</sup> Partie – Capacité juridique et incapacités

- Capacité
- Mineurs/ Majeurs
- Incapables majeurs : Tutelle, Sauvegarde de justice, Curatelle simple ou
- renforcée

#### 2<sup>ème</sup> Partie – La transmission : successions et donations

- Transmission du patrimoine légal : L'ordre et les degrés
- La fente
- La dévolution avec ou sans enfants
- La dévolution avec ou sans conjoint survivant
- Autres cas
- Transmission organisées
- Les donations simples
- Les donations partage
- Les legs
- Les testaments

**SUCC**  
**7 HEURES**



IMMOBILIER

#### DUREE VALIDANTE

- Durée : 7 Heures avec une possibilité d'accès au cours durant 6 mois
- La formation valide 7 h en immobilier, IOBSP, Assurance

#### EVALUATIONS

- Étude de préadmission sur les besoins et connaissances du stagiaire sur les sujets enseignés
- Évaluation à chaud
- Évaluation à froid

#### BUDGET

Prix public consultable ici : [Boutique en ligne Prix publics](#)  
Frais pédagogiques compris  
Règlement à l'inscription

#### MOYENS DE PAIEMENT ACCEPTES

Carte bancaire ou virement bancaire

#### AUTEUR

- Patricia ROUVIER
- Master en Gestion de patrimoine
  - DESU Gestion de patrimoine

#### ACCESSIBILITE ET HANDICAP

Nous réalisons des études préalables à nos formations pour en adapter l'accès, les modalités pédagogiques et le suivi en fonction de la situation de handicap annoncée. Si nécessaire, notre référent handicap Mme ROUVIER fera appel à des partenaires spécialisés.

#### REFERENT PROGRAMME

- Responsable clientèle :  
contact@sumatraformationconseil.com

#### MOYENS D'ÉVALUATION MIS EN ŒUVRE ET SUIVI

Rapport des temps de connexion contresignés par le stagiaire et le(s) responsable(s) pédagogique(s) directement téléchargeable par le stagiaire

Parcours avec étapes de validation progressive obligatoires

#### DIRECTION PÉDAGOGIQUE

Patricia ROUVIER, diplômée Master 2 en Gestion de Patrimoine DESU Gestion de patrimoine ET CERTIFI2E cgpc

#### VALIDATION DE LA FORMATION

Un QCM de fin de formation permettra d'attester de l'acquisition des connaissances si la note est  $\geq 70\%$

L'attestation de formation est disponible immédiatement

**Tests d'acquisition des connaissances**

**Documentation téléchargeable**

**Test de validation final**

**Assistance technique incluse**

**Accès valable 6 mois**

**Financement OPCO**

ASSURANCE

IOBSP

### PUBLICS CONCERNÉS

Ce parcours de formation est principalement destiné aux professionnels de la banque, de l'assurance, de l'immobilier et aux gestionnaires de patrimoine.

### MODALITES D'ADMISSION

- Bénéficier d'un accès internet haut débit
- La formation est ouverte à toute personne justifiant des conditions de résidence, d'âge et d'honorabilité définies par le Code Monétaire et Financier

### DÉROULEMENT DE LA FORMATION

- Identification des besoins et projets du stagiaire
- Mise à disposition de modules de formation au format vidéo, visionneuse powerpoint, pages web, QCM d'apprentissage, d'une durée de 7 heures
- Évaluation des acquis à chaque fin de module et suivi de l'assiduité du stagiaire par l'équipe pédagogique
- Évaluation finale

### METHODES PEDAGOGIQUES

- La formation est dispensée dans le cadre d'un environnement numérique pédagogique mettant à disposition de l'apprenant des supports pédagogiques, ainsi que des exercices d'accompagnement

### DUREE

- 7 Heures avec une possibilité d'accès au cours durant 6 mois
- Validation des heures en : Immobilier, Iobsp et Assurance

### REGIMES MATRIMONIAUX

Parcours conforme aux exigences de la loi Alur de la DDA et de la DCI

#### OBJECTIFS PEDAGOGIQUES

Connaitre les principes de fonctionnement des différents régimes matrimoniaux et de comprendre les enjeux en termes de stratégie patrimoniale.

#### COMPÉTENCES VISÉES

Maîtriser les différentes formes d'union

Etre capable de distinguer les avantages et inconvénients de chaque régime en fonction des projets de vie du client

#### PROGRAMME

##### Introduction

- Droit commun des contrats
- Capacités
- Incapacités

##### 1<sup>ère</sup> Partie – Les régimes matrimoniaux

- Principes généraux
- Communauté d'acquêts
- Autres régimes de communauté
- Modifications conventionnelles de la communauté
- Séparation de biens
- Participation aux acquêts

##### 2<sup>ème</sup> Partie – Changement de régime matrimonial

- Conditions et opportunité du changement
- Organisation de la protection du conjoint survivant
- Avantages matrimoniaux
- Libéralités entre époux

##### 3<sup>ème</sup> Partie – Liquidation du régime matrimonial

- Les enjeux de la liquidation : récompenses et créances entre époux
- Fiscalité de la liquidation

##### 4<sup>ème</sup> Partie – Le concubinage

##### 5<sup>ème</sup> Partie – Le Pacs

##### 6<sup>ème</sup> Partie – La filiation

##### 7<sup>ème</sup> Partie – Conjoints de nationalités différentes

### EVALUATIONS

- Étude de préadmission sur les besoins et connaissances du stagiaire sur les sujets enseignés
- Évaluation à chaud
- Évaluation à froid

### MOYENS D'ÉVALUATION MIS EN ŒUVRE ET SUIVI

Rapport des temps de connexion contresignés par le stagiaire et le(s) responsable(s) pédagogique(s) directement téléchargeable par le stagiaire

Parcours avec 2 étapes de validation progressive obligatoires

### BUDGET

Prix public consultable ici : [Boutique en ligne Prix publics](#)  
Frais pédagogiques compris  
Règlement à l'inscription

### MOYENS DE PAIEMENT ACCEPTÉS

Carte bancaire ou virement bancaire

### AUTEUR

Patricia ROUVIER

- Master en Gestion de patrimoine
- DESU Gestion de patrimoine

### ACCESSIBILITE ET HANDICAP

Nous réalisons des études préalables à nos formations pour en adapter l'accès, les modalités pédagogiques et le suivi en fonction de la situation de handicap annoncée. Si nécessaire, notre référent handicap fera appel à des partenaires spécialisés.

### REFERENT PROGRAMME

- Responsable clientèle :  
[contact@sumatraformationconseil.com](mailto:contact@sumatraformationconseil.com)

### DIRECTION PÉDAGOGIQUE

Patricia ROUVIER diplômée Master 2 en Gestion de Patrimoine DESU Gestion de patrimoine, et Certifiée CGPC.

### VALIDATION DE LA FORMATION

Un QCM de fin de formation permettra d'attester de l'acquisition des connaissances si la note est  $\geq 70\%$

L'attestation de formation est disponible immédiatement

#### Tests d'acquisition des connaissances

Documentation téléchargeable

Test de validation final

Assistance technique incluse

Accès valable 6 mois

Financement OPCO



### PUBLICS CONCERNÉS

*Ce parcours de formation est principalement destiné aux professionnels de la banque, et aux IOBSP, Agents ou négociateurs immobiliers désireux de satisfaire à leur obligation de formation continue annuelle.*

### MODALITES D'ADMISSION

- Bénéficier d'un accès internet haut débit
- La formation est ouverte à toute personne justifiant des conditions de résidence, d'âge et d'honorabilité définies par le Code Monétaire et Financier
- Pas de pré-requis

### DÉROULEMENT DE LA FORMATION

- Identification des besoins et projets du stagiaire
- Mise à disposition de modules de formation au format vidéo, visionneuse powerpoint, pages web, QCM d'apprentissage, d'une durée de 7 heures
- Évaluation des acquis à chaque fin de module et suivi de l'assiduité du stagiaire par l'équipe pédagogique
- Évaluation finale

### METHODES PEDAGOGIQUES

- La formation est dispensée dans le cadre d'un environnement numérique pédagogique mettant à disposition de l'apprenant des supports pédagogiques, ainsi que des exercices d'accompagnement

### LES GARANTIES

*Parcours conforme aux exigences de la loi Alur et de la DCI*

#### OBJECTIFS PEDAGOGIQUES

En suivant cette formation, l'apprenant a pour objectif de connaître les garanties couvrant les prêts immobiliers.

#### COMPÉTENCES VISÉES

Maîtriser les caractéristiques différentes garanties et adapter la garantie au projet de prêt immobilier du client.

#### PROGRAMME

Les garanties couvrant les prêts:

1. Le choix des garanties en matière de crédits aux particuliers
2. Les sûretés personnelles en matière de crédits aux particuliers
3. Les sûretés réelles en matière de crédits aux particuliers
4. Les privilèges et les subrogations en matière de crédit aux particuliers
5. L'hypothèque : Données générales
6. La constitution d'une hypothèque conventionnelle
7. Les crédits hypothécaires
8. Les droits conférés par l'hypothèque
9. Les risques de l'hypothèque
10. Le privilège du prêteur de deniers (PPD)
11. L'hypothèque conventionnelle et ses risques
12. Le cautionnement
13. Les principes du cautionnement
14. La capacité de cautionner
15. L'étendue du cautionnement vis-à-vis d'un particulier
16. La mise en jeu du cautionnement en faveur d'un particulier

#### DUREE

- 7 Heures avec une possibilité d'accès au cours durant 6 mois
- La formation valide 7 heures en immobilier et 8 heures en IOBSP

#### EVALUATIONS

- Étude de préadmission sur les besoins et connaissances du stagiaire sur les sujets enseignés
- Évaluation à chaud
- Évaluation à froid

#### BUDGET

Prix public consultable ici : [Boutique en ligne Prix publics](#)  
Frais pédagogiques compris  
Règlement à l'inscription

#### MOYENS DE PAIEMENT ACCEPTES

Carte bancaire ou virement bancaire

#### AUTEUR

- Patricia ROUVIER
- Master en Gestion de patrimoine
  - DESU Gestion de patrimoine

#### ACCESSIBILITE ET HANDICAP

Nous réalisons des études préalables à nos formations pour en adapter l'accès, les modalités pédagogiques et le suivi en fonction de la situation de handicap annoncée. Si nécessaire, notre référent handicap Mme Rouvier fera appel à des partenaires spécialisés.

#### REFERENT PROGRAMME

- Responsable clientèle :  
contact@sumatraformationconseil.com

17. La fin du cautionnement
18. Le nantissement et le gage : Données générales
19. Les risques liés au gage et au nantissement
20. La banque face au gage et au nantissement

#### MOYENS D'ÉVALUATION MIS EN ŒUVRE ET SUIVI

Rapport des temps de connexion contresignés par le stagiaire et le(s) responsable(s) pédagogique(s) directement téléchargeable par le stagiaire

Parcours avec étapes de validation progressive obligatoires

#### DIRECTION PÉDAGOGIQUE

Patricia ROUVIER, diplômée Master 2 en Gestion de Patrimoine DESU Gestion de patrimoine et certifiée CGPC,

#### VALIDATION DE LA FORMATION

Un QCM de fin de formation permettra d'attester de l'acquisition des connaissances si la note est  $\geq 70\%$

L'attestation de formation est disponible immédiatement

#### Tests d'acquisition des connaissances

Documentation téléchargeable

Test de validation final

Assistance technique incluse

Accès valable 6 mois

Financement OPCO



### PUBLICS CONCERNÉS

Formation répondant au [Décret n°2016-173 du 18 février 2016 relatif à la formation continue des professionnels de l'immobilier](#). La formation s'adresse *les titulaires de la carte professionnelle d'agent immobilier (ou s'il s'agit d'une personne morale, son représentant légal), les personnes qui assurent la direction d'un établissement, d'une succursale, d'une agence ou d'un bureau, les salariés et agents commerciaux employés en tant que négociateurs immobiliers, détenteurs d'une attestation d'habilitation fournie par le titulaire de la carte d'agent immobilier.*

### MODALITES D'ADMISSION

- Bénéficier d'un accès internet haut débit
- La formation est ouverte à toute personne justifiant des conditions de résidence, d'âge et d'honorabilité définies par le Code Monétaire et Financier

### DÉROULEMENT DE LA FORMATION

- Identification des besoins et projets du stagiaire
- Mise à disposition de modules de formation au format vidéo, visionneuse powerpoint, pages web, QCM d'apprentissage, d'une durée de 7 heures
- Évaluation des acquis à chaque fin de module et suivi de l'assiduité du stagiaire par l'équipe pédagogique
- Évaluation finale

### METHODES PEDAGOGIQUES

- La formation est dispensée dans le cadre d'un environnement numérique pédagogique mettant à disposition de l'apprenant des supports pédagogiques, ainsi que des exercices d'accompagnement

## LES BAUX COMMERCIAUX

*Parcours conforme aux exigences de la loi Alur*

### OBJECTIFS PEDAGOGIQUES

Découvrir les principes fondamentaux régissant les baux commerciaux

### COMPÉTENCES VISÉES :

A l'issue de cette formation, les participants seront capables :

- D'analyser et de négocier un bail commercial
- De maîtriser les dispositions obligatoires d'un bail commercial
- De maîtriser les étapes de vie d'un bail commercial

### PROGRAMME

- I – Introduction:
- II – Le champ d'application du statut des baux commerciaux
- III – La conclusion du bail commercial
- IV – Les obligations des parties
- V – Les charges et les réparations dans le bail commercial

#### DUREE

- 7 Heures avec une possibilité d'accès au cours durant 6 mois
- Validation de 7h00 en Immobilier

#### EVALUATIONS

- Étude de préadmission sur les besoins et connaissances du stagiaire sur les sujets enseignés
- Évaluation à chaud
- Évaluation à froid

#### BUDGET

Prix public consultable ici : [Boutique en ligne Prix publics](#)  
Frais pédagogiques compris  
Règlement à l'inscription

#### MOYENS DE PAIEMENT ACCEPTES

Carte bancaire ou virement bancaire

#### AUTEUR

Rim KHIRDDINE  
Avocat libéral au sein du Cabinet  
Winston and Strawn LLP -  
Département  
Business, Banking and Financial Law  
et Département Litigation.  
-Spécialiste en droit immobilier : audit  
de baux commerciaux dans le cadre  
d'opérations de restructuration et  
d'acquisition ; revue, rédaction et  
négociation en français et en anglais  
de baux commerciaux et de baux  
dérogatoires

#### ACCESSIBILITE ET HANDICAP

Nous réalisons des études préalables à nos formations pour en adapter l'accès, les modalités pédagogiques et le suivi en fonction de la situation de handicap annoncée. Si nécessaire, notre référent handicap Mme Rouvier fera appel à des partenaires spécialisés.

#### REFERENT PROGRAMME

- Responsable clientèle :  
contact@sumatraformationconseil.com

VI – Le loyer du bail commercial

VII – Le changement de destination des locaux loués (la « déspecialisation »)

VIII – La cession et la sous-location

IX – La résiliation du bail commercial

X – La fin du bail commercial

XI – Le renouvellement du bail commercial

### MOYENS D'ÉVALUATION MIS EN ŒUVRE ET SUIVI

Rapport des temps de connexion contresignés par le stagiaire et le(s) responsable(s) pédagogique(s) directement téléchargeable par le stagiaire

Parcours avec étapes de validation progressive obligatoires

### DIRECTION PÉDAGOGIQUE

Patricia ROUVIER, diplômée Master 2 en Gestion de Patrimoine DESU Gestion de patrimoine , certifiée CGPC

### VALIDATION DE LA FORMATION

Un QCM de fin de formation permettra d'attester de l'acquisition des connaissances si le résultat est égal à 70%

L'attestation de formation est disponible immédiatement

**Tests d'acquisition des connaissances**

**Documentation téléchargeable**

**Test de validation final**

**Assistance technique incluse**

**Accès valable 6 mois**

**Financement OPCO**



### PUBLICS CONCERNÉS

*Ce parcours de formation est principalement destiné aux professionnels de la banque, et aux IOBSP, IAS, Agents ou négociateurs immobiliers désireux de satisfaire à leur obligation de formation continue annuelle.*

### MODALITES D'ADMISSION

- Bénéficier d'un accès internet haut débit
- La formation est ouverte à toute personne justifiant des conditions de résidence, d'âge et d'honorabilité définies par le Code Monétaire et Financier

### DÉROULEMENT DE LA FORMATION

- Identification des besoins et projets du stagiaire
- Mise à disposition de modules de formation au format vidéo, visionneuse powerpoint, pages web, QCM d'apprentissage, d'une durée de 7 heures
- Évaluation des acquis à chaque fin de module et suivi de l'assiduité du stagiaire par l'équipe pédagogique
- Évaluation finale

### METHODES PEDAGOGIQUES

- La formation est dispensée dans le cadre d'un environnement numérique pédagogique mettant à disposition de l'apprenant des supports pédagogiques, ainsi que des exercices d'accompagnement

### DUREE

- 7 Heures avec une possibilité d'accès au cours durant 1 an  
Validation de 7 heures en immobilier et en lobsp

### DCI : DIRECTIVE CREDIT IMMOBILIER ET TAEG

*Parcours conforme aux exigences de la loi Alur*

### OBJECTIFS PEDAGOGIQUES

Maîtriser l'environnement réglementaire du crédit et les nouvelles règles de la directive crédit immobilier

### COMPÉTENCES VISÉES

Mettre en œuvre le formalisme induit par la nouvelle réglementation

Être capable de vérifier les crédits des clients en particulier sur

### PROGRAMME

#### 1<sup>ère</sup> Partie – Le TAEG et la jurisprudence

- Les règles de calcul
- Cas pratique
- La jurisprudence

#### 2<sup>ème</sup> Partie – La DCI Directive crédit immobilier

- La nouvelle classification
- Les niveaux de conseil

#### 3<sup>ème</sup> Partie – La FISE

- Les rubriques de la FISE
- Comment l'utiliser

### EVALUATIONS

- Étude de préadmission sur les besoins et connaissances du stagiaire sur les sujets enseignés
- Évaluation à chaud
- Évaluation à froid

### BUDGET

Prix public consultable ici : [Boutique en ligne Prix publics](#)  
Frais pédagogiques compris  
Règlement à l'inscription

### MOYENS DE PAIEMENT ACCEPTES

Carte bancaire ou virement bancaire

### AUTEUR

- Patricia ROUVIER
- Master en Gestion de patrimoine
  - DESU Gestion de patrimoine

### ACCESSIBILITE ET HANDICAP

Nous réalisons des études préalables à nos formations pour en adapter l'accès, les modalités pédagogiques et le suivi en fonction de la situation de handicap annoncée. Si nécessaire, notre référent handicap fera appel à des partenaires spécialisés.

### REFERENT PROGRAMME

- Responsable clientèle :  
[contact@sumatraformationconseil.com](mailto:contact@sumatraformationconseil.com)

### MOYENS D'ÉVALUATION MIS EN ŒUVRE ET SUIVI

Rapport des temps de connexion contresignés par le stagiaire et le(s) responsable(s) pédagogique(s) directement téléchargeable par le stagiaire

Parcours avec étapes de validation progressive obligatoires

### DIRECTION PÉDAGOGIQUE

Patricia ROUVIER, diplômée Master 2 en Gestion de Patrimoine DESU Gestion de patrimoine, et Certifiée CGPC.

### VALIDATION DE LA FORMATION

Un QCM de fin de formation permettra d'attester de l'acquisition des connaissances si la note est  $\geq 70\%$

L'attestation de formation est disponible immédiatement

#### Tests d'acquisition des connaissances

#### Documentation téléchargeable

#### Test de validation final

#### Assistance technique incluse

#### Accès valable 6 mois

#### Financement OPCO



### PUBLICS CONCERNÉS

*Ce parcours de formation est principalement destiné aux professionnels de la banque, de l'assurance, de l'immobilier et aux gestionnaires de patrimoine*

### MODALITES D'ADMISSION

- Bénéficier d'un accès internet haut débit
- La formation est ouverte à toute personne justifiant des conditions de résidence, d'âge et d'honorabilité définies par le Code Monétaire et Financier

### DÉROULEMENT DE LA FORMATION

- Identification des besoins et projets du stagiaire
- Mise à disposition de modules de formation au format vidéo, visionneuse powerpoint, pages web, QCM d'apprentissage, d'une durée de 7 heures
- Évaluation des acquis à chaque fin de module et suivi de l'assiduité du stagiaire par l'équipe pédagogique
- Évaluation finale

### METHODES PEDAGOGIQUES

- La formation est dispensée dans le cadre d'un environnement numérique pédagogique mettant à disposition de l'apprenant des supports pédagogiques, ainsi que des exercices d'accompagnement

### DUREE VALIDANTE

- 7 Heures en immobilier avec une possibilité d'accès au cours durant 6 mois

## REGIMES MALRAUX – MONUMENTS HISTORIQUES

*Parcours conforme aux exigences de la loi Alur*

### OBJECTIFS PEDAGOGIQUES

A l'issue de cette formation, les participants seront capables :

- de respecter le cadre juridique et réglementaire de la profession
- de s'assurer de la conformité des processus commerciaux avec les exigences réglementaires
- d'identifier les risques et d'apporter les mesures correctives nécessaires
- A l'issue de cette formation, les participants seront capables faire un point de leurs connaissances et acquérir le niveau de pratique attendu en matière de montage d'opérations en investissement locatif.

### COMPÉTENCES VISÉES

Savoir mettre en pratique les règles relatives à ces régimes fiscaux

### PROGRAMME

Les thèmes abordés :

- Le Régime Fiscal Malraux
  - Le Régime Fiscal des MH Monuments Historiques
1. LE REGIME DES « MONUMENTS HISTORIQUES » ET ASSIMILES
- Les immeubles concernés
  - Les modalités de déduction
  - Immeuble procurant des recettes imposables et non occupé par son propriétaire
  - Immeuble ne procurant aucune recette imposable
  - Immeuble procurant des recettes imposables et occupé par son propriétaire
  - Conditions d'application-
- Obligations des propriétaires et sanctions

### EVALUATIONS

- Étude de préadmission sur les besoins et connaissances du stagiaire sur les sujets enseignés
- Évaluation à chaud
- Évaluation à froid

### BUDGET

Prix public consultable ici : [Boutique en ligne Prix publics](#)  
Frais pédagogiques compris  
Règlement à l'inscription

### MOYENS DE PAIEMENT ACCEPTES

Carte bancaire ou virement bancaire

### AUTEUR

Etienne SUMONJA  
Avocat et président de la société de conseil Lazare & Associés.

### ACCESSIBILITE ET HANDICAP

Nous réalisons des études préalables à nos formations pour en adapter l'accès, les modalités pédagogiques et le suivi en fonction de la situation de handicap annoncée. Si nécessaire, notre référent handicap fera appel à des partenaires spécialisés.

### REFERENT PROGRAMME

- Responsable clientèle :  
contact@sumatraformationconseil.com

### 2. LE REGIME « ANCIEN MALRAUX »

- Champ d'application
- Dépenses éligibles, modalités et conditions d'application
- Obligations déclaratives – Cas de remise en cause

### 3. LE REGIME « PROTECTION DU PATRIMOINE NATUREL » POUR CERTAINS ESPACES NATURELS BENEFICIANT DU LABEL « FONDATION DU PATRIMOINE »

### 4. REDUCTION D'IMPOT ACCORDEE AU TITRE DES DEPENSES DE RESTAURATION IMMOBILIERE DANS LES SECTEURS SAUVEGARDES, LES QUARTIERS ANCIENS DEGRADEES ET LES ZONES PROTEGEES

- Champ d'application
- Conditions d'application
- Modalités d'application
- Obligations déclaratives – Cas de remise en cause

### MOYENS D'ÉVALUATION MIS EN ŒUVRE ET SUIVI

Rapport des temps de connexion contresignés par le stagiaire et le(s) responsable(s) pédagogique(s) directement téléchargeable par le stagiaire

Parcours avec étapes de validation progressive obligatoires

### DIRECTION PÉDAGOGIQUE

Patricia ROUVIER, diplômée Master 2 en Gestion de Patrimoine DESU Gestion de patrimoine, et CertifiéesCGPC.

### VALIDATION DE LA FORMATION

Un QCM de fin de formation permettra d'attester de l'acquisition des connaissances si la note est  $\geq 70\%$

L'attestation de formation est disponible immédiatement

**Tests d'acquisition des connaissances**

**Documentation téléchargeable**

**Test de validation final**

**Assistance technique incluse**

**Accès valable 6 mois**

**Financement OPCO**



### PUBLICS CONCERNÉS

*Ce parcours de formation est principalement destiné aux professionnels de l'immobilier ou de la gestion de patrimoine, désireux de satisfaire à leur obligation de formation annuelle en immobilier au titre de la Loi Alur.*

### MODALITES D'ADMISSION

- Bénéficier d'un accès internet haut débit
- La formation est ouverte à toute personne justifiant des conditions de résidence, d'âge et d'honorabilité définies par le Code Monétaire et Financier

### DÉROULEMENT DE LA FORMATION

- Identification des besoins et projets du stagiaire
- Mise à disposition de modules de formation au format vidéo, visionneuse powerpoint, pages web, QCM d'apprentissage
- Évaluation des acquis à chaque fin de module et suivi de l'assiduité du stagiaire par l'équipe pédagogique
- Évaluation finale

### METHODES PEDAGOGIQUES

- La formation est dispensée dans le cadre d'un environnement numérique pédagogique mettant à disposition de l'apprenant des supports pédagogiques, ainsi que des exercices d'accompagnement

### DUREE VALIDANTE

- La formation DEONRCP valide 7 heures en immobilier

## DEONTOLOGIE, RESPONSABILITE CIVILE PROFESSIONNELLE ET RGPD

*Parcours conforme aux exigences de la loi Alur*

### OBJECTIFS PEDAGOGIQUES

En suivant cette formation, l'apprenant a pour objectif de décrypter le décret déontologie et le règlement RGPD.

### COMPÉTENCES VISÉES

Éviter les risques de mise en jeu de sa responsabilité et les éventuelles sanctions afférentes à ces textes.

Savoir appliquer le Code de déontologie

### PROGRAMME

Partie 1 - Le Code de déontologie des professionnels de l'Immobilier

- Notions clés à destination des tiers
- Notions clés à destination des professionnels
- Responsabilité et devoir de conseil
- Responsabilité contractuelle

-Obligation de moyens

-Obligation de résultats

-Devoir de conseil et d'assistance

- Responsabilité délictuelle
- Exemples
- Comparaison
- Conclusion

Partie 2 - Le RGPD règlement général à la protection des données

- RGPD théorique
- RGPD Pratique

### EVALUATIONS

- Étude de préadmission sur les besoins et connaissances du stagiaire sur les sujets enseignés
- Évaluation à chaud
- Évaluation à froid

### PRE-REQUIS

- Pas de pré-requis

### BUDGET

Prix public consultable ici : [Boutique en ligne Prix publics](#)  
Frais pédagogiques compris  
Règlement à l'inscription

### MOYENS DE PAIEMENT ACCEPTES

Carte bancaire ou virement bancaire

### AUTEUR

- Patricia ROUVIER
- Master en Gestion de patrimoine
  - DESU Gestion de patrimoine

### ACCESSIBILITE ET HANDICAP

Nous réalisons des études préalables à nos formations pour en adapter l'accès, les modalités pédagogiques et le suivi en fonction de la situation de handicap annoncée. Si nécessaire, notre référent handicap Mme Rouvier fera appel à des partenaires spécialisés.

### REFERENT PROGRAMME

- Responsable clientèle :  
contact@sumatraformationconseil.com

### MOYENS D'ÉVALUATION MIS EN ŒUVRE ET SUIVI

Rapport des temps de connexion contresignés par le stagiaire et le(s) responsable(s) pédagogique(s) directement téléchargeable par le stagiaire

Parcours avec étapes de validation progressive obligatoires

### DIRECTION PÉDAGOGIQUE

Patricia ROUVIER diplômée Master 2 en Gestion de Patrimoine DESU Gestion de patrimoine, certifiée CGPC

### VALIDATION DE LA FORMATION

Un QCM de fin de formation permettra d'attester de l'acquisition des connaissances

Note de réussite exigée : 70%

L'attestation de formation est disponible immédiatement

#### Tests d'acquisition des connaissances

#### Documentation téléchargeable

#### Test de validation final

#### Assistance technique incluse

#### Accès valable 6 mois

#### Financement OPCO



### PUBLICS CONCERNÉS

*Cette formation est centrée sur la lutte contre le blanchiment et le financement du terrorisme. Elle s'inscrit dans le cadre des obligations de formation continue des professionnels de l'immobilier au titre de la Loi Alur.*

### MODALITES D'ADMISSION

- Bénéficier d'un accès internet haut débit
- La formation est ouverte à toute personne justifiant des conditions de résidence, d'âge et d'honorabilité définies par le Code Monétaire et Financier

### DÉROULEMENT DE LA FORMATION

- Identification des besoins et projets du stagiaire
- Mise à disposition de modules de formation au format vidéo, visionneuse powerpoint, pages web, QCM d'apprentissage, d'une durée de 7 heures
- Évaluation des acquis à chaque fin de module et suivi de l'assiduité du stagiaire par l'équipe pédagogique
- Évaluation finale

### METHODES PEDAGOGIQUES

- La formation est dispensée dans le cadre d'un environnement numérique pédagogique mettant à disposition de l'apprenant des supports pédagogiques, ainsi que des exercices d'accompagnement

### DUREE

- 7 Heures validantes en immobilier avec une possibilité d'accès au cours durant 6 mois

### FORMATION LCBFT

*Parcours conforme aux exigences de la loi Alur*

### OBJECTIFS PEDAGOGIQUES

Etre en mesure de relier ces concepts à son activité professionnelle quotidienne et mettre en œuvre le protocole afférent.

### COMPÉTENCES VISÉES

Connaitre la réglementation applicable en matière de lutte contre le blanchiment

Actualiser ses connaissances sur ce sujet

### PROGRAMME

Introduction : Les points de contrôle du régulateur

#### A- Le blanchiment de l'argent sale

- ✓ Qu'est ce le blanchiment de l'argent
- ✓ Qu'est ce qu'un délit de blanchiment ?
- ✓ Les organes de contrôle et de lutte
- ✓ Les obligations des professionnels de l'immobilier et le Protocole : Lignes directrices de la DGCCRF
- ✓ Les apports de la 4° directive et de la 5° directive

#### B- Le Protocole LCB/FT

- ✓ Qu'est ce qu'un protocole ?
- ✓ Que doit il contenir
- ✓ Comment construire une cartographie des risques ?

#### C- Le registre des bénéficiaires effectifs

- ✓ Sociétés assujetties
- ✓ Le dépôt
- ✓ Les informations contenues et le droit de communication

#### D- L'identification des bénéficiaires effectifs

- ✓ Approche mathématique et approche juridique
- ✓ 17 Cas pratiques

### EVALUATIONS

- Étude de préadmission sur les besoins et connaissances du stagiaire sur les sujets enseignés
- Évaluation à chaud
- Évaluation à froid

### BUDGET

Prix public consultable ici : [Boutique en ligne Prix publics](#)  
Frais pédagogiques compris  
Règlement à l'inscription

### MOYENS DE PAIEMENT ACCEPTES

Carte bancaire ou virement bancaire

### AUTEUR

- Patricia ROUVIER
- Master en Gestion de patrimoine
  - DESU Gestion de patrimoine

### ACCESSIBILITE ET HANDICAP

Nous réalisons des études préalables à nos formations pour en adapter l'accès, les modalités pédagogiques et le suivi en fonction de la situation de handicap annoncée. Si nécessaire, notre référent handicap Mme Rouvier fera appel à des partenaires spécialisés.

### REFERENT PROGRAMME

- Responsable clientèle : [contact@sumatraformationconseil.com](mailto:contact@sumatraformationconseil.com)

### MOYENS D'ÉVALUATION MIS EN ŒUVRE ET SUIVI

Rapport des temps de connexion contresignés par le stagiaire et le(s) responsable(s) pédagogique(s) directement téléchargeable par le stagiaire

Parcours avec étapes de validation progressive obligatoires

### DIRECTION PÉDAGOGIQUE

Patricia ROUVIER, diplômée Master 2 en Gestion de Patrimoine DESU Gestion de patrimoine, certifiée CGPC

### VALIDATION DE LA FORMATION

Un QCM de fin de formation permettra d'attester de l'acquisition des connaissances si la note est  $\geq 70\%$

L'attestation de formation est disponible immédiatement

#### Tests d'acquisition des connaissances

Documentation téléchargeable

Test de validation final

Assistance technique incluse

Accès valable 6 mois

Financement OPCO



## PUBLICS CONCERNÉS

Formation répondant au [Décret n°2016-173 du 18 février 2016 relatif à la formation continue des professionnels de l'immobilier](#). La formation s'adresse les titulaires de la carte professionnelle d'agent immobilier (ou s'il s'agit d'une personne morale, son représentant légal), les personnes qui assurent la direction d'un établissement, d'une succursale, d'une agence ou d'un bureau, les salariés et agents commerciaux employés en tant que négociateurs immobiliers, détenteurs d'une attestation d'habilitation fournie par le titulaire de la carte d'agent immobilier.

## MODALITES D'ADMISSION

- Bénéficier d'un accès internet haut débit
- La formation est ouverte à toute personne justifiant des conditions de résidence, d'âge et d'honorabilité définies par le Code Monétaire et Financier

## DÉROULEMENT DE LA FORMATION

- Identification des besoins et projets du stagiaire
- Mise à disposition de modules de formation au format vidéo, visionneuse powerpoint, pages web, QCM d'apprentissage, d'une durée de 7 heures
- Évaluation des acquis à chaque fin de module et suivi de l'assiduité du stagiaire par l'équipe pédagogique
- Évaluation finale

## METHODES PEDAGOGIQUES

- La formation est dispensée dans le cadre d'un environnement numérique pédagogique mettant à disposition de l'apprenant des supports pédagogiques, ainsi que des exercices d'accompagnement

## FISCALITE IMMOBILIERE

### OBJECTIFS PEDAGOGIQUES

En suivant cette formation, l'apprenant a pour objectif de connaître les changements intervenus dans la fiscalité immobilière, ainsi que les techniques d'endettement et de SCI.

### COMPÉTENCES VISÉES

Savoir adapter les stratégies patrimoniales des clients en matière d'immobilier

## PROGRAMME

Partie 1 : La fiscalité immobilière en mouvement

- Une fiscalité I.R.P.P rénovée
  - Rappel règles de base
  - Une fiscalité forfaitaire des revenus financiers versus fiscalité progressive des revenus fonciers ;
  - Hausse de la CSG – traitement de la CSG déductible ;
  - Comparaison nouvelle fiscalité des plus-values mobilières et plus-values immobilières ;
  - La transition du prélèvement à la source : revenus courant (revenus fonciers...), revenus exceptionnels (plus-values immobilières..) ;
  - Traitement des charges foncières en 2018-2019 : caractère déductible, gestion du déficit, produits défiscalisant...
- Nouvel Impôt sur la fortune Immobilière (IFI)
  - Principes, champ d'application, calcul, produits défiscalisant
  - Le traitement de la détention indirecte de l'immobilier de placement,
  - La déduction limitée d'un prêt in fine,
  - Les limites législatives du recours à la vente à soi-même,
  - Le traitement de l'immobilier professionnel,
  - Interrogations sur la valorisation d'un usufruit successoral.

#### PRE-REQUIS

- Il est conseillé d'avoir des bases en matière de fiscalité du particulier

#### DUREE

- La formation FiscalMMO valide 7 hoo en immobilier

#### EVALUATIONS

- Étude de préadmission sur les besoins et connaissances du stagiaire sur les sujets enseignés
- Évaluation à chaud
- Évaluation à froid

- Un environnement fiscal qui évolue
  - Maintien de certains produits défiscalisant : PINEL nouvelle formule...
  - Evolution des locations meublées (aspect social, fiscal et réglementaire),
  - Dégrèvement taxe d'habitation sur la résidence principale,
  - Baisse des intérêts moratoires,
  - Actualité des montages patrimoniaux fondés sur l'immobilier : vente à soi-même, usufruit temporaire, SCI.

Cas pratique fil rouge : illustration, comparaison, stratégies...

#### Partie 2 : Approfondissement de la fiscalité immobilière

- Questions autour de l'effet de levier fiscal du crédit
  - Le point sur les charges déductibles
  - Calcul de la TMI en cas de plafonnement du quotient familial,
  - Calcul d'un rendement brut et rendement net fiscal,
  - Traitement des intérêts d'emprunt dans les VEFA,
  - De l'intérêt d'un prêt in fine dans un investissement immobilier (nouvelles règles pour l'I.F.I.),
  - L'amortissement d'un bien dans le régime LMNP/LMP.
- Question autour de la SCI
  - De l'intérêt d'une SCI semi-transparente ;
  - SCI (I.S.) en période d'exploitation / Illustration chiffrée ;
  - SCI (I.S.) à la vente du bien ;
  - SCI (I.S.) au moment de sa transmission ;
  - De la déductibilité des intérêts d'emprunt dans la vente à soi-même (nouvelles règles pour l'I.F.I.) ;
  - Les différentes méthodes du passage d'un bien à une SCI (apport à titre pur et simple, apport mixte, vente, constitution d'un compte courant d'associé...).
  - SCI et IFI
- Questions autour du démembrement de propriété sur de l'immobilier
  - L'étendue des travaux d'un usufruitier,
  - La vente d'un bien immobilier démembrement (plus-value, emploi...),
  - La donation temporaire d'usufruit d'un bien immobilier.

**BUDGET**

Prix public consultable ici : [Boutique en ligne Prix publics](#)  
Frais pédagogiques compris  
Règlement à l'inscription

**MOYENS DE PAIEMENT  
ACCEPTES**

Carte bancaire ou virement bancaire

**AUTEUR**

Frédéric GUILGUET  
Avocat Fiscaliste

**ACCESSIBILITE ET HANDICAP**

Nous réalisons des études préalables à nos formations pour en adapter l'accès, les modalités pédagogiques et le suivi en fonction de la situation de handicap annoncée. Si nécessaire, notre référent handicap Mme Rouvier fera appel à des partenaires spécialisés.

**REFERENT PROGRAMME**

- Responsable clientèle :  
contact@sumatraformationconseil.com

**MOYENS D'ÉVALUATION MIS EN ŒUVRE ET SUIVI**

Rapport des temps de connexion contresignés par le stagiaire et le(s) responsable(s) pédagogique(s) directement téléchargeable par le stagiaire

Parcours avec étapes de validation progressive obligatoires

**DIRECTION PÉDAGOGIQUE**

Patricia ROUVIER, diplômée Master 2 en Gestion de Patrimoine DESU Gestion de patrimoine, certifiée CGPC

**VALIDATION DE LA FORMATION**

Un QCM de fin de formation permettra d'attester de l'acquisition des connaissances si la note est  $\geq 70\%$

L'attestation de formation est disponible immédiatement

**Tests d'acquisition des connaissances**

**Documentation téléchargeable**

**Test de validation final**

**Assistance technique incluse**

**Accès valable 6 mois**

**Financement OPCO**



### PUBLICS CONCERNÉS

*Ce parcours de formation est principalement destiné aux professionnels de la banque, et aux Agents ou négociateurs immobiliers désireux de satisfaire à leur obligation de formation continue annuelle.*

### MODALITES D'ADMISSION

- Bénéficier d'un accès internet haut débit
- La formation est ouverte à toute personne justifiant des conditions de résidence, d'âge et d'honorabilité définies par le Code Monétaire et Financier
- Pas de pré-requis

### DÉROULEMENT DE LA FORMATION

- Identification des besoins et projets du stagiaire
- Mise à disposition de modules de formation au format vidéo, visionneuse powerpoint, pages web, QCM d'apprentissage, d'une durée de 7 heures
- Évaluation des acquis à chaque fin de module et suivi de l'assiduité du stagiaire par l'équipe pédagogique
- Évaluation finale

### METHODES PEDAGOGIQUES

- La formation est dispensée dans le cadre d'un environnement numérique pédagogique mettant à disposition de l'apprenant des supports pédagogiques, ainsi que des exercices d'accompagnement

### DUREE

- La formation SCPI/OPCI valide 7 heures en immobilier

### SCPI / OPCI : LA PIERRE-PAPIER

*Parcours conforme aux exigences de la loi Alur*

### OBJECTIFS PEDAGOGIQUES

Comprendre les caractéristiques de cette classe d'actifs

### COMPÉTENCES VISÉES

Savoir conseiller les clients sur les différentes manières d'investir en SCPI ou OPCI

### PROGRAMME

#### Partie 1 - Les SCPI

- L'origine de la SCPI
- Les différents types de SCPI
  - ✚ Les SCPI classiques diversifiées
  - ✚ Les SCPI spécialisées
- Les modalités de constitution d'une SCPI
  - ✚ Les SCPI à capital fixe
  - ✚ Les SCPI à capital variable
- Les modalités de fonctionnement de la SCPI
  - ✚ La souscription des parts
  - ✚ La fixation et l'évolution du prix de la part
  - ✚ La liquidité du placement
  - ✚ Les droits et les obligations des associés
- La fiscalité des SCPI
- Le rôle de la société de gérance
- Les techniques d'allègement de la fiscalité : le démembrement de propriété
- Les segments de clientèle

### EVALUATIONS

- Étude de préadmission sur les besoins et connaissances du stagiaire sur les sujets enseignés
- Évaluation à chaud
- Évaluation à froid

### BUDGET

Prix public consultable ici : [Boutique en ligne Prix publics](#)

Frais pédagogiques compris  
Règlement à l'inscription

### MOYENS DE PAIEMENT ACCEPTES

Carte bancaire ou virement bancaire

### AUTEUR

Patricia ROUVIER

- Master en Gestion de patrimoine
- DESU Gestion de patrimoine

### ACCESSIBILITE ET HANDICAP

Nous réalisons des études préalables à nos formations pour en adapter l'accès, les modalités pédagogiques et le suivi en fonction de la situation de handicap annoncée. Si nécessaire, notre référent handicap fera appel à des partenaires spécialisés.

### REFERENT PROGRAMME

- Responsable clientèle :  
[contact@sumatraformationconseil.com](mailto:contact@sumatraformationconseil.com)

### Partie 2 - LES OPCI

- Définition
- Pourquoi l'OPCI / SCPI
- La composition des OPCI
- Les deux formes d'OPCI et leur régime fiscal
- Les avantages attendus
- La liquidité de l'OPCI
- Les différents intervenants de l'OPCI
- Les difficultés rencontrées par les OPCI

### PUBLICS CONCERNÉS

Ce parcours de formation est principalement destiné aux professionnels de la banque, de l'assurance de la gestion de patrimoine ou aux agents et mandataires immobiliers désireux de renouveler leur carte Transaction Immobilière.

### MODALITES D'ADMISSION

- Bénéficier d'un accès internet haut débit
- La formation est ouverte à toute personne justifiant des conditions de résidence, d'âge et d'honorabilité définies par le Code Monétaire et Financier

### DÉROULEMENT DE LA FORMATION

- Identification des besoins et projets du stagiaire
- Mise à disposition de modules de formation au format vidéo, visionneuse powerpoint, pages web, QCM d'apprentissage, d'une durée de 7 heures
- Évaluation des acquis à chaque fin de module et suivi de l'assiduité du stagiaire par l'équipe pédagogique
- Évaluation finale

### METHODES PEDAGOGIQUES

- La formation est dispensée dans le cadre d'un environnement numérique pédagogique mettant à disposition de l'apprenant des supports pédagogiques, ainsi que des exercices d'accompagnement

### DUREE VALIDANTE

- La formation CESSION TRANSMISSION ENTREPRISE ET IMMOBILIER valide 7 hoo en immobilier
- Accès 6 mois

## CESSION TRANSMISSION ENTREPRISE ET IMMOBILIER

Parcours conforme aux exigences de la loi Alur

### OBJECTIFS PEDAGOGIQUES

En suivant cette formation, l'apprenant a pour objectif de connaître l'impact juridique et fiscal lors de la cession ou de la transmission de l'entreprise.

### COMPÉTENCES VISÉES

Maîtriser les impacts de la cession et savoir l'anticiper  
Comprendre l'importance des régimes matrimoniaux et des donations dans ce cadre.

Appréhender l'IFI et optimiser la structure du patrimoine en amont.

### PROGRAMME

Partie 1 - Le marché de la transmission d'entreprise et le rôle du CGP

Partie 2 - La Fiscalité des plus values professionnelles

- Plus values professionnelles assiette
- Plus values immobilières et mobilières
- Fiscalité société IR
- Fiscalité société IS

Partie 3 - Fiscalité du cédant

- Plus-values de cession de valeurs mobilières
- Réduction de capital
- Distribution de RCM

Partie 4 - IFI Impôt sur la fortune immobilière

- Exonérations
- Biens professionnels
- Trésorerie abondante et IFI

Partie 5 Régimes matrimoniaux et Donations

- Régimes matrimoniaux
- Donations
- Article 150 O D TER du CGI - Cession et Départ à la retraite
- Article 150 O B TER du CGI - Apport/Cession
- Donation avant cession

Partie 6 - Cas pratique - Conclusion

**EVALUATIONS**

- Étude de préadmission sur les besoins et connaissances du stagiaire sur les sujets enseignés
- Évaluation à chaud
- Évaluation à froid

**BUDGET**

Prix public consultable ici : [Boutique en ligne Prix publics](#)  
Frais pédagogiques compris  
Règlement à l'inscription

**MOYENS DE PAIEMENT  
ACCEPTES**

Carte bancaire ou virement bancaire

**AUTEUR**

Marie JEANSELME  
Experte en stratégies  
patrimoniales et accompagnement  
du dirigeant.  
Master 2 en gestion de patrimoine.  
DESU Gestion de patrimoine.  
Certifiée CGPC.

**ACCESSIBILITE ET HANDICAP**

Nous réalisons des études préalables à nos formations pour en adapter l'accès, les modalités pédagogiques et le suivi en fonction de la situation de handicap annoncée. Si nécessaire, notre référent handicap fera appel à des partenaires spécialisés.

**REFERENT PROGRAMME**

- Responsable clientèle :  
contact@sumatraformationconseil.com

**MOYENS D'ÉVALUATION MIS EN ŒUVRE ET SUIVI**

Rapport des temps de connexion contresignés par le stagiaire et le(s) responsable(s) pédagogique(s) directement téléchargeable par le stagiaire

Parcours avec étapes de validation progressive obligatoires

**DIRECTION PÉDAGOGIQUE**

Patricia ROUVIER diplômée Master 2 en Gestion de Patrimoine DESU Gestion de patrimoine, et Certifiée CGPC.

**VALIDATION DE LA FORMATION**

Un QCM de fin de formation permettra d'attester de l'acquisition des connaissances si la note est  $\geq 70\%$

L'attestation de formation est disponible immédiatement

**Tests d'acquisition des connaissances****Documentation téléchargeable****Test de validation final****Assistance technique incluse****Accès valable 6 mois****Financement OPCO**

## PUBLICS CONCERNÉS

Formation répondant au [Décret n°2016-173 du 18 février 2016 relatif à la formation continue des professionnels de l'immobilier](#).  
La formation s'adresse les titulaires de la carte professionnelle d'agent immobilier (ou s'il s'agit d'une personne morale, son représentant légal), les personnes qui assurent la direction d'un établissement, d'une succursale, d'une agence ou d'un bureau, les salariés et agents commerciaux employés en tant que négociateurs immobiliers, détenteurs d'une attestation d'habilitation fournie par le titulaire de la carte d'agent immobilier.

## MODALITES D'ADMISSION

- Bénéficier d'un accès internet haut débit
- La formation est ouverte à toute personne justifiant des conditions de résidence, d'âge et d'honorabilité définies par le Code Monétaire et Financier

## DÉROULEMENT DE LA FORMATION

- Identification des besoins et projets du stagiaire
- Mise à disposition de modules de formation au format vidéo, visionneuse powerpoint, pages web, QCM d'apprentissage, d'une durée de 7 heures
- Évaluation des acquis à chaque fin de module et suivi de l'assiduité du stagiaire par l'équipe pédagogique
- Évaluation finale

## METHODES PEDAGOGIQUES

- La formation est dispensée dans le cadre d'un environnement numérique pédagogique mettant à disposition de l'apprenant des supports pédagogiques, ainsi que des exercices d'accompagnement

## BAIL COMMERCIAL ET PHASES DE MUTATION DE L'ENTREPRISE

*Parcours conforme aux exigences de la loi Alur*

### OBJECTIFS PEDAGOGIQUES

En suivant cette formation, l'apprenant a pour objectif de connaître l'impact juridique et fiscal des différentes phases que peut connaître l'entreprise sur la détention de son patrimoine immobilier.

### COMPÉTENCES VISÉES

Maîtriser les différentes solutions de détention de l'immobilier par l'entreprise, au travers du bail commercial, en direct, ou via une société civile immobilière.

### PROGRAMME

Partie 1 : Le bail commercial

- Principe
- Conditions
- Le régime
- L'acquisition

Partie 2 : L'entreprise en croissance : patrimonialisation de l'immobilier

A. Les modes d'acquisition de l'immobilier

- Acquisition par l'entreprise commerciale
- Acquisition par une personne morale indépendante
- Le cas particulier du crédit-bail immobilier

B. Le traitement fiscal du loyer commercial

- Détention de l'immobilier à l'actif
- Détention distincte : société civile à l'IS ou à l'IR
- De l'opportunité du démembrement

#### DUREE VALIDANTE

- Validation de 7 heures en immobilier

#### EVALUATIONS

- Étude de préadmission sur les besoins et connaissances du stagiaire sur les sujets enseignés
- Évaluation à chaud
- Évaluation à froid

#### BUDGET

Prix public consultable ici : [Boutique en ligne Prix publics](#)  
Frais pédagogiques compris  
Règlement à l'inscription

#### MOYENS DE PAIEMENT ACCEPTES

Carte bancaire ou virement bancaire

#### AUTEUR

David SITRI  
▪ Avocat fiscaliste

#### ACCESSIBILITE ET HANDICAP

Nous réalisons des études préalables à nos formations pour en adapter l'accès, les modalités pédagogiques et le suivi en fonction de la situation de handicap annoncée. Si nécessaire, notre référent handicap fera appel à des partenaires spécialisés.

#### REFERENT PROGRAMME

- Responsable clientèle :  
contact@sumatraformationconseil.com

#### Partie 3 : La cession d'entreprise

##### A. La cession de fonds de commerce

- La distinction entre la cession de fonds de commerce et le droit au bail
- Les modalités de transfert
- Régime fiscal de la transmission: le bail commercial comme élément d'actif de l'entreprise

##### B. La cession de la société commerciale

- Le bail commercial comme élément d'actif incorporel cédé
- Point d'alerte en matière d'audit d'acquisition
- Rédaction de la convention de garantie d'actif et de passif

##### C. La question de la cession associée de l'immobilier d'entreprise

- Choix relatif à la cession concomitante
- Cas particulier du démembrement
- Régime fiscal de la cession

#### Partie 4 : L'entreprise en difficulté

##### A. Protection de l'entreprise commerciale

- Primauté du bail commercial
- Sort des créances du bailleur

##### B. Protection du patrimoine immobilier du dirigeant

- Principe d'indépendance des personnes morales
- Techniques de protection des dirigeants
- Le risque d'extension de la procédure collective

### PUBLICS CONCERNÉS

*Ce parcours de formation est principalement destiné aux professionnels de la banque, et aux IOBSP, IAS, Agents ou négociateurs immobiliers désireux de satisfaire à leur obligation de formation continue annuelle.*

### MODALITES D'ADMISSION

- Bénéficier d'un accès internet haut débit
- La formation est ouverte à toute personne justifiant des conditions de résidence, d'âge et d'honorabilité définies par le Code Monétaire et Financier

### DÉROULEMENT DE LA FORMATION

- Identification des besoins et projets du stagiaire
- Mise à disposition de modules de formation au format vidéo, visionneuse powerpoint, pages web, QCM d'apprentissage, d'une durée de 7 heures
- Évaluation des acquis à chaque fin de module et suivi de l'assiduité du stagiaire par l'équipe pédagogique
- Évaluation finale

### METHODES PEDAGOGIQUES

- La formation est dispensée dans le cadre d'un environnement numérique pédagogique mettant à disposition de l'apprenant des supports pédagogiques, ainsi que des exercices d'accompagnement

### DUREE

- 7 Heures avec une possibilité d'accès au cours durant 6 mois

## FORMATION SUR LES SOCIETES CIVILES IMMOBILIERES

*Parcours conforme aux exigences de la loi Alur*

### OBJECTIFS PEDAGOGIQUES

En suivant cette formation, l'apprenant a pour objectif :

- Appréhender les principes et le fonctionnement d'une société civile immobilière.
- Maîtriser les différentes facettes de la société civile comme outil de gestion patrimoniale privé ou professionnel.

### COMPÉTENCES VISÉES

Maîtriser les SCI comme technique patrimoniale afin de conseiller les clients

### PROGRAMME

Partie 1 – La rédaction des statuts, la tenue d'une comptabilité au quotidien d'une société civile immobilière:

- Choix du régime fiscal : enjeux de la transparence fiscale ou de l'option I.S.
- Le gérant : modalités de nomination
- Étendue des pouvoirs
- Obligations et responsabilités
- Les associés : droits et responsabilités des associés,
- La répartition des pouvoirs entre usufruitier et nu-proprétaire
- Arbitrage entre capital faible et élevé : avantages et inconvénients
- Les comptes courants associés
- Comment écarter les personnes indésirables par la rédaction de clauses d'agrément

Partie 2 – Les indications patrimoniales de la création d'une société civile immobilière

- Transmettre un patrimoine
- Concubins et Pacsés
- SCI et habitation principale
- SCI et biens professionnels
- Alternative à l'indivision

### EVALUATIONS

- Étude de préadmission sur les besoins et connaissances du stagiaire sur les sujets enseignés
- Évaluation à chaud
- Évaluation à froid

### BUDGET

Prix public consultable ici : [Boutique en ligne Prix publics](#)  
Frais pédagogiques compris  
Règlement à l'inscription

### MOYENS DE PAIEMENT ACCEPTES

Carte bancaire ou virement bancaire

### AUTEUR

Patricia ROUVIER  
▪ Master en Gestion de patrimoine  
▪ DESU Gestion de patrimoine

### ACCESSIBILITE ET HANDICAP

Nous réalisons des études préalables à nos formations pour en adapter l'accès, les modalités pédagogiques et le suivi en fonction de la situation de handicap annoncée. Si nécessaire, notre référent handicap fera appel à des partenaires spécialisés.

### REFERENT PROGRAMME

- Responsable clientèle :  
[contact@sumatraformationconseil.com](mailto:contact@sumatraformationconseil.com)

- Se protéger mutuellement
- Favoriser un héritier
- Bail à construction
- Investissement locatif

### PUBLICS CONCERNÉS

Ce parcours de formation est principalement destiné aux professionnels de la banque, de l'assurance de la gestion de patrimoine, désireux de satisfaire à leur obligation de formation annuelle DDA.

### MODALITES D'ADMISSION

- Bénéficier d'un accès internet haut débit
- La formation est ouverte à toute personne justifiant des conditions de résidence, d'âge et d'honorabilité définies par le Code Monétaire et Financier

### DÉROULEMENT DE LA FORMATION

- Identification des besoins et projets du stagiaire
- Mise à disposition de modules de formation au format vidéo, visionneuse powerpoint, pages web, QCM d'apprentissage, d'une durée de 7 heures
- Évaluation des acquis à chaque fin de module et suivi de l'assiduité du stagiaire par l'équipe pédagogique
- Évaluation finale

### METHODES PEDAGOGIQUES

- La formation est dispensée dans le cadre d'un environnement numérique pédagogique mettant à disposition de l'apprenant des supports pédagogiques, ainsi que des exercices d'accompagnement

### DUREE

- 7 Heures avec une possibilité d'accès au cours durant 6 mois
- Validation de 7 h en assurance

Validation de l'obligation de formation LCBFT

## LUTTE CONTRE LE BLANCHIEMENT EN ASSURANCE

*Parcours conforme aux exigences de la DDA*

### OBJECTIFS PEDAGOGIQUES

En suivant cette formation, l'apprenant a pour objectif de comprendre les enjeux de la lutte contre le blanchiment de l'argent sale.

### COMPÉTENCES VISÉES

Savoir appliquer les grands principes en matière de réglementation et acquérir de bons réflexes au quotidien permettant de détecter d'éventuelles opérations suspectes et d'agir en conséquence

Connaître les obligations, et les sanctions encourues en cas de non-respect.

### PROGRAMME

Partie 1 - Le blanchiment de l'argent sale

- Enjeux économiques et sociaux du blanchiment d'argent
- Le mécanisme du blanchiment: 3 étapes à connaître

Partie 2 - Qu'est-ce qu'un délit de blanchiment ?

- Les éléments constitutifs du délit
- Les peines encourues
- Les professionnels assujettis

Partie 3 - Les organes de contrôle et de lutte

- TRACFIN et le GAFI
- Le rôle de l'ACPR

Partie 4 - Les obligations du professionnel de l'assurance

- L'approche par les risques, l'entrée en relation, la connaissance du client, le client occasionnel
- Les lignes directrices de l'ACPR et Les diligences à effectuer
- Exemples de situations pratiques auxquelles le professionnel de l'assurance peut être confronté- Cas Pratiques

Partie 5 - Les apports de la 4<sup>e</sup> et 5<sup>e</sup> Directive LCBFT

- La notion de PPE renouvelée
- La détermination du bénéficiaire effectif

### EVALUATIONS

- Étude de préadmission sur les besoins et connaissances du stagiaire sur les sujets enseignés
- Évaluation à chaud
- Évaluation à froid

### BUDGET

Prix public consultable ici : [Boutique en ligne Prix publics](#)  
Frais pédagogiques compris  
Règlement à l'inscription

### MOYENS DE PAIEMENT ACCEPTES

Carte bancaire ou virement bancaire

### AUTEUR

- Patricia ROUVIER
- Master en Gestion de patrimoine
  - DESU Gestion de patrimoine

### ACCESSIBILITE ET HANDICAP

Nous réalisons des études préalables à nos formations pour en adapter l'accès, les modalités pédagogiques et le suivi en fonction de la situation de handicap annoncée. Si nécessaire, notre référent handicap Mme ROUVIER fera appel à des partenaires spécialisés.

### REFERENT PROGRAMME

- Responsable clientèle : [contact@sumatraformationconseil.com](mailto:contact@sumatraformationconseil.com)

### MOYENS D'ÉVALUATION MIS EN ŒUVRE ET SUIVI

Rapport des temps de connexion contresignés par le stagiaire et le(s) responsable(s) pédagogique(s) directement téléchargeable par le stagiaire

Parcours avec étapes de validation progressive obligatoires

### DIRECTION PÉDAGOGIQUE

Patricia ROUVIER, diplômée Master 2 en Gestion de Patrimoine DESU Gestion de patrimoine, et Certifiée CGPC.

### VALIDATION DE LA FORMATION

Un QCM de fin de formation permettra d'attester de l'acquisition des connaissances si la note est >70%.

L'attestation de formation est disponible immédiatement

#### Tests d'acquisition des connaissances

Documentation téléchargeable

Test de validation final

Assistance technique incluse

Accès valable 6 mois

Financement OPCO



### PUBLICS CONCERNÉS

*Ce parcours de formation est principalement destiné aux professionnels de la banque, de l'assurance de la gestion de patrimoine ou aux agents et mandataires d'assurances désireux de satisfaire à leurs obligations de formation continue de 15 heures par an*

### MODALITES D'ADMISSION

- Bénéficier d'un accès internet haut débit
- La formation est ouverte à toute personne justifiant des conditions de résidence, d'âge et d'honorabilité définies par le Code Monétaire et Financier

### DÉROULEMENT DE LA FORMATION

- Identification des besoins et projets du stagiaire
- Mise à disposition de modules de formation au format vidéo, visionneuse powerpoint, pages web, QCM d'apprentissage, d'une durée de 7 heures
- Évaluation des acquis à chaque fin de module et suivi de l'assiduité du stagiaire par l'équipe pédagogique
- Évaluation finale

### METHODES PEDAGOGIQUES

- La formation est dispensée dans le cadre d'un environnement numérique pédagogique mettant à disposition de l'apprenant des supports pédagogiques, ainsi que des exercices d'accompagnement

### CLAUSE BENEFICIAIRE ET ASSURANCE-VIE

*Parcours conforme aux exigences de la DDA*

#### OBJECTIFS PEDAGOGIQUES

Maîtriser les différentes possibilités qu'offre la clause bénéficiaire permet d'apporter un conseil, créateur de valeur pour le client en s'adaptant parfaitement à ses enjeux de transmission.

#### COMPÉTENCES VISÉES

Maîtriser la clause bénéficiaire des contrats d'assurance vie. Savoir rédiger des clauses adaptées

### PROGRAMME

Partie 1 – Désignation des bénéficiaires : le principe

- Désignation des bénéficiaires : parlons clair
- De l'importance du conseil
- Ce que devrait contenir une désignation bénéficiaire

Partie 2 – Désignation bénéficiaire démembrée

- Démembrement : rappel et exemples
- Démembrement choisi par une clause à options
- Démembrement du bénéfice : le quasi-usufruit

Partie 3 – Possibilité de prévoir le rapport et la réduction en assurance vie

- Le principe : ni rapport ni réduction
- S'agit-il d'une disposition d'ordre public ?

#### DUREE

- 7 Heures avec une possibilité d'accès au cours durant 6 mois

#### EVALUATIONS

- Étude de préadmission sur les besoins et connaissances du stagiaire sur les sujets enseignés
- Évaluation à chaud
- Évaluation à froid

#### BUDGET

Prix public consultable ici : [Boutique en ligne Prix publics](#)

Frais pédagogiques compris  
Règlement à l'inscription

#### MOYENS DE PAIEMENT ACCEPTES

Carte bancaire ou virement bancaire

#### AUTEUR

Jean Jacques BRANCHE  
Auteur de l'ouvrage « Approche patrimoniale de l'assurance-vie »

#### ACCESSIBILITE ET HANDICAP

Nous réalisons des études préalables à nos formations pour en adapter l'accès, les modalités pédagogiques et le suivi en fonction de la situation de handicap annoncée. Si nécessaire, notre référent handicap Mme ROUVIER fera appel à des partenaires spécialisés.

#### REFERENT PROGRAMME

- Responsable clientèle : [contact@sumatraformationconseil.com](mailto:contact@sumatraformationconseil.com)

#### MOYENS D'ÉVALUATION MIS EN ŒUVRE ET SUIVI

Rapport des temps de connexion contresignés par le stagiaire et le(s) responsable(s) pédagogique(s) directement téléchargeable par le stagiaire

Parcours avec étapes de validation progressive obligatoires

#### DIRECTION PÉDAGOGIQUE

Patricia ROUVIER, diplômée Master 2 en Gestion de Patrimoine DESU Gestion de patrimoine, et Certifiée CGPC.

#### VALIDATION DE LA FORMATION

Un QCM de fin de formation permettra d'attester de l'acquisition des connaissances si la note est  $\geq 70\%$ .

L'attestation de formation est disponible immédiatement

#### Tests d'acquisition des connaissances

Documentation téléchargeable

Test de validation final

Assistance technique incluse

Accès valable 6 mois

Financement OPCO



### PUBLICS CONCERNÉS

Ce parcours de formation est principalement destiné aux professionnels de la banque, et aux IOBSP, IAS, Agents ou négociateurs immobiliers désireux de satisfaire à leur obligation de formation continue annuelle.

### MODALITES D'ADMISSION

- Bénéficier d'un accès internet haut débit
- La formation est ouverte à toute personne justifiant des conditions de résidence, d'âge et d'honorabilité définies par le Code Monétaire et Financier

### DÉROULEMENT DE LA FORMATION

- Identification des besoins et projets du stagiaire
- Mise à disposition de modules de formation au format vidéo, visionneuse powerpoint, pages web, QCM d'apprentissage, d'une durée de 8 heures
- Évaluation des acquis à chaque fin de module et suivi de l'assiduité du stagiaire par l'équipe pédagogique
- Évaluation finale

### METHODES PEDAGOGIQUES

- La formation est dispensée dans le cadre d'un environnement numérique pédagogique mettant à disposition de l'apprenant des supports pédagogiques, ainsi que des exercices d'accompagnement

### PRE-REQUIS

- Absence de pré-requis

## IRPP IMPOT SUR LE REVENU DES PERSONNES PHYSIQUES

*Parcours conforme aux exigences de la loi Alur et de la DDA*

### OBJECTIFS PEDAGOGIQUES

En suivant cette formation, l'apprenant a pour objectif de maîtriser les principes de l'IRPP en vue de conseiller les clients

### COMPÉTENCES VISÉES

Savoir calculer l'impôt sur le revenu des personnes physiques IRPP en appliquant l'ensemble des règles .

### PROGRAMME

1ère Partie – Champ d'application et détermination du revenu imposable

- Champ d'application de l'impôt sur le revenu
- Méthodologie de calcul de l'impôt sur le revenu
- Les revenus nets catégoriels
- Les déficits et les charges déductibles du revenu global

2ème Partie – Le calcul et le paiement de l'impôt

- Les réductions d'impôt et les crédits d'impôt
- Le plafonnement des niches fiscales
- Prélèvement à la source

#### DUREE VALIDANTE

- 8 Heures avec une possibilité d'accès au cours durant 6 mois
- La formation IRPP valide 8 heures en immobilier et en assurance

#### EVALUATIONS

- Étude de préadmission sur les besoins et connaissances du stagiaire sur les sujets enseignés
- Évaluation à chaud
- Évaluation à froid

#### BUDGET

Prix public consultable ici : [Boutique en ligne Prix publics](#)  
Frais pédagogiques compris  
Règlement à l'inscription

#### MOYENS DE PAIEMENT ACCEPTES

Carte bancaire ou virement bancaire

#### AUTEUR

Patricia ROUVIER  
▪ Master en Gestion de patrimoine  
▪ DESU Gestion de patrimoine

#### ACCESSIBILITE ET HANDICAP

Nous réalisons des études préalables à nos formations pour en adapter l'accès, les modalités pédagogiques et le suivi en fonction de la situation de handicap annoncée. Si nécessaire, notre référent handicap Mme ROUVIER fera appel à des partenaires spécialisés.

#### REFERENT PROGRAMME

- Responsable clientèle :  
contact@sumatraformationconseil.com

#### MOYENS D'ÉVALUATION MIS EN ŒUVRE ET SUIVI

Rapport des temps de connexion contresignés par le stagiaire et le(s) responsable(s) pédagogique(s) directement téléchargeable par le stagiaire

Parcours avec étapes de validation progressive obligatoires

#### DIRECTION PÉDAGOGIQUE

Patricia ROUVIER, diplômée Master 2 en Gestion de Patrimoine DESU Gestion de patrimoine, certifiée CGPC

#### VALIDATION DE LA FORMATION

Un QCM de fin de formation permettra d'attester de l'acquisition des connaissances si la note est  $\geq 70\%$

L'attestation de formation est disponible immédiatement

#### Tests d'acquisition des connaissances

#### Documentation téléchargeable

#### Test de validation final

#### Assistance technique incluse

#### Accès valable 6 mois

#### Financement OPCO



### PUBLICS CONCERNÉS

Les mandataires et courtiers en assurance, les salariés de banque ou de SGP sociétés de gestion de portefeuille

### MODALITES D'ADMISSION

- Bénéficier d'un accès internet haut débit
- Préalablement à cette formation, le participant devra être soumis à l'obligation de formation continue édictée par les textes précédemment visés

### DÉROULEMENT DE LA FORMATION

- Identification des besoins et projets du stagiaire
- Mise à disposition de modules de formation au format vidéo, visionneuse powerpoint, pages web, QCM d'apprentissage,
- Évaluation des acquis à chaque fin de module et suivi de l'assiduité du stagiaire par l'équipe pédagogique
- Évaluation finale

### METHODES PEDAGOGIQUES

- La formation est dispensée dans le cadre d'un environnement numérique pédagogique mettant à disposition de l'apprenant des supports pédagogiques, ainsi que des exercices d'accompagnement

### DUREE

- 8 Heures avec une possibilité d'accès au cours durant 6 mois

## FINANCE DURABLE

*Parcours conforme aux exigences de la DDA*

### OBJECTIFS PEDAGOGIQUES

Le programme de formation finance durable est destiné à des professionnels de la gestion de patrimoine ou à des collaborateurs de sociétés de gestion de portefeuille désireux d'acquérir un socle de compétences du cadre institutionnel et économique de la finance durable.

### COMPETENCES VISEES

À l'issue de cette formation, le participant sera capable de :

- comprendre les concepts essentiels de la finance durable
- acquérir une grille de lecture des produits et des méthodologies utilisées
- proposer des solutions adaptées aux besoins des clients

### PROGRAMME

#### La Finance Durable ( 8 Heures IAS)

Introduction

#### Partie 1 - : Investissement Responsable

- Origines et contexte
- Encadrement et réglementation
- Investissement Socialement Responsable (ISR) et critères ESG
- Enjeux

#### Partie 2 - Finance Verte

- Transition énergétique
- Marché carbone
- Fonds verts et thématiques
- Green Bonds
- Label GREENFIN

#### HEURES VALIDEES

- 8 Heures en Assurance

#### EVALUATIONS

- Temps de connexion contresignés par le stagiaire et le(s) responsable(s) pédagogique(s) pour la partie FOAD Évaluation à chaud
- Évaluation à froid

#### Partie 3 - Gestion ISR/ESG

- Fonds ISR
- Utilisation des critères ESG au sein des stratégies d'investissement ISR
- Label ISR
- Autres approches ESG

#### Partie 4 – Finance solidaire

- Définition et périmètre
- Produits
- Label FINANSOL
- Agrément ESUS Finance solidaire

#### Partie 5 – RSE

- Définition et objectif
- Lien avec l'ISR
- Réglementation
- Reporting DPEF

#### Partie 6- Notation Extra-Financière

- Besoins et objectifs
- Agence de notation extra-financière
- Utilisation des ratings
- Réglementation

#### BUDGET

Prix public consultable ici : [Boutique en ligne Prix publics](#)  
Frais pédagogiques compris  
Règlement à l'inscription

#### MOYENS DE PAIEMENT ACCEPTES

Carte bancaire ou virement bancaire

#### AUTEURS

Patricia ROUVIER, Aurélio RODRIGUEZ  
, Jean Benoit Gambet

#### ACCESSIBILITE ET HANDICAP

Nous réalisons des études préalables à nos formations pour en adapter l'accès, les modalités pédagogiques et le suivi en fonction de la situation de handicap annoncée. Si nécessaire, notre référent handicap Mme Rouvier fera appel à des partenaires spécialisés.

#### REFERENT PROGRAMME

- Responsable clientèle :  
contact@sumatraformationconseil.com

#### MOYENS D'ÉVALUATION MIS EN ŒUVRE ET SUIVI

Rapport des temps de connexion contresignés par le stagiaire et le(s) responsable(s) pédagogique(s) directement téléchargeable par le stagiaire

Parcours avec 2 étapes de validation progressive obligatoires

#### DIRECTION PÉDAGOGIQUE

Patricia ROUVIER, diplômée Master 2 en Gestion de Patrimoine DESU Gestion de patrimoine, certifiée CGPC.  
Sumatra Formation Conseil

#### VALIDATION DE LA FORMATION

Un QCM de fin de formation permettra d'attester de l'acquisition des connaissances si la note est  $\geq 70\%$

L'attestation de formation est disponible immédiatement

**Tests d'acquisition des connaissances**

**Documentation téléchargeable**

**Test de validation final**

**Assistance technique incluse**

**Accès valable 6 mois**

**Financement OPCO**



### PUBLICS CONCERNÉS

Ce parcours de formation est principalement destiné aux professionnels de la banque, de l'assurance de la gestion de patrimoine, désireux de satisfaire à leur obligation de formation annuelle DDA,

### MODALITES D'ADMISSION

- Bénéficier d'un accès internet haut débit
- La formation est ouverte à toute personne justifiant des conditions de résidence, d'âge et d'honorabilité définies par le Code Monétaire et Financier

### DÉROULEMENT DE LA FORMATION

- Identification des besoins et projets du stagiaire
- Mise à disposition de modules de formation au format vidéo, visionneuse powerpoint, pages web, QCM d'apprentissage, d'une durée de 8 heures
- Évaluation des acquis à chaque fin de module et suivi de l'assiduité du stagiaire par l'équipe pédagogique
- Évaluation finale note  $\geq 70\%$

### FORMATION SE PREPARER A UN CONTROLE ACPR

*Parcours conforme aux exigences de la DDA*

#### OBJECTIFS PEDAGOGIQUES

Connaître le déroulement d'une procédure de contrôle et les pouvoirs de l'ACPR.

- Connaître les missions de l'ACPR et ses domaines d'investigation
- Appréhender les différentes phases d'un contrôle
- Comprendre l'importance d'un contrôle de l'ACPR pour l'intermédiaire

#### COMPÉTENCES VISÉES

Pouvoir mieux s'organiser pour anticiper le contrôle  
Savoir gérer un contrôle ACPR

### PROGRAMME

Partie 1 : Préambule : Qu'est-ce que l'ACPR ?

- Rôles et missions
- Rôle national, européen et international
- Priorités dans le domaine de l'assurance :
  - Protection de la clientèle
  - Réglementation et contrôle des pratiques commerciales

Partie 2 : Les principaux points contrôlés

- Organisation de l'agence
- Conservation des documents pouvant être demandés en cas de contrôle

#### METHODES PEDAGOGIQUES

- La formation est dispensée dans le cadre d'un environnement numérique pédagogique mettant à disposition de l'apprenant des supports pédagogiques, ainsi que des exercices d'accompagnement

#### DUREE VALIDANTE

- 8 Heures en IAS

#### EVALUATIONS

- Étude de préadmission sur les besoins et connaissances du stagiaire sur les sujets enseignés
- Évaluation à chaud
- Evaluation à froid

#### PRE-REQUIS

- Absence de pré-requis

#### Partie 3 : Les modalités du contrôle

- Distinction contrôle sur pièces / contrôle sur place
- Pouvoirs d'investigation et de perquisition de l'ACPR
- Phases d'un contrôle

#### Partie 4 : Anticipation et bonnes pratiques

#### Partie 5 Cas pratiques

#### BUDGET

Prix public consultable ici : [Boutique en ligne Prix publics](#)

Frais pédagogiques compris  
Règlement à l'inscription

#### MOYENS DE PAIEMENT ACCEPTES

Carte bancaire ou virement bancaire

#### AUTEUR

Arieh Brunschwig  
Consultant spécialisé en  
réglementation financière et  
bancaire.

#### ACCESSIBILITE ET HANDICAP

Nous réalisons des études préalables à nos formations pour en adapter l'accès, les modalités pédagogiques et le suivi en fonction de la situation de handicap annoncée. Si nécessaire, notre référent handicap Mme ROUVIER fera appel à des partenaires spécialisés.

#### REFERENT PROGRAMME

- Responsable clientèle :  
[contact@sumatraformationconseil.com](mailto:contact@sumatraformationconseil.com)

#### MOYENS D'ÉVALUATION MIS EN ŒUVRE ET SUIVI

Rapport des temps de connexion contresignés par le stagiaire et le(s) responsable(s) pédagogique(s) directement téléchargeable par le stagiaire

Parcours avec étapes de validation progressive obligatoires

#### DIRECTION PÉDAGOGIQUE

Patricia ROUVIER, diplômée Master 2 en Gestion de Patrimoine DESU Gestion de patrimoine, et Certifiée CGPC.

#### VALIDATION DE LA FORMATION

Un QCM de fin de formation permettra d'attester de l'acquisition des connaissances si la note est  $\geq 70\%$

L'attestation de formation est disponible immédiatement

**Tests d'acquisition des connaissances**

**Documentation téléchargeable**

**Test de validation final**

**Assistance technique incluse**

**Accès valable 6 mois**

**Financement OPCO**



### PUBLICS CONCERNÉS

Ce parcours de formation est principalement destiné aux professionnels de la banque, de l'assurance de la gestion de patrimoine ou aux agents et mandataires d'assurances désireux de satisfaire à leurs obligations de formation continue de 15 heures par an

### MODALITES D'ADMISSION

- Bénéficier d'un accès internet haut débit
- La formation est ouverte à toute personne justifiant des conditions de résidence, d'âge et d'honorabilité définies par le Code Monétaire et Financier

### DÉROULEMENT DE LA FORMATION

- Identification des besoins et projets du stagiaire
- Mise à disposition de modules de formation au format vidéo, visionneuse powerpoint, pages web, QCM d'apprentissage, d'une durée de 8 heures
- Évaluation des acquis à chaque fin de module et suivi de l'assiduité du stagiaire par l'équipe pédagogique
- Évaluation finale

### METHODES PEDAGOGIQUES

- La formation est dispensée dans le cadre d'un environnement numérique pédagogique mettant à disposition de l'apprenant des supports pédagogiques, ainsi que des exercices d'accompagnement

### FONDAMENTAUX DE L'ASSURANCE

Parcours conforme aux exigences de la DDA

### OBJECTIFS PEDAGOGIQUES

Comprendre les principes de la relation client en assurance, et être au fait des règles déontologiques

### COMPÉTENCES VISÉES

Être en mesure de respecter les règles en vigueur et de les mettre en pratique

### PROGRAMME

#### Partie 1 – Définition de l'opération d'assurance

- L'opération d'assurance
- La coassurance
- La réassurance

#### Partie 2 – Catégories d'assurance

- Les différentes catégories
- Les assurances forfaitaires
- Les assurances indemnitaires

#### Partie 3 – Déontologie et Relation client

- Les principes généraux de la déontologie et le code de déontologie
- Principales obligations et règles induites
- Responsabilité civile et pénale
- La fonction de déontologue
- Documentation complémentaire :
- Réclamation Clients: Recommandation de l'ACPR
- Obligations d'information et devoir de conseil

#### DUREE

- 8 Heures avec une possibilité d'accès au cours durant 6 mois.
- Validation 8 h en assurance

#### EVALUATIONS

- Étude de préadmission sur les besoins et connaissances du stagiaire sur les sujets enseignés
- Évaluation à chaud
- Évaluation à froid

#### BUDGET

Prix public consultable ici : [Boutique en ligne Prix publics](#)

Frais pédagogiques compris  
Règlement à l'inscription

#### MOYENS DE PAIEMENT ACCEPTES

Carte bancaire ou virement bancaire

#### AUTEUR

Patricia ROUVIER  
Certifiée CGPC  
Master en Gestion de patrimoine  
DESU Gestion de patrimoine

#### ACCESSIBILITE ET HANDICAP

Nous réalisons des études préalables à nos formations pour en adapter l'accès, les modalités pédagogiques et le suivi en fonction de la situation de handicap annoncée. Si nécessaire, notre référent handicap Mme ROUVIER fera appel à des partenaires spécialisés.

#### REFERENT PROGRAMME

- Responsable clientèle :  
contact@sumatraformationconseil.com

#### MOYENS D'ÉVALUATION MIS EN ŒUVRE ET SUIVI

Rapport des temps de connexion contresignés par le stagiaire et le(s) responsable(s) pédagogique(s) directement téléchargeable par le stagiaire

Parcours avec étapes de validation progressive obligatoires

#### DIRECTION PÉDAGOGIQUE

Patricia ROUVIER, , diplômée Master 2 en Gestion de Patrimoine DESU Gestion de patrimoine, et Certifiée CGPC.

#### VALIDATION DE LA FORMATION

Un QCM de fin de formation permettra d'attester de l'acquisition des connaissances si la note est 70%.

L'attestation de formation est disponible immédiatement

#### Tests d'acquisition des connaissances

Documentation téléchargeable

Test de validation final

Assistance technique incluse

Accès valable 6 mois

Financement OPCO

### PUBLICS CONCERNÉS

Ce parcours de formation est principalement destiné aux professionnels de la banque, de l'assurance de la gestion de patrimoine ou aux agents et mandataires d'assurances désireux de satisfaire à leurs obligations de formation continue de 15 heures par an

### MODALITES D'ADMISSION

- Bénéficier d'un accès internet haut débit
- La formation est ouverte à toute personne justifiant des conditions de résidence, d'âge et d'honorabilité définies par le Code Monétaire et Financier
- Pas de pré-requis

### DÉROULEMENT DE LA FORMATION

- Identification des besoins et projets du stagiaire
- Mise à disposition de modules de formation au format vidéo, visionneuse powerpoint, pages web, QCM d'apprentissage, d'une durée de 8 heures
- Évaluation des acquis à chaque fin de module et suivi de l'assiduité du stagiaire par l'équipe pédagogique
- Évaluation finale

### METHODES PEDAGOGIQUES

- La formation est dispensée dans le cadre d'un environnement numérique pédagogique mettant à disposition de l'apprenant des supports pédagogiques, ainsi que des exercices d'accompagnement

### DUREE

- 8 Heures avec une possibilité d'accès au cours durant 6 mois

## EPARGNE SALARIALE ET

### PREVOYANCE

Parcours conforme aux exigences de la DDA

### OBJECTIFS PEDAGOGIQUES

Découvrir les mécanismes fondamentaux de l'épargne salariale et de la prévoyance.

### COMPÉTENCES VISÉES

Être à même de conseiller les clients sur les dispositifs d'épargne salariale et de prévoyance

### PROGRAMME

Partie 1 – La Participation des salariés aux fruits de l'expansion

- Contexte Accord
- Principe
- Fonctionnement
- Gestion de l'épargne
- Mécanismes

Partie 2 – L'intéressement des salariés

- Contexte
- Principe
- Fonctionnement
- Plafonnement
- Régime fiscal salarié
- Régimes fiscal entreprise
- Régime social

Partie 3 – Enveloppes fiscales

- PEE
- PEI
- PERCO

Partie 4 - CET Compte épargne temps

Partie 5 - Mécanismes fondamentaux de la prévoyance

- Prévoyance du régime général
- Prévoyance du régime des indépendants
- Prévoyance des fonctionnaires

### EVALUATIONS

- Étude de préadmission sur les besoins et connaissances du stagiaire sur les sujets enseignés
- Évaluation à chaud
- Évaluation à froid

### BUDGET

Prix public consultable ici : [Boutique en ligne Prix publics](#)

Frais pédagogiques compris  
Règlement à l'inscription

### MOYENS DE PAIEMENT ACCEPTES

Carte bancaire ou virement bancaire

### AUTEUR

Patrick DUFOUR  
Ancien membre du conseil  
d'administration de CGPC  
Master 2 en Gestion de patrimoine

### ACCESSIBILITE ET HANDICAP

Nous réalisons des études préalables à nos formations pour en adapter l'accès, les modalités pédagogiques et le suivi en fonction de la situation de handicap annoncée. Si nécessaire, notre référent handicap Mme ROUVIER fera appel à des partenaires spécialisés.

### REFERENT PROGRAMME

- Responsable clientèle :  
[contact@sumatraformationconseil.com](mailto:contact@sumatraformationconseil.com)

### MOYENS D'ÉVALUATION MIS EN ŒUVRE ET SUIVI

Rapport des temps de connexion contresignés par le stagiaire et le(s) responsable(s) pédagogique(s) directement téléchargeable par le stagiaire

Parcours avec étapes de validation progressive obligatoires

### DIRECTION PÉDAGOGIQUE

Patricia ROUVIER diplômée Master 2 en Gestion de Patrimoine DESU Gestion de patrimoine et certifiée CGPC

### VALIDATION DE LA FORMATION

Un QCM de fin de formation permettra d'attester de l'acquisition des connaissances si la note est  $\geq 70\%$

L'attestation de formation est disponible immédiatement

#### Tests d'acquisition des connaissances

#### Documentation téléchargeable

#### Test de validation final

#### Assistance technique incluse

#### Accès valable 6 mois

#### Financement OPCO



ASSURANCE

### PUBLICS CONCERNÉS

Ce parcours de formation est principalement destiné aux professionnels de la banque, de l'assurance de la gestion de patrimoine, désireux de satisfaire à leur obligation de formation annuelle DDA,

### MODALITES D'ADMISSION

- Bénéficier d'un accès internet haut débit
- La formation est ouverte à toute personne justifiant des conditions de résidence, d'âge et d'honorabilité définies par le Code Monétaire et Financier

### DÉROULEMENT DE LA FORMATION

- Identification des besoins et projets du stagiaire
- Mise à disposition de modules de formation au format vidéo, visionneuse powerpoint, pages web, QCM d'apprentissage, d'une durée de 8 heures
- Évaluation des acquis à chaque fin de module et suivi de l'assiduité du stagiaire par l'équipe pédagogique
- Évaluation finale

### DDA : RELATION CLIENT

*Parcours conforme aux exigences de la DDA*

### OBJECTIFS PEDAGOGIQUES

En suivant cette formation, l'apprenant a pour objectif de comprendre les règles de la Directive Distribution Assurance

### COMPÉTENCES VISÉES

Savoir mettre en œuvre les exigences réglementaires de la DDA dans son activité

### PROGRAMME

#### Introduction

- Rappel des textes
- Calendrier de la réforme DDA
- Logique d'ensemble de la DDA
- Objectifs de la DDA

#### I. Les exigences structurantes de la DDA

- Thèmes structurants (Capacité professionnelle et formation, Devoir de conseil, Information et transparence, Rémunération et conflits d'intérêts, Gouvernance et surveillance des produits)
- Notions de régime de base et régime renforcé
- Différence IBIPS/Non IBIPS
- Niveaux de conseil

#### II. Les notions de concepteur, de distributeur et d'intermédiaire d'assurance

- Définitions
- Concepteur et notion de co-conception
- Distributeur
- Notion d'intermédiaire d'assurance à titre principal et accessoire

#### METHODES PEDAGOGIQUES

- La formation est dispensée dans le cadre d'un environnement numérique pédagogique mettant à disposition de l'apprenant des supports pédagogiques, ainsi que des exercices d'accompagnement

#### DUREE VALIDANTE

- 8 Heures en IAS/DDA

#### EVALUATIONS

- Étude de préadmission sur les besoins et connaissances du stagiaire sur les sujets enseignés
- Évaluation à chaud
- Évaluation à froid

#### PRE-REQUIS

- Absence de pré-requis

III. Le renforcement du devoir de conseil

IV. Obligation de gouvernance et de surveillance des produits (POG)

V. Obligation de transparence en matière de rémunération

VI Information sur les coûts et frais liés

VII Politique de conflits d'intérêts

VII Obligation de formation

#### BUDGET

Prix public consultable ici : [Boutique en ligne Prix publics](#)

Frais pédagogiques compris  
Règlement à l'inscription

#### MOYENS DE PAIEMENT ACCEPTES

Carte bancaire ou virement bancaire

#### AUTEUR

Emilie MAZZEI  
Avocate spécialisée en  
réglementation financière.

#### ACCESSIBILITE ET HANDICAP

Nous réalisons des études préalables à nos formations pour en adapter l'accès, les modalités pédagogiques et le suivi en fonction de la situation de handicap annoncée. Si nécessaire, notre référent handicap Mme ROUVIER fera appel à des partenaires spécialisés.

#### REFERENT PROGRAMME

- Responsable clientèle :  
[contact@sumatraformationconseil.com](mailto:contact@sumatraformationconseil.com)

#### MOYENS D'ÉVALUATION MIS EN ŒUVRE ET SUIVI

Rapport des temps de connexion contresignés par le stagiaire et le(s) responsable(s) pédagogique(s) directement téléchargeable par le stagiaire

Parcours avec étapes de validation progressive obligatoires

#### DIRECTION PÉDAGOGIQUE

Patricia ROUVIER, diplômée Master 2 en Gestion de Patrimoine DESU Gestion de patrimoine, et Certifiée CGPC.

#### VALIDATION DE LA FORMATION

Un QCM de fin de formation permettra d'attester de l'acquisition des connaissances si la note est  $\geq 70\%$

L'attestation de formation est disponible immédiatement

**Tests d'acquisition des connaissances**

**Documentation téléchargeable**

**Test de validation final**

**Assistance technique incluse**

**Accès valable - MOIS**

**Financement OPCO**



### PUBLICS CONCERNÉS

Ce parcours de formation est principalement destiné aux professionnels de la banque, de l'assurance de la gestion de patrimoine ou aux agents et mandataires immobiliers désireux de renouveler leur carte Transaction Immobilière.

### MODALITES D'ADMISSION

- Bénéficier d'un accès internet haut débit
- La formation est ouverte à toute personne justifiant des conditions de résidence, d'âge et d'honorabilité définies par le Code Monétaire et Financier

### DÉROULEMENT DE LA FORMATION

- Identification des besoins et projets du stagiaire
- Mise à disposition de modules de formation au format vidéo, visionneuse powerpoint, pages web, QCM d'apprentissage, d'une durée de 14 heures
- Évaluation des acquis à chaque fin de module et suivi de l'assiduité du stagiaire par l'équipe pédagogique
- Évaluation finale

### METHODES PEDAGOGIQUES

- La formation est dispensée dans le cadre d'un environnement numérique pédagogique mettant à disposition de l'apprenant des supports pédagogiques, ainsi que des exercices d'accompagnement

### DUREE VALIDANTE

- Durée 14 Heures avec une possibilité d'accès au cours durant 6 mois
- Validation de 14 heures en Immobilier et de 7 heures en IOBSP

### LES SOCIETES CIVILES IMMOBILIERES

Parcours conforme aux exigences de la loi Alur et de la DCI

#### OBJECTIFS PEDAGOGIQUES

En suivant cette formation, l'apprenant a pour objectif :

- Appréhender les principes et le fonctionnement d'une société civile immobilière.
- Maîtriser les différentes facettes de la société civile comme outil de gestion patrimoniale privé ou professionnel.

#### COMPÉTENCES VISÉES

Maîtriser les SCI comme technique patrimoniale.

### PROGRAMME

Partie 1 – La rédaction des statuts, la tenue d'une comptabilité au quotidien d'une société civile immobilière:

- Choix du régime fiscal : enjeux de la transparence fiscale ou de l'option I.S.
- Le gérant : modalités de nomination
- Étendue des pouvoirs
- Obligations et responsabilités
- Les associés : droits et responsabilités des associés,
- La répartition des pouvoirs entre usufruitier et nu-propriétaire
- Arbitrage entre capital faible et élevé : avantages et inconvénients
- Les comptes courants associés
- Comment écarter les personnes indésirables par la rédaction de clauses d'agrément

Partie 2 – Les indications patrimoniales de la création d'une société civile immobilière

- Transmettre un patrimoine
- Concubins et Pacsés
- SCI et habitation principale
- SCI et biens professionnels
- Alternative à l'indivision

### EVALUATIONS

- Étude de préadmission sur les besoins et connaissances du stagiaire sur les sujets enseignés
- Évaluation à chaud
- Évaluation à froid

### BUDGET

Prix public consultable ici : [Boutique en ligne Prix publics](#)

Frais pédagogiques compris  
Règlement à l'inscription

### MOYENS DE PAIEMENT ACCEPTES

Carte bancaire ou virement bancaire

### AUTEUR

Patricia ROUVIER

- Master en Gestion de patrimoine
- DESU Gestion de patrimoine

### ACCESSIBILITE ET HANDICAP

Nous réalisons des études préalables à nos formations pour en adapter l'accès, les modalités pédagogiques et le suivi en fonction de la situation de handicap annoncée. Si nécessaire, notre référent handicap Mme ROUVIER fera appel à des partenaires spécialisés.

### REFERENT PROGRAMME

- Responsable clientèle :  
[contact@sumatraformationconseil.com](mailto:contact@sumatraformationconseil.com)

### PRE-REQUIS

- Absence de pré-requis

- Se protéger mutuellement
- Favoriser un héritier
- Bail à construction
- Investissement locatif

Partie 3 - Questions réponses sur les applications patrimoniales

Partie 4 - Cas pratique Apport de bien d'une SCI à une autre

Partie 5 - Cas pratique SCI avec mixité d'associés à l'IRPP et à l'IS

**PUBLICS CONCERNÉS**

Ce parcours de formation est principalement destiné aux professionnels de la banque, de l'assurance de la gestion de patrimoine, désireux de satisfaire à leur obligation de formation annuelle DDA.

**MODALITES D'ADMISSION**

- Bénéficier d'un accès internet haut débit
- La formation est ouverte à toute personne justifiant des conditions de résidence, d'âge et d'honorabilité définies par le Code Monétaire et Financier

**DÉROULEMENT DE LA FORMATION**

- Identification des besoins et projets du stagiaire
- Mise à disposition de modules de formation au format vidéo, visionneuse powerpoint, pages web, QCM d'apprentissage, d'une durée de 15 heures
- Évaluation des acquis à chaque fin de module et suivi de l'assiduité du stagiaire par l'équipe pédagogique
- Évaluation finale

**METHODES PEDAGOGIQUES**

- La formation est dispensée dans le cadre d'un environnement numérique pédagogique mettant à disposition de l'apprenant des supports pédagogiques, ainsi que des exercices d'accompagnement

**DUREE**

- 15 Heures avec une possibilité d'accès au cours durant 6 mois
- Validation de 15 heures en assurance

**FORMATION PREVOYANCE DEPENDANCE SANTE**

Parcours conforme aux exigences de la DDA

**OBJECTIFS PEDAGOGIQUES**

En choisissant cette formation, l'apprenant acquiert de nouvelles compétences professionnelles et une maîtrise des connaissances relatives à l'assurance des personnes.

**COMPÉTENCES VISÉES**

Etre en mesure de conseiller les clients sur ce type de contrats

**PROGRAMME**

Les assurances des personnes : incapacité, invalidité, décès, dépendance, santé

1 - L'assurance contre les risques corporels (incapacité - invalidité-décès)

- Les règles de la sécurité sociale.
- Les conditions de souscription et de tarification.
- Les garanties et les exclusions.
- Les prestations et leur règlement.

2 - La dépendance

- Le risque dépendance : notion, caractéristiques.
- Les conditions de souscription et de tarification.
- Les garanties et leurs limites.
- Les prestations et leur règlement.
- Les services à la personne et les prestations d'assistance.

3 - L'assurance complémentaire santé

- L'articulation de l'assurance maladie obligatoire et de l'assurance maladie complémentaire.
- Les contrats responsables.
- Les conditions de souscription et de tarification.
- Les garanties et les exclusions.
- Les prestations.
- Les modes de règlement.

### EVALUATIONS

- Étude de préadmission sur les besoins et connaissances du stagiaire sur les sujets enseignés
- Évaluation à chaud
- Évaluation à froid

### MOYENS D'ÉVALUATION MIS EN ŒUVRE ET SUIVI

Rapport des temps de connexion contresignés par le stagiaire et le(s) responsable(s) pédagogique(s) directement téléchargeable par le stagiaire

Parcours avec étapes de validation progressive obligatoires

### BUDGET

Prix public consultable ici : [Boutique en ligne Prix publics](#)

Frais pédagogiques compris  
Règlement à l'inscription

### MOYENS DE PAIEMENT ACCEPTES

Carte bancaire ou virement bancaire

### AUTEUR

Patricia ROUVIER

- Master en Gestion de patrimoine
- DESU Gestion de patrimoine

### DIRECTION PÉDAGOGIQUE

Patricia ROUVIER, diplômée Master 2 en Gestion de Patrimoine DESU Gestion de patrimoine, et Certifiée CGPC.

### VALIDATION DE LA FORMATION

Un QCM de fin de formation permettra d'attester de l'acquisition des connaissances si la note est  $\geq 70\%$ .

L'attestation de formation est disponible immédiatement

### ACCESSIBILITE ET HANDICAP

Nous réalisons des études préalables à nos formations pour en adapter l'accès, les modalités pédagogiques et le suivi en fonction de la situation de handicap annoncée. Si nécessaire, notre référent handicap Mme ROUVIER fera appel à des partenaires spécialisés.

### REFERENT PROGRAMME

- Responsable clientèle : [contact@sumatraformationconseil.com](mailto:contact@sumatraformationconseil.com)

#### Tests d'acquisition des connaissances

Documentation téléchargeable

Test de validation final

Assistance technique incluse

Accès valable 6 mois

Financement OPCO



### PUBLICS CONCERNÉS

*Ce parcours de formation est principalement destiné aux professionnels de la banque, de l'assurance de la gestion de patrimoine ou aux agents et mandataires d'assurances désireux de satisfaire à leurs obligations de formation continue de 15 heures par an*

### MODALITES D'ADMISSION

- Bénéficier d'un accès internet haut débit
- La formation est ouverte à toute personne justifiant des conditions de résidence, d'âge et d'honorabilité définies par le Code Monétaire et Financier
- Pré-requis : avoir déjà des compétences de base en assurance-vie

### DÉROULEMENT DE LA FORMATION

- Identification des besoins et projets du stagiaire
- Mise à disposition de modules de formation au format vidéo, visionneuse powerpoint, pages web, QCM d'apprentissage, d'une durée de 15 heures
- Évaluation des acquis à chaque fin de module et suivi de l'assiduité du stagiaire par l'équipe pédagogique
- Évaluation finale

### METHODES PEDAGOGIQUES

- La formation est dispensée dans le cadre d'un environnement numérique pédagogique mettant à disposition de l'apprenant des supports pédagogiques, ainsi que des exercices d'accompagnement

### ASSURANCE VIE POUR LES EXPERTS

*Parcours conforme aux exigences de la DDA*

### OBJECTIFS PEDAGOGIQUES

Découvrir les subtilités des applications patrimoniales de l'assurance vie au cours d'un cycle complet

### COMPÉTENCES VISÉES

Être à même de conseiller les clients en vue d'optimiser leurs stratégies patrimoniales en matière d'assurance-vie.

### PROGRAMME

#### Thèmes abordés

- La réponse ministérielle Baquet et les récompenses : conséquences et optimisation.
- La réponse ministérielle Ciot : quels changements ?
- Pourquoi éviter la rédaction de la clause bénéficiaire par testament ?
- Les opportunités et les limites de la clause bénéficiaire démembrée dans le cadre de l'article 990I du CGI.
- Remploi de biens démembrés : assurance vie ou/et capitalisation ?
- Du bon usage des co-souscriptions en assurance vie.
- Quelle méthodologie pour rédiger une clause bénéficiaire adaptée à la volonté du client ?
- Qu'est-il possible de proposer pour des personnes de plus de 70 ans ?
- Peut-on mettre tout son patrimoine en assurance vie ?
- Ces petits "plus" qui font la différence en matière de conseil client :
- Quelles questions poser ?
- Quelles réponses donner à des conditions ou des charges que souhaite imposer le souscripteur aux bénéficiaires

#### DUREE

- La formation ASSVIEExp valide 15 h00

#### EVALUATIONS

- Étude de préadmission sur les besoins et connaissances du stagiaire sur les sujets enseignés
- Évaluation à chaud
- Évaluation à froid

#### BUDGET

Prix public consultable ici : [Boutique en ligne Prix publics](#)  
Frais pédagogiques compris  
Règlement à l'inscription

#### MOYENS DE PAIEMENT ACCEPTES

Carte bancaire ou virement bancaire

#### AUTEUR

Jean Jacques BRANCHE  
Auteur de l'ouvrage « Approche patrimoniale de l'assurance-vie »

#### ACCESSIBILITE ET HANDICAP

Nous réalisons des études préalables à nos formations pour en adapter l'accès, les modalités pédagogiques et le suivi en fonction de la situation de handicap annoncée. Si nécessaire, notre référent handicap Mme ROUVIER fera appel à des partenaires spécialisés.

#### REFERENT PROGRAMME

- Responsable clientèle : [contact@sumatraformationconseil.com](mailto:contact@sumatraformationconseil.com)

#### MOYENS D'ÉVALUATION MIS EN ŒUVRE ET SUIVI

Rapport des temps de connexion contresignés par le stagiaire et le(s) responsable(s) pédagogique(s) directement téléchargeable par le stagiaire

Parcours avec étapes de validation progressive obligatoires

#### DIRECTION PÉDAGOGIQUE

Patricia ROUVIER, diplômée Master 2 en Gestion de Patrimoine DESU Gestion de patrimoine, et Certifiée CGPC.

#### VALIDATION DE LA FORMATION

Un QCM de fin de formation permettra d'attester de l'acquisition des connaissances si la note est  $\geq 70\%$

L'attestation de formation est disponible immédiatement

#### Tests d'acquisition des connaissances

Documentation téléchargeable

Test de validation final

Assistance technique incluse

Accès valable 6 mois

Financement OPCO



### PUBLICS CONCERNÉS

Ce parcours de formation est principalement destiné aux professionnels de la banque, de l'assurance de la gestion de patrimoine ou aux agents et mandataires d'assurances désireux de satisfaire à leurs obligations de formation continue de 15 heures par an

### MODALITES D'ADMISSION

- Bénéficier d'un accès internet haut débit
- La formation est ouverte à toute personne justifiant des conditions de résidence, d'âge et d'honorabilité définies par le Code Monétaire et Financier

### DÉROULEMENT DE LA FORMATION

- Identification des besoins et projets du stagiaire
- Mise à disposition de modules de formation au format vidéo, visionneuse powerpoint, pages web, QCM d'apprentissage, d'une durée de 15 heures
- Évaluation des acquis à chaque fin de module et suivi de l'assiduité du stagiaire par l'équipe pédagogique
- Évaluation finale

### ASSURANCE DES BIENS

*Parcours conforme aux exigences de la DDA*

#### OBJECTIFS PEDAGOGIQUES

En choisissant cette formation, l'apprenant acquiert de nouvelles compétences professionnelles et une maîtrise des connaissances relatives à l'assurance biens.

#### COMPÉTENCES VISÉES

Être en mesure de conseiller ses clients en matière d'assurance dommages aux biens.

#### PROGRAMME

Partie 1- L'appréciation et la sélection du risque :

- L'identification des besoins ;
- L'appréciation des risques encourus ;
- Les critères d'acceptation d'un risque ;
- La prévention et la protection ;
- Le paiement des cotisations : Sélection et appréciation du risque.

Partie 2 - Les différents types de contrats :

- Principes
- Obligations des parties
- Principe indemnitaire
- Paiement des primes

L'assurance automobile.

Les multirisques "standard"- La MRH.

#### METHODES PEDAGOGIQUES

- La formation est dispensée dans le cadre d'un environnement numérique pédagogique mettant à disposition de l'apprenant des supports pédagogiques, ainsi que des exercices d'accompagnement

#### DUREE

- 15 Heures avec une possibilité d'accès au cours durant 6 mois
- Validation en assurance

#### EVALUATIONS

- Étude de préadmission sur les besoins et connaissances du stagiaire sur les sujets enseignés
- Évaluation à chaud
- Évaluation à froid

#### Les assurances de responsabilité civile :

- Sélection et appréciation du risque dommage soit marquée comme achevée.
- La protection juridique.
- L'assistance :

#### Les services d'assistance ;

- Assistance auto, services à la personne : les nouveaux défis des sociétés d'assistance.

#### Partie 3 -Les assurances des risques d'entreprise.

#### Partie 4 -La présentation des garanties et la tarification :

- La cotisation et les tarifs d'assurance ;
- Tarification de l'assurance et segmentation ;
- Tarification Hommes-Femmes la fin ?
- Le BCT Bureau Central de Tarification.

#### Partie 5- La vie du contrat :

- Le paiement des cotisations.
- Le règlement des sinistres :
- Le Contrat et la relation Client.

#### BUDGET

Prix public consultable ici : [Boutique en ligne Prix publics](#)

Frais pédagogiques compris  
Règlement à l'inscription

#### MOYENS DE PAIEMENT ACCEPTÉS

Carte bancaire ou virement bancaire

#### AUTEUR

Patrick GICQUEL  
Formateur en assurances

#### ACCESSIBILITE ET HANDICAP

Nous réalisons des études préalables à nos formations pour en adapter l'accès, les modalités pédagogiques et le suivi en fonction de la situation de handicap annoncée. Si nécessaire, notre référent handicap Mme ROUVIER fera appel à des partenaires spécialisés.

#### REFERENT PROGRAMME

- Responsable clientèle :  
[contact@sumatraformationconseil.com](mailto:contact@sumatraformationconseil.com)

#### MOYENS D'ÉVALUATION MIS EN ŒUVRE ET SUIVI

Rapport des temps de connexion contresignés par le stagiaire et le(s) responsable(s) pédagogique(s) directement téléchargeable par le stagiaire

Parcours avec étapes de validation progressive obligatoires

#### DIRECTION PÉDAGOGIQUE

Patricia ROUVIER, diplômée Master 2 en Gestion de Patrimoine DESU Gestion de patrimoine, et Certifiée CGPC.

#### VALIDATION DE LA FORMATION

Un QCM de fin de formation permettra d'attester de l'acquisition des connaissances si la note est =70%

L'attestation de formation est disponible immédiatement

**Tests d'acquisition des connaissances**

**Documentation téléchargeable**

**Test de validation final**

**Assistance technique incluse**

**Accès valable 6 mois**

**Financement OPCO**



### MOYENS D'ÉVALUATION MIS EN ŒUVRE ET SUIVI

Rapport des temps de connexion contresignés par le stagiaire et le(s) responsable(s) pédagogique(s) directement téléchargeable par le stagiaire

Parcours avec étapes de validation progressive obligatoires

### DIRECTION PÉDAGOGIQUE

Patricia ROUVIER, diplômée Master 2 en Gestion de Patrimoine DESU Gestion de patrimoine, et CertifiéesCGPC.

### VALIDATION DE LA FORMATION

Un QCM de fin de formation permettra d'attester de l'acquisition des connaissances si la note est  $\geq 70\%$

L'attestation de formation est disponible immédiatement

**Tests d'acquisition des connaissances**

**Documentation téléchargeable**

**Test de validation final**

**Assistance technique incluse**

**Accès valable 6 mois**

**Financement OPCO**



## ENCADREMENT ET ASSISTANCE PÉDAGOGIQUE TOUT AU LONG DE LA FORMATION OUVERTE À DISTANCE (FOAD)

Le tuteur est le garant du suivi de l'apprenant. Il sera chargé de le suivre et de l'assister durant son parcours d'apprentissage, de mesurer sa progression pédagogique, de déceler d'éventuels écarts et de proposer des correctifs.

Tuteur	Le service pédagogique de SUMATRA FORMATION CONSEIL, composé d'experts, ès qualité ( <a href="mailto:contact@sumatraformationconseil.com">contact@sumatraformationconseil.com</a> ).
Modalités d'accompagnement	L'accompagnement se fait selon des outils de suivi à disposition sur l'environnement numérique d'enseignement (barre de progression, coche d'achèvement, parcours guidé...).
Comment et à quel moment peut-il être joint par l'apprenant ?	Tous les jours ouvrés de la semaine de 9h30-12h00 et de 14h00-17h30.
Dispositifs mis en place pour la promotion des partages et des échanges pédagogiques entre les apprenants	Mise en place d'outils asynchrones de formation comme forum, messagerie privée...
Délai de réponse à une demande d'accompagnement	72 heures ouvrées à compter de la prise en charge de la demande (avec rendez-vous préalable).

# 3

## CERTIFICATIONS





# CERTIFICATIONS

## FORMATIONS

"Cliquer sur le titre de la formation pour aller au détail du programme"

2 HEURES

Démarchage Immobilier et pour compte de CIF - 2H

3 HEURES

Anti-Money Laundering - The Effective Beneficiary- 3H

Anti-Money Laundering - 4° 5° guideline - 3H

7 HEURES

Evaluation annuelle compétences AMF - 7H

20 HEURES

Habilitation Mandataire Immobilier - 20H

Certification Finance durable - 20H

40 HEURES

MON  
COMPTE  
FORMATION

Passerelle Habilitation IAS niveau 1 - Courtiers et Agents généraux 40H

Habilitation IOBSP Expérience - 40H

MON  
COMPTE  
FORMATION

Certification AMF - 40H

70 HEURES

MON  
COMPTE  
FORMATION

Passerelle Habilitation IOBSP Niveau 1 - 70H

80 HEURES

MON  
COMPTE  
FORMATION

Habilitation IOBSP niveau 2 - Mandataires 80 Heures

100 HEURES

MON  
COMPTE  
FORMATION

Pack Habilitation IOBSP niveau 2 + Négociateur Immobilier - 100H

150 HEURES



Habilitation IAS niveau 1 – Assurance 150h- Courtiers et Agents généraux



Habilitation IAS niveau 2 – Assurance 150h - Mandataires



Habilitation IOBSP niveau 1 Courtiers Mandataires non exclusifs 150H



Habilitation CIF 150 Heures

PACK - EXAMEN CERTIFIE AMF



Pack Habilitation CIF examen certifié AMF

Examen certifié par l'AMF - passage à distance

Examen certifié par l'AMF Pack ANACOFI 6 mois

Examen certifié par l'AMF Pack Etudiant 6 mois

Passage examen certifié AMF supplémentaire

Examen Finance durable AMF - 6 mois

### PUBLICS CONCERNÉS

Cette formation centrée sur le métier de négociateur immobilier recouvre des aspects commerciaux, juridiques, fiscaux et techniques relatifs à l'immobilier. Elle est particulièrement destinée aux négociateurs ou collaborateurs exerçant leur activité sous la responsabilité d'un détenteur de la carte T, Transactions immobilières

### MODALITES D'ADMISSION

- Bénéficier d'un accès internet haut débit
- La formation est ouverte à toute personne justifiant des conditions de résidence, d'âge et d'honorabilité définies par le Code Monétaire et Financier
- Pas de pré-requis

### DÉROULEMENT DE LA FORMATION

- Identification des besoins et projets du stagiaire
- Mise à disposition de modules de formation au format vidéo, visionneuse powerpoint, pages web, QCM d'apprentissage, d'une durée de 20 heures
- Évaluation des acquis à chaque fin de module et suivi de l'assiduité du stagiaire par l'équipe pédagogique
- Évaluation finale

### METHODES PEDAGOGIQUES

- La formation est dispensée dans le cadre d'un environnement numérique pédagogique mettant à disposition de l'apprenant des supports pédagogiques, ainsi que des exercices d'accompagnement

## NEGOCIATEUR IMMOBILIER

*Parcours conforme aux exigences de la loi Alur*

### OBJECTIFS PEDAGOGIQUES

Répondre à la loi du 24 mars 2014 qui soumet les professionnels de l'immobilier à une obligation de formation leur donnant la capacité de négocier, de s'entremettre ou de s'engager pour le compte du titulaire de la carte Transaction immobilière leur ayant donné mandat.

### COMPÉTENCES VISÉES

Disposer d'un niveau de connaissances adéquat sur le domaine immobilier afin de conseiller les clients sur des investissements immobiliers neufs à caractère locatif, tout en maîtrisant l'environnement réglementaire de cette activité.

### PROGRAMME

Partie 1 - La réglementation des professionnels soumis à la loi Hoguet

- Obligations de l'agent immobilier
- Obligations des professionnels liées à la loi ALUR
- Code de déontologie des agents immobiliers
- La loi Hoguet
- Le mandataire d'agent immobilier
- Obligations de Formation continue
- Le Médiateur en Immobilier

Partie 2 - Le Marché et ses intervenants

- Caractéristiques de l'immobilier
- Immeuble par destination
- Les composantes
- Pierre papier
- OPCI
- Bail à construction
- Intervenants
- Promoteur
- Architecte
- Agent immobilier
- Marchand de biens
- Administrateur de biens
- Syndic de copropriété

#### DUREE

- 20 Heures avec une possibilité d'accès au cours pendant 6 mois

#### EVALUATIONS

- Étude de préadmission sur les besoins et connaissances du stagiaire sur les sujets enseignés
- Évaluation à chaud
- Évaluation à froid

#### BUDGET

Prix public consultable ici : [Boutique en ligne Prix publics](#)

Frais pédagogiques compris  
Règlement à l'inscription

#### MOYENS DE PAIEMENT ACCEPTES

Carte bancaire ou virement bancaire

#### AUTEUR

Patricia ROUVIER

- Master en Gestion de patrimoine
- DESU Gestion de patrimoine

#### ACCESSIBILITE ET HANDICAP

Nous réalisons des études préalables à nos formations pour en adapter l'accès, les modalités pédagogiques et le suivi en fonction de la situation de handicap annoncée. Les polices "Fort contraste" et "Dyslexie" sont activées sur notre site. Si nécessaire, notre référent handicap Mme Rouvier fera appel à des partenaires spécialisés.

#### REFERENT PROGRAMME

- Responsable clientèle :  
contact@sumatraformationconseil.com

#### Partie 3 - Urbanisation

- Loi SRU
- PLU
- Étapes du PADD
- Loi Grenelle 2

#### Partie 4 - Biens et Possession

- Résidence principale
- Loueur en meublé non professionnel
- Généralités sur les SCI
- SCI Associés
- Fiscalité
- SCI : Catégories
- SCPI
- Location
- Acquisition en Démembrement

#### Partie 5- Négociation du bien immobilier

- Acquisition immobilier neuf
- La négociation du bien immobilier ancien
- Formation du prix
- L'avant-contrat
- Compromis de vente
- Promesse unilatérale de vente
- Documents vendeurs
- Documents acheteur
- Acte de vente
- Vente en état futur d'achèvement
- Contenu de l'acte de vente
- Investissements forestiers
- Malraux

#### Partie 6 –L'investissement locatif

Partie 7- Régimes Immobiliers Location nue - Revenus catégoriel des Revenus Fonciers : Pinel, Cosse...

Partie 8- Régimes Immobiliers Location meublée - revenu catégoriel des BIC : LMP, LMNP, Censi-Bouvard...

#### Partie 9- Plus-values immobilières

Attention : ce programme ne couvre pas les aspects commerciaux ni la gestion locative

#### **MOYENS D'ÉVALUATION MIS EN ŒUVRE ET SUIVI**

Rapport des temps de connexion contresignés par le stagiaire et le(s) responsable(s) pédagogique(s) directement téléchargeable par le stagiaire

Parcours avec étapes de validation progressive obligatoires

#### **DIRECTION PÉDAGOGIQUE**

Patricia ROUVIER, diplômée Master 2 en Gestion de Patrimoine DESU Gestion de patrimoine et certifiée CGPC

#### **VALIDATION DE LA FORMATION**

Un QCM de fin de formation avec taux de réussite  $\geq 70\%$

L'attestation de formation est disponible immédiatement

**Tests d'acquisition des connaissances**

**Documentation téléchargeable**

**Test de validation final**

**Assistance technique incluse**

**Accès valable 6 mois**

**Financement OPCO**



**ENCADREMENT ET ASSISTANCE PÉDAGOGIQUE TOUT AU LONG DE LA FORMATION OUVERTE À DISTANCE (FOAD)**

Le tuteur est le garant du suivi de l'apprenant. Il sera chargé de le suivre et de l'assister durant son parcours d'apprentissage, de mesurer sa progression pédagogique, de déceler d'éventuels écarts et de proposer des correctifs.

Tuteur	Le service pédagogique de SUMATRA FORMATION CONSEIL, composé d'experts, ès qualité ( <a href="mailto:contact@sumatraformationconseil.com">contact@sumatraformationconseil.com</a> ).
Modalités d'accompagnement	L'accompagnement se fait selon des outils de suivi à disposition sur l'environnement numérique d'enseignement (barre de progression, coche d'achèvement, parcours guidé...).
Comment et à quel moment peut-il être joint par l'apprenant ?	Tous les jours ouvrés de la semaine de 9h30-12h30
Dispositifs mis en place pour la promotion des partages et des échanges pédagogiques entre les apprenants	Mise en place d'outils asynchrones de formation comme forum, messagerie privée...
Délai de réponse à une demande d'accompagnement	72 heures ouvrées à compter de la prise en charge de la demande (avec rendez-vous préalable).

## FORMATION PASSERELLE IAS NIVEAU 1

Code CPF 193511- Parcours conforme aux articles R. 512-9 et R. 512-10 du Code des assurances, et à l'arrêté du 11 juillet 2008.

### PUBLICS CONCERNÉS

Ce parcours de formation permet d'obtenir l'habilitation assurance nécessaire pour les salariés qui exercent des fonctions de responsables de bureau de production, ou pour les professionnels souhaitant devenir courtiers en assurance.

### OBJECTIFS PEDAGOGIQUES

Permettre au stagiaire d'acquérir préalablement à l'exercice de l'activité commerciale en assurance (formation initiale) des compétences en matière juridique, technique, commerciale et administrative, définies dans un programme de formation approuvé par arrêté du ministre de l'économie.

### MODALITES D'ADMISSION

- Bénéficier d'un accès internet haut débit
- La formation est ouverte à toute personne justifiant des conditions de résidence, d'âge et d'honorabilité définies par le Code Monétaire et Financier
- Pré-requis : être titulaire de l'habilitation IAS niveau 2

### COMPÉTENCES VISÉES

Savoir proposer une offre et conseiller les clients sur tout type de contrat d'assurance

Pouvoir s'inscrire à l'Orias comme courtier en assurance

### DÉROULEMENT DE LA FORMATION

- Identification des besoins et projets du stagiaire
- Mise à disposition de modules de formation au format vidéo, visionneuse powerpoint, pages web, QCM d'apprentissage, d'une durée de 40 heures
- Évaluation des acquis à chaque fin de module et suivi de l'assiduité du stagiaire par l'équipe pédagogique
- Évaluation finale

### PROGRAMME

Les 40 heures de formation IAS sont divisées en plusieurs modules qui complètent les modules déjà réalisés dans l'IAS2 :

Module 4 : Les assurances de personnes : les contrats collectifs

- L'assurance de groupe
- Contrats collectifs au profit des salariés

Module 5 : Assurances de biens et de responsabilité

- L'appréciation et la sélection du risque
- Les différents types de contrats
- Les assurances des risques d'entreprises
- La présentation des garanties et la tarification
- La vie du contrat

### METHODES PEDAGOGIQUES

- La formation est dispensée dans le cadre d'un environnement numérique pédagogique mettant à disposition de l'apprenant des supports pédagogiques, ainsi que des exercices d'accompagnement

#### DUREE

- 40 Heures avec une possibilité d'accès au cours durant 6 mois

#### EVALUATIONS

- Étude de préadmission sur les besoins et connaissances du stagiaire sur les sujets enseignés
- Évaluation à chaud
- Évaluation à froid

#### BUDGET

Prix public consultable ici : [Boutique en ligne Prix publics](#)  
Frais pédagogiques compris  
Règlement à l'inscription

#### MOYENS DE PAIEMENT ACCEPTES

Carte bancaire ou virement bancaire

#### AUTEUR

Patricia ROUVIER  
Master en Gestion de patrimoine  
DESU Gestion de patrimoine

#### ACCESSIBILITE ET HANDICAP

Nous réalisons des études préalables à nos formations pour en adapter l'accès, les modalités pédagogiques et le suivi en fonction de la situation de handicap annoncée. Les polices "Fort contraste" et "Dyslexie" sont activées sur notre site. Si nécessaire, notre référent handicap Mme ROUVIER fera appel à des partenaires spécialisés.

#### REFERENT PROGRAMME

- Responsable clientèle :  
[contact@sumatraformationconseil.com](mailto:contact@sumatraformationconseil.com)

#### MOYENS D'ÉVALUATION MIS EN ŒUVRE ET SUIVI

Rapport des temps de connexion contresignés par le stagiaire et le(s) responsable(s) pédagogique(s) directement téléchargeable par le stagiaire

Parcours avec étapes de validation progressive obligatoires

#### DIRECTION PÉDAGOGIQUE

Patricia ROUVIER, diplômée Master 2 en Gestion de Patrimoine DESU Gestion de patrimoine, certifiée CGPC

#### VALIDATION DE LA FORMATION

Un QCM de fin de formation permettra d'attester de l'acquisition des connaissances si le résultat est  $\geq 70\%$

Le livret d'habilitation IAS Niveau 1 est délivré sous une semaine ouvrée

#### Tests d'acquisition des connaissances

Documentation téléchargeable

Test de validation final

Assistance technique incluse

Accès valable 6 mois

Financement OPCO



ASSURANCE

HABILITATION

**FORMATION CERTIFIANTE**

- Validation par blocs : Néant
- Taux obtention : [Ici](#)
- Suite du parcours et débouchés : [Ici](#)
- Eligible CPF : [accès CPF ici](#)
- Répertoire spécifique : [Ici](#)

**ENCADREMENT ET ASSISTANCE PÉDAGOGIQUE TOUT AU LONG DE LA FORMATION OUVERTE À DISTANCE (FOAD)**

Le tuteur est le garant du suivi de l'apprenant. Il sera chargé de le suivre et de l'assister durant son parcours d'apprentissage, de mesurer sa progression pédagogique, de déceler d'éventuels écarts et de proposer des correctifs.

Tuteur	Le service pédagogique de SUMATRA FORMATION CONSEIL, composé d'experts, ès qualité ( <a href="mailto:contact@sumatraformationconseil.com">contact@sumatraformationconseil.com</a> ).
Modalités d'accompagnement	L'accompagnement se fait selon des outils de suivi à disposition sur l'environnement numérique d'enseignement (barre de progression, coche d'achèvement, parcours guidé...).
Comment et à quel moment peut-il être joint par l'apprenant ?	Tous les jours ouvrés de la semaine de 9h30-12h30
Dispositifs mis en place pour la promotion des partages et des échanges pédagogiques entre les apprenants	Mise en place d'outils asynchrones de formation comme forum, messagerie privée...
Délai de réponse à une demande d'accompagnement	72 heures ouvrées à compter de la prise en charge de la demande (avec rendez-vous préalable).

### PUBLICS CONCERNÉS

Ce parcours permet d'obtenir le livret de formation nécessaire pour toutes les personnes souhaitant obtenir la capacité professionnelle requise pour le statut de Courtier ou Mandataire non exclusif en Opérations de Banque et Services de Paiement, déjà détentrices de l'habilitation IOBSP Niveau 2 spécialité Crédit Immobilier.

### MODALITES D'ADMISSION

- Bénéficier d'un accès internet haut débit
- La formation est ouverte à toute personne justifiant des conditions de résidence, d'âge et d'honorabilité définies par le Code Monétaire et Financier
- Pré-requis : Etre déjà inscrit à l'ORIAS comme IOBSP2 ou disposer de l'habilitation IOBSP Niveau 2 Crédit immobilier. Le justificatif devra nous être transmis pour validation de l'inscription à ce cours

### DÉROULEMENT DE LA FORMATION

- Identification des besoins et projets du stagiaire
- Mise à disposition de modules de formation au format vidéo, visionneuse powerpoint, pages web, QCM d'apprentissage, d'une durée de 70 heures
- Évaluation des acquis à chaque fin de module et suivi de l'assiduité du stagiaire par l'équipe pédagogique
- Évaluation finale

### PASSERELLE IOBSP 70H NIVEAU 1

Code CPF 193514- Code monétaire et financier, art. L. 519-3-3, R. 519-7, R. 519-8, R. 519-12, R. 519-14, R. 519-15 Arrêté du 4 avril 2012 portant approbation des programmes de formation des IOBSP

### OBJECTIFS PEDAGOGIQUES

Permettre au stagiaire d'acquérir préalablement à l'exercice de l'activité en intermédiation en opérations de banque (ex : crédit) et services de paiement des compétences en matière juridique, technique, commerciale et administrative, définies dans un programme de formation approuvé par arrêté du ministre de l'économie.

### COMPÉTENCES VISÉES

Devenir courtier en crédits

Savoir conseiller les clients et monter leurs dossiers de financement bancaire

### PROGRAMME

TRONC COMMUN :

A) La formation de tronc commun (durée minimale : 60 heures [niveaux 1 et 2])

1. Les savoirs généraux :

1.1. Connaissance du contexte général de l'activité d'intermédiaire en opérations de banque et en services de paiement

1.1.1. Présentation du secteur du crédit et de l'assurance.

1.1.2. La notion d'opérations de banque et de services de paiement.

1.1.3. Les différents partenaires des IOBSP : banques, sociétés financières, assurances.

1.1.4. Le mandatement bancaire et ses limites.

1.1.5. Les risques associés aux opérations et services dont ceux transmis à la clientèle.

1.2. Les différentes catégories réglementaires d'IOBSP (art. R. 519-4 du code monétaire et financier et les modalités d'exercice de l'activité : contenus et limites.

1.2.1. Les courtiers, les mandataires, les mandataires d'IOBSP.

#### METHODES PEDAGOGIQUES

- La formation est dispensée dans le cadre d'un environnement numérique pédagogique mettant à disposition de l'apprenant des supports pédagogiques, ainsi que des exercices d'accompagnement

#### DUREE

- 70 Heures avec une possibilité d'accès au cours durant 6 mois

#### EVALUATIONS

- Étude de préadmission sur les besoins et connaissances du stagiaire sur les sujets enseignés
- Évaluation à chaud
- Évaluation à froid

1.2.2. Les indépendants.

1.2.3. Les réseaux.

1.3. Les fondamentaux du droit commun.

1.3.1. Le statut juridique des emprunteurs : célibataires, pacsés, mariés (les différents régimes matrimoniaux), divorcés ; et son incidence sur les conditions de prêt et la formation du contrat.

1.3.2. Capacité.

1.3.3. Validité du consentement du client (art. 1109 c. civ.).

1.3.4. Exécution des contrats de bonne foi (art. 1134 c. civ.).

1.3.5. Généralités sur les pratiques commerciales déloyales et illicites et leurs sanctions.

1.3.6. Libertés individuelles, protection des données personnelles du client (CNIL) et respect du secret bancaire.

1.4. Les conditions d'accès et d'exercice.

1.4.1. Immatriculation.

1.4.2. Capacité professionnelle.

1.4.3. Honorabilité.

1.4.4. Assurance professionnelle.

1.4.5. Garantie financière.

1.5. La lutte contre le blanchiment des capitaux et le financement du terrorisme.

1.6. Les modalités de distribution.

1.6.1. Le démarchage bancaire et financier.

1.6.1.1. Définition.

1.6.1.2. Les interdictions faites au démarcheur.

1.6.1.3. Les règles de bonne conduite.

1.6.1.4. Le délai de rétractation.

1.6.1.5. Les sanctions.

1.6.2. La vente à distance de produits bancaires et financiers.

1.6.2.1. Définition.

1.6.2.2. Le droit de rétractation.

1.6.2.3. Les obligations d'information.

2. Connaissances générales sur le crédit.

2.1. Nature, caractéristiques, finalités des différentes formes de crédit aux particuliers.

2.1.1. Crédit à la Consommation.

2.1.2. Crédit immobilier.

2.1.3. Prêt viager hypothécaire.

2.1.4. Regroupement de crédits.

2.2. Caractéristiques et finalités des crédits aux professionnels.

2.3. Analyse des caractéristiques financières d'un crédit.

2.3.1. Les différents types de taux et leurs caractéristiques.

2.3.2. Coût et durée totale du crédit.

3. Notions générales sur les garanties

3.1. Les différents types de garanties.

3.2. Leurs limites.

3.3. Notions générales sur les sûretés.

3.4. Le cautionnement.

4. Notions générales sur les assurances des emprunteurs.

4.1. Généralités.

4.1.1. Le principe de libre choix du client, notamment principe de libre choix du contrat d'assurance des emprunteurs lors de la souscription d'un crédit immobilier.

4.1.2. Tarification collective ou individuelle, incidence sur les taux.

4.2. Les risques couverts.

4.2.1. Le décès.

4.2.2. L'invalidité.

4.2.3. L'incapacité.

4.2.4. La notion de « niveau de garantie équivalente ».

4.3. Tarification du risque emprunteur.

4.3.1. Sélection médicale, risques professionnels ou sportifs.

4.3.2. Tarification du risque aggravé (majoration, exclusion, franchise).

4.3.3. Le risque aggravé de santé : la convention AERAS.

5. Les règles de bonne conduite.

5.1. La protection du client.

5.1.1. Connaissance du client.

5.1.2. La loi sur les discriminations.

5.1.3. Exigence de loyauté : obligation d'agir de manière honnête, équitable,

transparente et professionnelle au mieux des droits et des intérêts des clients.

5.1.4. Connaissance des droits et obligations de l'emprunteur et du conjoint non

coemprunteur.

5.1.5. Obligation d'information précontractuelle lors de l'entrée en relation.

5.1.6. Présentation des caractéristiques de la prestation.

5.1.7. Devoir de conseil ou de mise en garde et recueil des informations nécessaires.

5.1.8. Cas des contrats à distance.

5.1.9. Formaliser et documenter l'accompagnement du client.

5.1.10. Convention préalable sur les frais et les liens capitalistiques.

5.2. La prévention du surendettement et l'endettement responsable.

5.2.1. Présentation et caractéristiques de situations de surendettement.

5.2.2. Connaissances et démarches nécessaires à la prévention du surendettement.

5.2.3. Explications et avertissements à donner en cas de risque de surendettement.

5.2.4. Présentation des principes et des procédures de traitement du surendettement.

5.2.5. Risque auquel s'expose le prêteur en cas de surendettement de l'emprunteur, en particulier la possibilité pour les commissions de surendettement

d'annuler en tout ou partie les dettes contractées par ce dernier.

5.2.6. Le traitement du surendettement : commission de surendettement,

organisation, fonctionnement, saisine, rôle de la Banque de France.

B) Module n° 4 : le crédit immobilier : durée minimale : 14 heures

4.1. L'environnement du crédit immobilier.

4.1.1. Rappels législatifs (loi Scrivener, loi Châtel, loi MURCEF, loi SRU).

4.1.2. Les établissements de crédit.

4.2. Les intervenants et le marché.

4.2.1 Les notaires.

4.2.2. Les agents immobiliers.

4.2.3. Les promoteurs.

4.2.4. Les lotisseurs.

4.2.5. Les constructeurs.

4.2.6. Les conseillers en investissements financiers.

4.2.7. Les conseillers en gestion de patrimoine.

4.2.8. Les IOBSP.

4.2.8. L'organisation et le fonctionnement de la publicité foncière.

4.3. Le crédit immobilier.

4.3.1. Caractéristiques financières d'un crédit immobilier : le taux annuel effectif

global ; le coût total du crédit ; la durée du crédit ; le taux fixe le taux variable, les taux

capés ; le montant, le nombre et le contenu des échéances.

4.3.2. Modalités de garantie des crédits et conditions de fonctionnement de la

garantie.

4.3.3. Le mécanisme AERAS en cas de risque de santé aggravé.

4.3.4. Connaissance des droits et obligations de l'emprunteur et du conjoint non

coemprunteur, dès la formation du contrat et en cours de son exécution.

4.3.5. Les principaux prêts immobiliers.

- Les prêts classiques et les particularités bancaires.

- Les prêts pour financer la vente en état futur d'achèvement.

- La maîtrise du financement du CCMI.

- Le relais.

- In fine.

- La renégociation de crédit.
  - Le prêt viager hypothécaire.
  - Les prêts aidés : le principe de proposition prioritaire d'un prêt aidé en cas d'éligibilité du candidat à l'emprunt.
  - Les prêts conventionnés PAS et PC.
  - Le prêt à taux zéro.
  - L'éco prêt à taux zéro. Le PEL-CEL.
  - Le prêt au titre de la participation des employeurs à l'effort de construction (PEEC)
- 4.3.6. Les dispositifs d'investissements locatifs. (ex. : dispositifs loi Scellier, loi Borloo, LMP et LMNP. Loi Malraux. Les SCPI, etc.)
- 4.4. Connaissances et diligences à accomplir ainsi que les explications à fournir pour assurer une bonne information de l'emprunteur.
- 4.4.1. Capacité d'emprunt et de remboursement des candidats (notions générales sur l'évaluation de la solvabilité).
- 4.4.2. Explications à fournir à l'emprunteur.
- Explications adéquates.
  - Mise en garde de l'emprunteur.
- 4.4.3. La fiche standardisée d'information.
- 4.4.4. Remise de l'offre de prêt ainsi que les explications à fournir.
- 4.5. La constitution du dossier de crédit immobilier.
- 4.5.1. Le mandat.
- 4.5.2. Définition de l'objet du prêt et du projet immobilier.
- 4.5.3. Liste des informations à recueillir et documents nécessaires au dossier.
- 4.5.4. L'adaptation du crédit proposé aux besoins du client : motivation.
- 4.5.5. Conditions de l'acquisition.
- Le mode d'acquisition.
  - Le montant de l'acquisition.
  - Le montant de l'apport.
- 4.5.6. Caractéristiques de l'emprunteur.
- L'environnement matrimonial.
  - L'environnement patrimonial.
  - La capacité d'emprunt.

- Les documents à fournir.
- 4.5.7. La présentation de l'offre de prêt.
- Ordonnancement du dossier.
- Note de synthèse.
- 4.5.8. La gestion de l'offre de prêt.
- 4.6. Etude détaillée de plusieurs dossiers.
- Savoir rédiger une note de synthèse.

#### BUDGET

Prix public consultable ici : [Boutique en ligne Prix publics](#)  
Frais pédagogiques compris  
Règlement à l'inscription

#### MOYENS DE PAIEMENT ACCEPTES

Carte bancaire ou virement bancaire

#### AUTEUR

Patricia ROUVIER  
Certifié CGPC  
Master 2 en Gestion de patrimoine  
DESU gestion de patrimoine

#### ACCESSIBILITE ET HANDICAP

Nous réalisons des études préalables à nos formations pour en adapter l'accès, les modalités pédagogiques et le suivi en fonction de la situation de handicap annoncée. Si nécessaire, notre référent handicap Mme ROUVIER fera appel à des partenaires spécialisés.

#### REFERENT PROGRAMME

- Responsable clientèle :  
[contact@sumatraformationconseil.com](mailto:contact@sumatraformationconseil.com)

#### MOYENS D'ÉVALUATION MIS EN ŒUVRE ET SUIVI

Rapport des temps de connexion contresignés par le stagiaire et le(s) responsable(s) pédagogique(s) directement téléchargeable par le stagiaire

Parcours avec étapes de validation progressive obligatoires

#### DIRECTION PÉDAGOGIQUE

Patricia ROUVIER, diplômée Master 2 en Gestion de Patrimoine DESU Gestion de patrimoine, et Certifiée CGPC.

#### VALIDATION DE LA FORMATION

Un QCM de fin de formation permettra d'attester de l'acquisition des connaissances si la note est  $\geq 70\%$ .

L'attestation de formation est disponible immédiatement

**Tests d'acquisition des connaissances**

**Documentation téléchargeable**

**Test de validation final**

**Assistance technique incluse**

**Accès valable 6 mois**

**Financement OPCO**



**FORMATION CERTIFIANTE**

- Equivalence et passerelle : Néant
- Validation par blocs : Néant
- Taux obtention : [lci](#)
- Suite du parcours et débouchés : [lci](#)
- Eligible CPF : [accès CPF ici](#)
- Répertoire spécifique : [lci](#)

**ENCADREMENT ET ASSISTANCE PÉDAGOGIQUE TOUT AU LONG DE LA FORMATION OUVERTE À DISTANCE (FOAD)**

Le tuteur est le garant du suivi de l'apprenant. Il sera chargé de le suivre et de l'assister durant son parcours d'apprentissage, de mesurer sa progression pédagogique, de déceler d'éventuels écarts et de proposer des correctifs.

Tuteur	Le service pédagogique de SUMATRA FORMATION CONSEIL, composé d'experts, ès qualité ( <a href="mailto:contact@sumatraformationconseil.com">contact@sumatraformationconseil.com</a> ).
Modalités d'accompagnement	L'accompagnement se fait selon des outils de suivi à disposition sur l'environnement numérique d'enseignement (barre de progression, coche d'achèvement, parcours guidé...).
Comment et à quel moment peut-il être joint par l'apprenant ?	Tous les jours ouvrés de la semaine de 9h30-12h30.
Dispositifs mis en place pour la promotion des partages et des échanges pédagogiques entre les apprenants	Mise en place d'outils asynchrones de formation comme forum, messagerie privée...
Délai de réponse à une demande d'accompagnement	72 heures ouvrées à compter de la prise en charge de la demande (avec rendez-vous préalable).

## HABILITATION IOBSP NIVEAU 2

### PUBLICS CONCERNÉS

Ce parcours de formation est principalement destiné aux professionnels de la banque, de l'assurance et aux gestionnaires de patrimoine désireux d'obtenir l'habilitation niveau 2 IOBSP

Code CPF 93515 -Code monétaire et financier, art. L. 519-3-3, R. 519-7, R. 519-8, R. 519-12, R. 519-14, R. 519-15 Arrêté du 4 avril 2012 portant approbation des programmes de formation des IOBSP

### OBJECTIFS PEDAGOGIQUES

Permettre au stagiaire d'acquérir préalablement à l'exercice de l'activité en intermédiation en opérations de banque (ex : crédit) et services de paiement des compétences en matière juridique, technique, commerciale et administrative, définies dans un programme de formation approuvé par arrêté du ministre de l'économie.

### MODALITES D'ADMISSION

- Bénéficier d'un accès internet haut débit
- La formation est ouverte à toute personne justifiant des conditions de résidence, d'âge et d'honorabilité définies par le Code Monétaire et Financier
- Pas de pré-requis

### COMPÉTENCES VISÉES

Etre en mesure de présenter des dossiers de financement aux banques pour compte des clients, particulièrement en immobilier

Evaluation de l'ensemble des compétences générales et techniques prévues par le programme homologué par arrêté du 4 avril 2012.

### DÉROULEMENT DE LA FORMATION

- Identification des besoins et projets du stagiaire
- Mise à disposition de modules de formation au format vidéo, visionneuse powerpoint, pages web, QCM d'apprentissage, d'une durée de 80 heures
- Évaluation des acquis à chaque fin de module et suivi de l'assiduité du stagiaire par l'équipe pédagogique
- Évaluation finale

### PROGRAMME

#### TRONC COMMUN :

A) La formation de tronc commun (durée minimale : 60 heures [niveaux 1 et 2])

#### 1. Les savoirs généraux :

1.1. Connaissance du contexte général de l'activité d'intermédiaire en opérations de

banque et en services de paiement

1.1.1. Présentation du secteur du crédit et de l'assurance.

1.1.2. La notion d'opérations de banque et de services de paiement.

1.1.3. Les différents partenaires des IOBSP : banques, sociétés financières, assurances.

1.1.4. Le mandatement bancaire et ses limites.

1.1.5. Les risques associés aux opérations et services dont ceux transmis à la clientèle.

1.2. Les différentes catégories réglementaires d'IOBSP (art. R. 519-4 du code monétaire et financier et les modalités d'exercice de l'activité : contenus et limites.

1.2.1. Les courtiers, les mandataires, les mandataires d'IOBSP.

1.2.2. Les indépendants.

1.2.3. Les réseaux.

#### METHODES PEDAGOGIQUES

- La formation est dispensée dans le cadre d'un environnement numérique pédagogique mettant à disposition de l'apprenant des supports pédagogiques, ainsi que des exercices d'accompagnement

#### DUREE

- 80 Heures avec une possibilité d'accès au cours durant 6 mois

#### EVALUATIONS

- Étude de préadmission sur les besoins et connaissances du stagiaire sur les sujets enseignés
- Évaluation à chaud
- Évaluation à froid

#### 1.3. Les fondamentaux du droit commun.

1.3.1. Le statut juridique des emprunteurs : célibataires, pacsés, mariés (les différents régimes matrimoniaux), divorcés ; et son incidence sur les conditions de prêt et la formation du contrat.

1.3.2. Capacité.

1.3.3. Validité du consentement du client (art. 1109 c. civ.).

1.3.4. Exécution des contrats de bonne foi (art. 1134 c. civ.).

1.3.5. Généralités sur les pratiques commerciales déloyales et illicites et leurs sanctions.

1.3.6. Libertés individuelles, protection des données personnelles du client (CNIL) et respect du secret bancaire.

#### 1.4. Les conditions d'accès et d'exercice.

1.4.1. Immatriculation.

1.4.2. Capacité professionnelle.

1.4.3. Honorabilité.

1.4.4. Assurance professionnelle.

1.4.5. Garantie financière.

1.5. La lutte contre le blanchiment des capitaux et le financement du terrorisme.

#### 1.6. Les modalités de distribution.

1.6.1. Le démarchage bancaire et financier.

1.6.1.1. Définition.

1.6.1.2. Les interdictions faites au démarcheur.

1.6.1.3. Les règles de bonne conduite.

1.6.1.4. Le délai de rétractation.

1.6.1.5. Les sanctions.

1.6.2. La vente à distance de produits bancaires et financiers.

1.6.2.1. Définition.

1.6.2.2. Le droit de rétractation.

1.6.2.3. Les obligations d'information.

1.6.2.4. Règles spécifiques à la conclusion de contrats par voie électronique.

1.6.2.5. Les sanctions.

2. Connaissances générales sur le crédit.

2.1. Nature, caractéristiques, finalités des différentes formes de crédit aux particuliers.

2.1.1. Crédit à la Consommation.

2.1.2. Crédit immobilier.

2.1.3. Prêt viager hypothécaire.

2.1.4. Regroupement de crédits.

2.2. Caractéristiques et finalités des crédits aux professionnels.

2.3. Analyse des caractéristiques financières d'un crédit.

2.3.1. Les différents types de taux et leurs caractéristiques.

2.3.2. Coût et durée totale du crédit.

3. Notions générales sur les garanties

3.1. Les différents types de garanties.

3.2. Leurs limites.

3.3. Notions générales sur les sûretés.

3.4. Le cautionnement.

4. Notions générales sur les assurances des emprunteurs.

4.1. Généralités.

4.1.1. Le principe de libre choix du client, notamment principe de libre choix du contrat d'assurance des emprunteurs lors de la souscription d'un crédit immobilier.

4.1.2. Tarification collective ou individuelle, incidence sur les taux.

4.2. Les risques couverts.

4.2.1. Le décès.

4.2.2. L'invalidité.

4.2.3. L'incapacité.

4.2.4. La notion de « niveau de garantie équivalente ».

4.3. Tarification du risque emprunteur.

4.3.1. Sélection médicale, risques professionnels ou sportifs.

4.3.2. Tarification du risque aggravé (majoration, exclusion, franchise).

4.3.3. Le risque aggravé de santé : la convention AERAS.

5. Les règles de bonne conduite.

5.1. La protection du client.

5.1.1. Connaissance du client.

5.1.2. La loi sur les discriminations.

5.1.3. Exigence de loyauté : obligation d'agir de manière honnête, équitable,

transparente et professionnelle au mieux des droits et des intérêts des clients.

5.1.4. Connaissance des droits et obligations de l'emprunteur et du conjoint non

coemprunteur.

5.1.5. Obligation d'information précontractuelle lors de l'entrée en relation.

5.1.6. Présentation des caractéristiques de la prestation.

5.1.7. Devoir de conseil ou de mise en garde et recueil des informations nécessaires.

5.1.8. Cas des contrats à distance.

5.1.9. Formaliser et documenter l'accompagnement du client.

5.1.10. Convention préalable sur les frais et les liens capitalistiques.

5.2. La prévention du surendettement et l'endettement responsable.

5.2.1. Présentation et caractéristiques de situations de surendettement.

5.2.2. Connaissances et démarches nécessaires à la prévention du surendettement.

5.2.3. Explications et avertissements à donner en cas de risque de surendettement.

5.2.4. Présentation des principes et des procédures de traitement du surendettement.

5.2.5. Risque auquel s'expose le prêteur en cas de surendettement de l'emprunteur, en particulier la possibilité pour les commissions de surendettement

d'annuler en tout ou partie les dettes contractées par ce dernier.

5.2.6. Le traitement du surendettement : commission de surendettement,

organisation, fonctionnement, saisine, rôle de la Banque de France.

B) Module n° 4 : le crédit immobilier : durée minimale : 14 heures

4.1. L'environnement du crédit immobilier.

4.1.1. Rappels législatifs (loi Scrivener, loi Châtel, loi MURCEF, loi SRU).

4.1.2. Les établissements de crédit.

4.2. Les intervenants et le marché.

4.2.1 Les notaires.

4.2.2. Les agents immobiliers.

4.2.3. Les promoteurs.

4.2.4. Les lotisseurs.

4.2.5. Les constructeurs.

4.2.6. Les conseillers en investissements financiers.

4.2.7. Les conseillers en gestion de patrimoine.

4.2.8. Les IOBSP.

4.2.8. L'organisation et le fonctionnement de la publicité foncière.

4.3. Le crédit immobilier.

4.3.1. Caractéristiques financières d'un crédit immobilier : le taux annuel effectif

global ; le coût total du crédit ; la durée du crédit ; le taux fixe le taux variable, les taux

capés ; le montant, le nombre et le contenu des échéances.

4.3.2. Modalités de garantie des crédits et conditions de fonctionnement de la

garantie.

4.3.3. Le mécanisme AERAS en cas de risque de santé aggravé.

4.3.4. Connaissance des droits et obligations de l'emprunteur et du conjoint non

coemprunteur, dès la formation du contrat et en cours de son exécution.

4.3.5. Les principaux prêts immobiliers.

- Les prêts classiques et les particularités bancaires.
- Les prêts pour financer la vente en état futur d'achèvement.
- La maîtrise du financement du CCMI.
- Le relais.
- In fine.

- La renégociation de crédit.
  - Le prêt viager hypothécaire.
  - Les prêts aidés : le principe de proposition prioritaire d'un prêt aidé en cas d'éligibilité du candidat à l'emprunt.
  - Les prêts conventionnés PAS et PC.
  - Le prêt à taux zéro.
  - L'éco prêt à taux zéro. Le PEL-CEL.
  - Le prêt au titre de la participation des employeurs à l'effort de construction (PEEC)
- 4.3.6. Les dispositifs d'investissements locatifs. (ex. : dispositifs loi Scellier, loi Borloo, LMP et LMNP. Loi Malraux. Les SCPI, etc.)
- 4.4. Connaissances et diligences à accomplir ainsi que les explications à fournir pour assurer une bonne information de l'emprunteur.
- 4.4.1. Capacité d'emprunt et de remboursement des candidats (notions générales sur l'évaluation de la solvabilité).
- 4.4.2. Explications à fournir à l'emprunteur.
- Explications adéquates.
  - Mise en garde de l'emprunteur.
- 4.4.3. La fiche standardisée d'information.
- 4.4.4. Remise de l'offre de prêt ainsi que les explications à fournir.
- 4.5. La constitution du dossier de crédit immobilier.
- 4.5.1. Le mandat.
- 4.5.2. Définition de l'objet du prêt et du projet immobilier.
- 4.5.3. Liste des informations à recueillir et documents nécessaires au dossier.
- 4.5.4. L'adaptation du crédit proposé aux besoins du client : motivation.
- 4.5.5. Conditions de l'acquisition.
- Le mode d'acquisition.
  - Le montant de l'acquisition.
  - Le montant de l'apport.
- 4.5.6. Caractéristiques de l'emprunteur.
- L'environnement matrimonial.
  - L'environnement patrimonial.
  - La capacité d'emprunt.

- Les documents à fournir.

4.5.7. La présentation de l'offre de prêt.

- Ordonnancement du dossier.

- Note de synthèse.

4.5.8. La gestion de l'offre de prêt.

4.6. Etude détaillée de plusieurs dossiers.

- Savoir rédiger une note de synthèse.

C) Module spécialisé: approfondissement sur les crédits - Durée 6 heures

La DCI Directive Crédit Immobilier

Le TAEG

La FISE

Les techniques de financement

Ethique et Déontologie

Les Services de paiement.

#### BUDGET

Prix public consultable ici : [Boutique en ligne Prix publics](#)  
Frais pédagogiques compris  
Règlement à l'inscription

#### MOYENS DE PAIEMENT ACCEPTES

Carte bancaire ou virement bancaire

#### AUTEUR

Patricia ROUVIER

#### ACCESSIBILITE ET HANDICAP

Nous réalisons des études préalables à nos formations pour en adapter l'accès, les modalités pédagogiques et le suivi en fonction de la situation de handicap annoncée. Si nécessaire, notre référent handicap Mme ROUVIER fera appel à des partenaires spécialisés.

#### REFERENT PROGRAMME

- Responsable clientèle :  
[contact@sumatraformationconseil.com](mailto:contact@sumatraformationconseil.com)

#### MOYENS D'ÉVALUATION MIS EN ŒUVRE ET SUIVI

Rapport des temps de connexion contresignés par le stagiaire et le(s) responsable(s) pédagogique(s) directement téléchargeable par le stagiaire

Parcours avec étapes de validation progressive obligatoires

#### DIRECTION PÉDAGOGIQUE

Patricia ROUVIER, diplômée Master 2 en Gestion de Patrimoine DESU Gestion de patrimoine et certifié CGPC

#### VALIDATION DE LA FORMATION

Un QCM de fin de formation permettra d'attester de l'acquisition des connaissances ; Le taux de réussite exigé est de 70%

**Tests d'acquisition des connaissances**

**Documentation téléchargeable**

**Test de validation final**

**Assistance technique incluse**

**Accès valable 6 mois sur demande**

**Financement OPCO**



**FORMATION CERTIFIANTE**

- Equivalence et passerelle : Néant
- Validation par blocs : Néant
- Taux obtention : [Ici](#)
- Suite du parcours et débouchés : [Ici](#)
- Eligible CPF : [Ici](#)
- Répertoire spécifique : [Ici](#)

**ENCADREMENT ET ASSISTANCE PÉDAGOGIQUE TOUT AU LONG DE LA FORMATION OUVERTE À DISTANCE (FOAD)**

Le tuteur est le garant du suivi de l'apprenant. Il sera chargé de le suivre et de l'assister durant son parcours d'apprentissage, de mesurer sa progression pédagogique, de déceler d'éventuels écarts et de proposer des correctifs.

Tuteur	Le service pédagogique de SUMATRA FORMATION CONSEIL, composé d'experts, ès qualité ( <a href="mailto:contact@sumatraformationconseil.com">contact@sumatraformationconseil.com</a> ).
Modalités d'accompagnement	L'accompagnement se fait selon des outils de suivi à disposition sur l'environnement numérique d'enseignement (barre de progression, coche d'achèvement, parcours guidé...).
Comment et à quel moment peut-il être joint par l'apprenant ?	Tous les jours ouvrés de la semaine de 9h30-12h00 et de 14h00-17h30.
Dispositifs mis en place pour la promotion des partages et des échanges pédagogiques entre les apprenants	Mise en place d'outils asynchrones de formation comme forum, messagerie privée...
Délai de réponse à une demande d'accompagnement	72 heures ouvrées à compter de la prise en charge de la demande (avec rendez-vous préalable).

## COURTIER EN ASSURANCE

### IAS 150H NIVEAU 1

Code CPF 193511- Parcours conforme aux articles R. 512-9 et R. 512-10 du Code

#### PUBLICS CONCERNÉS

Ce parcours de formation permet d'obtenir l'habilitation assurance nécessaire pour les salariés qui exercent des fonctions de responsables de bureau de production, ou pour les professionnels souhaitant devenir courtiers en assurance.

#### OBJECTIFS PEDAGOGIQUES

Permettre au stagiaire d'acquérir préalablement à l'exercice de l'activité commerciale en assurance (formation initiale) des compétences en matière juridique, technique, commerciale et administrative, définies dans un programme de formation

#### MODALITES D'ADMISSION

- Bénéficier d'un accès internet haut débit
- La formation est ouverte à toute personne justifiant des conditions de résidence, d'âge et d'honorabilité définies par le Code Monétaire et Financier
- Pas de pré-requis

#### COMPÉTENCES VISÉES

- Compétences générales sur l'environnement juridique du secteur de l'assurance et de l'opération d'assurance, sur la relation avec le client et sur la lutte contre le blanchiment.
- Compétences techniques sur les différentes opérations d'assurance (assurance de personnes, assurance vie et capitalisation, assurance de biens et de responsabilités)

#### DÉROULEMENT DE LA FORMATION

- Identification des besoins et projets du stagiaire
- Mise à disposition de modules de formation au format vidéo, visionneuse powerpoint, pages web, QCM d'apprentissage, d'une durée de 150 heures
- Évaluation des acquis à chaque fin de module et suivi de l'assiduité du stagiaire par l'équipe pédagogique
- Évaluation finale

#### PROGRAMME

Module 1 : Les savoirs généraux

- La présentation du secteur de l'assurance
- Les entreprises d'assurances
- L'opération d'assurance
- Les différentes catégories d'assurance
- L'intermédiaire en assurance
- La relation avec le client
- La lutte contre le blanchiment

Module 2 : Les assurances des personnes : incapacité, invalidité, décès, dépendance, santé

- L'assurance contre les risques corporels
- La dépendance
- L'assurance complémentaire santé

#### METHODES PEDAGOGIQUES

- La formation est dispensée dans le cadre d'un environnement numérique pédagogique mettant à disposition de l'apprenant des supports pédagogiques, ainsi que des exercices

#### DUREE

- Accès au cours durant 6 mois
- La formation IAS Niveau 1 dure 150 h00

#### Module 3 : Unité 3 : Les assurances de personnes : assurances vie et capitalisation

- La prise en compte des besoins
  - Les composantes du patrimoine.
  - Les régimes matrimoniaux et successoraux.
  - Les régimes obligatoires de retraite, la retraite complémentaire et surcomplémentaire.
- Les principales catégories de contrats
  - Assurances en cas de vie / assurances en cas de décès / assurances mixtes.
  - Contrats en euros et contrats en unités de compte.
- Les spécificités
  - La souscription du contrat.
  - Le paiement de la cotisation.
  - Le règlement des prestations.
  - La fiscalité.

#### Module 4 : Les assurances de personnes : les contrats collectifs

- L'assurance de groupe
- Contrats collectifs au profit des salariés

#### Module 5 : Assurances de biens et de responsabilité

- L'appréciation et la sélection du risque
- Les différents types de contrats
- Les assurances des risques d'entreprises
- La présentation des garanties et la tarification
- La vie du contrat

### EVALUATIONS

- Étude de préadmission sur les besoins et connaissances du stagiaire sur les sujets enseignés
- Évaluation à chaud
- Évaluation à froid

### BUDGET

Prix public consultable ici : [Boutique en ligne Prix publics](#)  
Frais pédagogiques compris  
Règlement à l'inscription

### MOYENS DE PAIEMENT ACCEPTES

Carte bancaire ou virement bancaire

### AUTEUR

Patricia ROUVIER  
Master 2 en Gestion de patrimoine  
DESU Gestion de patrimoine  
Collaboration : Patrick Gicquel, Jean Jacques Branche

### ACCESSIBILITE ET HANDICAP

Nous réalisons des études préalables à nos formations pour en adapter l'accès, les modalités pédagogiques et le suivi en fonction de la situation de handicap annoncée. Les polices "Fort contraste" et "Dyslexie" sont activées sur notre site Si nécessaire, notre référent handicap Mme Rouvier fera appel à des partenaires spécialisés.

### REFERENT PROGRAMME

- Responsable clientèle :  
[contact@sumatraformationconseil.com](mailto:contact@sumatraformationconseil.com)

### MOYENS D'ÉVALUATION MIS EN ŒUVRE ET SUIVI

Rapport des temps de connexion contresignés par le stagiaire et le(s) responsable(s) pédagogique(s) directement téléchargeable par le stagiaire

Parcours avec étapes de validation progressive obligatoires

### DIRECTION PÉDAGOGIQUE

Patricia ROUVIER, diplômée Master 2 en Gestion de Patrimoine, DESU Gestion de patrimoine et certifiée CGPC

### VALIDATION DE LA FORMATION

Un QCM de fin de formation permettra d'attester de l'acquisition des connaissances si la note est  $\geq 70\%$

Le livret de stage pour inscription à l'ORIAS est envoyé sous une semaine ouvrée.

#### Tests d'acquisition des connaissances

Documentation téléchargeable

Test de validation final

Assistance technique incluse

Accès valable 6 mois

Financement OPCO



**FORMATION CERTIFIANTE**

- Equivalence et passerelle : Néant
- Validation par blocs : Néant
- Taux obtention : [Ici](#)
- Suite du parcours et débouchés : [Ici](#)
- Eligible CPF : [accès CPF ici](#)
- Répertoire spécifique : [Ici](#)

**ENCADREMENT ET ASSISTANCE PÉDAGOGIQUE TOUT AU LONG DE LA FORMATION OUVERTE À DISTANCE (FOAD)**

Le tuteur est le garant du suivi de l'apprenant. Il sera chargé de le suivre et de l'assister durant son parcours d'apprentissage, de mesurer sa progression pédagogique, de déceler d'éventuels écarts et de proposer des correctifs.

Tuteur	Le service pédagogique de SUMATRA FORMATION CONSEIL, composé d'experts, ès qualité ( <a href="mailto:contact@sumatraformationconseil.com">contact@sumatraformationconseil.com</a> ).
Modalités d'accompagnement	L'accompagnement se fait selon des outils de suivi à disposition sur l'environnement numérique d'enseignement (barre de progression, coche d'achèvement, parcours guidé...).
Comment et à quel moment peut-il être joint par l'apprenant ?	Tous les jours ouvrés de la semaine de 9h30-12h30
Dispositifs mis en place pour la promotion des partages et des échanges pédagogiques entre les apprenants	Mise en place d'outils asynchrones de formation comme forum, messagerie privée...
Délai de réponse à une demande d'accompagnement	72 heures ouvrées à compter de la prise en charge de la demande (avec rendez-vous préalable).

### PUBLICS CONCERNÉS

*Ce parcours de formation permet d'obtenir l'habilitation assurance nécessaire pour les salariés qui exercent une activité d'assurance ou pour les professionnels souhaitant devenir mandataires en assurance.*

### MODALITES D'ADMISSION

- Bénéficier d'un accès internet haut débit
- La formation est ouverte à toute personne justifiant des conditions de résidence, d'âge et d'honorabilité définies par le Code Monétaire et Financier
- Pas de pré-requis

### DÉROULEMENT DE LA FORMATION

- Identification des besoins et projets du stagiaire
- Mise à disposition de modules de formation au format vidéo, visionneuse powerpoint, pages web, QCM d'apprentissage, d'une durée de 150 heures
- Évaluation des acquis à chaque fin de module et suivi de l'assiduité du stagiaire par l'équipe pédagogique
- Évaluation finale

## MANDATAIRE EN ASSURANCE

### IAS 150H NIVEAU 2

*Parcours conforme aux articles R. 512-9 et R. 512-10 du Code des assurances, et à l'arrêté du 11 juillet 2008 6 Code CPF 193512*

### OBJECTIFS PEDAGOGIQUES

Permettre au stagiaire d'acquérir préalablement à l'exercice de l'activité commerciale en assurance (formation initiale) des compétences en matière juridique, technique, commerciale et administrative, définies dans un programme de formation

### COMPÉTENCES VISÉES

Compétences générales sur l'environnement juridique du secteur de l'assurance et de l'opération d'assurance, sur la relation avec le client et sur la lutte contre le blanchiment.

Compétences techniques sur les différentes opérations d'assurance (assurance de personnes, assurance vie et capitalisation, assurance de biens et de responsabilités).

Évaluation des compétences générales et des compétences techniques correspondant à la spécialisation choisie (Assurance vie) conformément au programme prévu par arrêté du 23 juin 2008.

## PROGRAMME

### Module 1 : Les savoirs généraux

- La présentation du secteur de l'assurance
- Les entreprises d'assurances
- L'opération d'assurance
- Les différentes catégories d'assurance
- L'intermédiaire en assurance
- La relation avec le client
- La lutte contre le blanchiment

### Module 2 : Les assurances des personnes : incapacité, invalidité, décès, dépendance, santé

- L'assurance contre les risques corporels
- La dépendance
- L'assurance complémentaire santé

#### METHODES PEDAGOGIQUES

- La formation est dispensée dans le cadre d'un environnement numérique pédagogique mettant à disposition de l'apprenant des supports pédagogiques, ainsi que des exercices d'accompagnement

#### DUREE

- Accès au cours durant 6 mois
- La formation IAS Niveau 2 dure 150 heures

#### Module 3 : Unité 3 : Les assurances de personnes : assurances vie et capitalisation

- La prise en compte des besoins
  - Les composantes du patrimoine.
  - Les régimes matrimoniaux et successoraux.
  - Les régimes obligatoires de retraite, la retraite complémentaire et surcomplémentaire.
- Les principales catégories de contrats
  - Assurances en cas de vie / assurances en cas de décès / assurances mixtes.
  - Contrats en euros et contrats en unités de compte.
- Les spécificités
  - La souscription du contrat.
  - Le paiement de la cotisation.
  - Le règlement des prestations.
  - La fiscalité.

### EVALUATIONS

- Étude de préadmission sur les besoins et connaissances du stagiaire sur les sujets enseignés
- Évaluation à chaud
- Évaluation à froid

### BUDGET

Prix public consultable ici : [Boutique en ligne Prix publics](#)  
Frais pédagogiques compris  
Règlement à l'inscription

### MOYENS DE PAIEMENT ACCEPTES

Carte bancaire ou virement bancaire

### AUTEUR

Patricia ROUVIER  
Master en Gestion de patrimoine  
DESU Gestion de patrimoine

### ACCESSIBILITE ET HANDICAP

Nous réalisons des études préalables à nos formations pour en adapter l'accès, les modalités pédagogiques et le suivi en fonction de la situation de handicap annoncée. Les polices "Fort contraste" et "Dyslexie" sont activées sur notre site. Si nécessaire, notre référent handicap fera appel à des partenaires spécialisés.

### REFERENT PROGRAMME

- Responsable clientèle : [contact@sumatraformationconseil.com](mailto:contact@sumatraformationconseil.com)

### MOYENS D'ÉVALUATION MIS EN ŒUVRE ET SUIVI

Rapport des temps de connexion contresignés par le stagiaire et le(s) responsable(s) pédagogique(s) directement téléchargeable par le stagiaire

Parcours avec étapes de validation progressive obligatoires

### DIRECTION PÉDAGOGIQUE

Patricia ROUVIER, diplômée Master 2 en Gestion de Patrimoine, DESU Gestion de patrimoine et certifiée CGPC

### VALIDATION DE LA FORMATION

Un QCM de fin de formation permettra d'attester de l'acquisition des connaissances si la note est  $\geq 70\%$

Le livret de stage pour inscription à l'ORIAS est envoyé sous une semaine ouvrée.

#### Tests d'acquisition des connaissances

#### Documentation téléchargeable

#### Test de validation final

#### Assistance technique incluse

#### Accès valable 6 mois

#### Financement OPCO



**FORMATION CERTIFIANTE**

- Equivalence et passerelle : Néant
- Validation par blocs : Néant
- Taux obtention : [Lci](#)
- Suite du parcours et débouchés : [Lci](#)
- Eligible CPF : [accès CPF ici](#)
- Répertoire spécifique : [Lci](#)

**ENCADREMENT ET ASSISTANCE PÉDAGOGIQUE TOUT AU LONG DE LA FORMATION OUVERTE À DISTANCE (FOAD)**

Le tuteur est le garant du suivi de l'apprenant. Il sera chargé de le suivre et de l'assister durant son parcours d'apprentissage, de mesurer sa progression pédagogique, de déceler d'éventuels écarts et de proposer des correctifs.

Tuteur	Le service pédagogique de SUMATRA FORMATION CONSEIL, composé d'experts, ès qualité ( <a href="mailto:contact@sumatraformationconseil.com">contact@sumatraformationconseil.com</a> ).
Modalités d'accompagnement	L'accompagnement se fait selon des outils de suivi à disposition sur l'environnement numérique d'enseignement (barre de progression, coche d'achèvement, parcours guidé...).
Comment et à quel moment peut-il être joint par l'apprenant ?	Tous les jours ouvrés de la semaine de 9h30-12h 30.
Dispositifs mis en place pour la promotion des partages et des échanges pédagogiques entre les apprenants	Mise en place d'outils asynchrones de formation comme forum, messagerie privée...
Délai de réponse à une demande d'accompagnement	72 heures ouvrées à compter de la prise en charge de la demande (avec rendez-vous préalable).

### PUBLICS CONCERNÉS

Ce parcours de formation est principalement destiné aux professionnels de la banque, de l'assurance de la gestion de patrimoine ou aux agents et mandataires d'assurances désireux de s'inscrire à l'ORIAS comme courtiers en crédits.

### MODALITES D'ADMISSION

- Bénéficier d'un accès internet haut débit
- La formation est ouverte à toute personne justifiant des conditions de résidence, d'âge et d'honorabilité définies par le Code Monétaire et Financier
- Pré-requis : Néant

### DÉROULEMENT DE LA FORMATION

- Identification des besoins et projets du stagiaire
- Mise à disposition de modules de formation au format vidéo, visionneuse powerpoint, pages web, QCM d'apprentissage, d'une durée de 150 heures
- Évaluation des acquis à chaque fin de module et suivi de l'assiduité du stagiaire par l'équipe pédagogique
- Évaluation finale

### FORMATION IOBSP 150H NIVEAU 1

Code CPF 193514- Code monétaire et financier, art. L. 519-3-3, R. 519-7, R. 519-8, R. 519-12, R. 519-14, R. 519-15 Arrêté du 4 avril 2012 portant approbation des programmes de formation des IOBSP

### OBJECTIFS PEDAGOGIQUES

Permettre au stagiaire d'acquérir préalablement à l'exercice de l'activité en intermédiation en opérations de banque (ex : crédit) et services de paiement des compétences en matière juridique, technique, commerciale et administrative, définies dans un programme de formation approuvé par arrêté du ministre de l'économie.

### COMPÉTENCES VISÉES

Etre en mesure de présenter des dossiers de financement aux banques pour compte des clients, particulièrement en immobilier

Evaluation de l'ensemble des compétences générales et techniques prévues par le programme homologué par arrêté du 4 avril 2012

### PROGRAMME

Les 150 heures de formation IOBPS sont divisées en plusieurs modules :

Module commun de 60h (savoirs généraux) comprenant notamment :

- Environnement juridique et réglementaire
- Ethique et déontologie
- LAB-FT
- Les taux et techniques de financement
- Les garanties et les assurances
- Risques et insolvabilité

#### METHODES PEDAGOGIQUES

- La formation est dispensée dans le cadre d'un environnement numérique pédagogique mettant à disposition de l'apprenant des supports pédagogiques, ainsi que des exercices d'accompagnement

#### DUREE

- 150 Heures avec une possibilité d'accès au cours durant 6 mois

#### EVALUATIONS

- Étude de préadmission sur les besoins et connaissances du stagiaire sur les sujets enseignés
- Évaluation à chaud
- Évaluation à froid

#### Modules de spécialisation :

- Crédit consommation et crédit de trésorerie (14h) :
  - ✓ Crédits à la consommation
  - ✓ Le dossier de financement
- Le regroupement de crédit (14h) :
  - ✓ de crédits
  - ✓ Le dossier de financement
- Les services de paiement (14h) :
  - ✓ Les services de paiement
  - Le dossier de financement
- Le crédit immobilier (24h) :
  - ✓ Les projets du client
  - ✓ Les types de crédits immobiliers

Module d'approfondissement sur le crédit immobilier (24h) comprenant de nombreux cas pratiques

#### BUDGET

Prix public consultable ici : [Boutique en ligne Prix publics](#)

Frais pédagogiques compris  
Règlement à l'inscription

#### MOYENS DE PAIEMENT ACCEPTES

Carte bancaire ou virement bancaire

#### AUTEUR

Patricia ROUVIER

- Master en Gestion de patrimoine
- DESU Gestion de patrimoine

#### ACCESSIBILITE ET HANDICAP

Nous réalisons des études préalables à nos formations pour en adapter l'accès, les modalités pédagogiques et le suivi en fonction de la situation de handicap annoncée. Les polices "Fort contraste" et "Dyslexie" sont activées sur notre site Si nécessaire, notre référent handicap Mme ROUVIER fera appel à des partenaires spécialisés.

#### REFERENT PROGRAMME

- Responsable clientèle :  
[contact@sumatraformationconseil.com](mailto:contact@sumatraformationconseil.com)

#### MOYENS D'ÉVALUATION MIS EN ŒUVRE ET SUIVI

Rapport des temps de connexion contresignés par le stagiaire et le(s) responsable(s) pédagogique(s) directement téléchargeable par le stagiaire

Parcours avec étapes de validation progressive obligatoires

#### DIRECTION PÉDAGOGIQUE

Patricia ROUVIER, diplômée Master 2 en Gestion de Patrimoine DESU Gestion de patrimoine et certifiée CGPC.

#### VALIDATION DE LA FORMATION

Un QCM de fin de formation permettra d'attester de l'acquisition des connaissances si le taux de réussite est  $\geq 70\%$

**Nombreux cas pratiques**

**Documentation téléchargeable**

**Test de validation final**

**Assistance technique incluse**

**Accès valable 6 mois**

**Financement OPCO**



**FORMATION CERTIFIANTE**

- Equivalence et passerelle : Néant
- Validation par blocs : Néant
- Taux obtention : [Ici](#)
- Suite du parcours et débouchés : [Ici](#)
- Eligible CPF : [accès CPF ici](#)
- Répertoire spécifique : [Ici](#)

**ENCADREMENT ET ASSISTANCE PÉDAGOGIQUE TOUT AU LONG DE LA FORMATION OUVERTE À DISTANCE (FOAD)**

Le tuteur est le garant du suivi de l'apprenant. Il sera chargé de le suivre et de l'assister durant son parcours d'apprentissage, de mesurer sa progression pédagogique, de déceler d'éventuels écarts et de proposer des correctifs.

Tuteur	Le service pédagogique de SUMATRA FORMATION CONSEIL, composé d'experts, ès qualité ( <a href="mailto:contact@sumatraformationconseil.com">contact@sumatraformationconseil.com</a> ).
Modalités d'accompagnement	L'accompagnement se fait selon des outils de suivi à disposition sur l'environnement numérique d'enseignement (barre de progression, coche d'achèvement, parcours guidé...).
Comment et à quel moment peut-il être joint par l'apprenant ?	Tous les jours ouvrés de la semaine de 9h30-12h00 et de 14h00-17h30.
Dispositifs mis en place pour la promotion des partages et des échanges pédagogiques entre les apprenants	Mise en place d'outils asynchrones de formation comme forum, messagerie privée...
Délai de réponse à une demande d'accompagnement	72 heures ouvrées à compter de la prise en charge de la demande (avec rendez-vous préalable).

## CERTIFICATION CIF 150 H

*Parcours conforme aux exigences de l'instruction DOC-2013-07 de l'AMF- Code CPF 193513*

### PUBLICS CONCERNÉS

*Ce parcours de formation permet d'obtenir l'habilitation nécessaire à l'exercice du métier de CIF Conseil en Investissement Financier. A noter que cette habilitation doit être obligatoirement complétée d'une attestation de réussite à l'examen certifié AMF pour une inscription à une association agréée puis à l'ORIAS.*

### MODALITES D'ADMISSION

- Bénéficier d'un accès internet haut débit
- La formation est ouverte à toute personne justifiant des conditions de résidence, d'âge et d'honorabilité définies par le Code Monétaire et Financier

### DÉROULEMENT DE LA FORMATION

- Identification des besoins et projets du stagiaire
- Mise à disposition de modules de formation au format vidéo, visionneuse powerpoint, pages web, QCM d'apprentissage, d'une durée de 150 heures
- Évaluation des acquis à chaque fin de module et suivi de l'assiduité du stagiaire par l'équipe pédagogique
- Évaluation finale

### OBJECTIFS PEDAGOGIQUES

Permettre au stagiaire d'acquérir préalablement à l'exercice de l'activité de conseiller en investissements financiers des compétences en matière juridique, technique, commerciale et d'organisation, définies a minima à l'article 2 de l'instruction AMF n°2013-07

**COMPÉTENCES VISÉES :** Être en mesure de satisfaire aux exigences du statut réglementé de CIF Conseil en Investissement Financier

Evaluation de l'ensemble des compétences générales et techniques prévues par le programme définie à l'article 2 de l'instruction AMF n°2013-07

### PROGRAMME

Il aborde notamment les points suivants :

- Connaissances générales sur le statut de conseiller en investissements financiers
  - le statut de conseiller en investissements financiers
  - les instruments financiers
  - la supervision des conseillers en investissements financiers (AMF, associations de CIF...)
- Connaissances générales sur les modes de commercialisation des instruments financiers
  - le démarchage bancaire ou financier et la fourniture à distance de services financiers
  - les services d'investissement
  - le régime de l'offre au public de titres financiers
  - les différents types de risques (risques de crédit, de taux, de liquidité, de volatilité, de marché, de contrepartie, opérationnel, liés aux émetteurs, de change)

#### METHODES PEDAGOGIQUES

- La formation est dispensée dans le cadre d'un environnement numérique pédagogique mettant à disposition de l'apprenant des supports pédagogiques, ainsi que des exercices d'accompagnement

#### DUREE

- 150 Heures avec une possibilité d'accès au cours durant 6 mois

#### EVALUATIONS

- Étude de préadmission sur les besoins et connaissances du stagiaire sur les sujets enseignés
- Évaluation à chaud
- Évaluation à froid

#### PRE-REQUIS

- Baccalauréat

#### Règles de bonne conduite des conseillers en investissements financiers

- la confidentialité, la protection des données personnelles et l'enregistrement et la conservation des données
- les conflits d'intérêts : prévention, gestion et traitement
- la connaissance et l'évaluation du client
- l'obligation de vérifier le caractère adéquat produit /service recommandé

#### Règles d'organisation des conseillers en investissements financiers

- la réglementation pour la lutte contre le blanchiment et des capitaux et le financement du terrorisme
- le traitement des réclamations des clients

#### Partie 1

- Le statut de CIF et l'exercice du métier dans le cadre réglementaire

#### Partie 2

- Les SCPI-OPCI

#### Partie 3

- Fondement de l'économie réelle
- Financement de l'économie
- Marché de capitaux
- Actifs financiers

#### Partie 4

- Le cadre institutionnel
- Déontologie, conformité, confidentialité, conflit d'intérêt
- LAB Lutte anti-blanchiment
- Abus de marché
- Démarchage et vente à distance
- Relation client
- Les instruments financiers , crypto actifs et biens divers
- Gestion collective et gestion pour compte de tiers, finance durable
- Les marchés de capitaux et les ordres de bourse
- Le Post Marché
- Les émissions et les opérations sur titre
- Bases comptables et financières

#### BUDGET

Prix public consultable ici : [Boutique en ligne Prix publics](#)  
Frais pédagogiques compris  
Règlement à l'inscription

#### MOYENS DE PAIEMENT ACCEPTÉS

Carte bancaire ou virement bancaire

#### AUTEUR

Patricia ROUVIER  
Master 2 en Gestion de patrimoine  
DESU gestion de patrimoine  
Collaboration : Emilie MAZZEI Avocate  
en réglementation Financière , Patrick  
DUFOUR formateur en gestion de  
patrimoine

#### ACCESSIBILITE ET HANDICAP

Nous réalisons des études préalables à nos formations pour en adapter l'accès, les modalités pédagogiques et le suivi en fonction de la situation de handicap annoncée. . Les polices "Fort contraste" et "Dyslexie" sont activées sur notre site Si nécessaire, notre référent handicap Mme ROUVIER fera appel à des partenaires spécialisés.

#### REFERENT PROGRAMME

- Responsable clientèle :  
contact@sumatraformationconseil.com

#### MOYENS D'ÉVALUATION MIS EN ŒUVRE ET SUIVI

Rapport des temps de connexion contresignés par le stagiaire et le(s) responsable(s) pédagogique(s) directement téléchargeable par le stagiaire

Parcours avec étapes de validation progressive obligatoires

#### DIRECTION PÉDAGOGIQUE

Patricia ROUVIER, diplômée Master 2 en Gestion de Patrimoine DESU Gestion de patrimoine, et Certifiée CGPC.

#### VALIDATION DE LA FORMATION

Un QCM de fin de formation permettra d'attester de l'acquisition des connaissances

Note de réussite exigée : 70%

Le livret de formation est envoyé sous 8 jours.

**Tests d'acquisition des connaissances**

**Documentation téléchargeable**

**Test de validation final**

**Assistance technique incluse**

**Accès valable 6 mois**

**Financement OPCO**



### FORMATION CERTIFIANTE

- Equivalence et passerelle : Néant
- Validation par blocs : Néant
- Taux obtention : [Ici](#)
- Suite du parcours et débouchés : [Ici](#)
- Eligible CPF : [accès CPF ici](#)
- Répertoire spécifique : [Ici](#)

### ENCADREMENT ET ASSISTANCE PÉDAGOGIQUE TOUT AU LONG DE LA FORMATION OUVERTE À DISTANCE (FOAD)

Le tuteur est le garant du suivi de l'apprenant. Il sera chargé de le suivre et de l'assister durant son parcours d'apprentissage, de mesurer sa progression pédagogique, de déceler d'éventuels écarts et de proposer des correctifs.

Tuteur	Le service pédagogique de SUMATRA FORMATION CONSEIL, composé d'experts, ès qualité ( <a href="mailto:contact@sumatraformationconseil.com">contact@sumatraformationconseil.com</a> ).
Modalités d'accompagnement	L'accompagnement se fait selon des outils de suivi à disposition sur l'environnement numérique d'enseignement (barre de progression, coche d'achèvement, parcours guidé...).
Comment et à quel moment peut-il être joint par l'apprenant ?	Tous les jours ouvrés de la semaine de 9h30-12h30.
Dispositifs mis en place pour la promotion des partages et des échanges pédagogiques entre les apprenants	Mise en place d'outils asynchrones de formation comme forum, messagerie privée...
Délai de réponse à une demande d'accompagnement	72 heures ouvrées à compter de la prise en charge de la demande (avec rendez-vous préalable).

### PUBLICS CONCERNÉS

*Ce parcours de formation permet d'obtenir l'habilitation nécessaire à l'exercice du métier de CIF Conseil en Investissement Financier, d'obtenir l'attestation de réussite à l'examen certifié AMF et de s'inscrire auprès de l'ORIAS.*

### MODALITES D'ADMISSION

- Bénéficier d'un accès internet haut débit
- La formation est ouverte à toute personne justifiant des conditions de résidence, d'âge et d'honorabilité définies par le Code Monétaire et Financier

### DÉROULEMENT DE LA FORMATION

- Identification des besoins et projets du stagiaire
- Mise à disposition de modules de formation au format vidéo, visionneuse powerpoint, pages web, QCM d'apprentissage, d'une durée de 150 heures
- Évaluation des acquis à chaque fin de module et suivi de l'assiduité du stagiaire par l'équipe pédagogique
- Évaluation finale

### CERTIFICATION CIF CONSEIL EN INVESTISSEMENT FINANCIER ET EXAMEN CERTIFIÉ AMF

Parcours conforme aux exigences l'instruction DOC-2013-07 de l'AMF. Organisme certifié par l'AMF dans le cadre des articles 312-5, 318-9 et 321-39 de son règlement général

### OBJECTIFS PEDAGOGIQUES

A l'issue de la formation l'apprenant sera capable de

- Maitriser la réglementation en vigueur
- Connaître l'ensemble des instruments financiers

### COMPÉTENCES VISÉES

- Conseiller le client par rapport à ses objectifs d'investissements financiers
- Faire une proposition conforme à son profil investisseur
- S'inscrire à l'Orias comme CIF

### PROGRAMME

#### Module 1

- La réglementation et le métier de CIF

#### Module 2

- Les SCPI-OPCI

#### Module 3

- Fondement de l'économie réelle
- Financement de l'économie
- Marché de capitaux
- Actifs financiers

#### Module 4

- Le cadre institutionnel
- Déontologie, conformité, confidentialité, conflit d'intérêt
- LAB Lutte anti-blanchiment
- Abus de marché
- Démarchage et vente à distance
- Relation client

#### METHODES PEDAGOGIQUES

- La formation est dispensée dans le cadre d'un environnement numérique pédagogique mettant à disposition de l'apprenant des supports pédagogiques, ainsi que des exercices d'accompagnement

#### DUREE

- 150 Heures avec une possibilité d'accès au cours durant 6 mois
- La formation CIF dure 150 h00 et la préparation de l'examen certifié AMF environ 20 heures

#### EVALUATIONS

- Étude de préadmission sur les besoins et connaissances du stagiaire sur les sujets enseignés
- Évaluation à chaud
- Évaluation à froid

- Les instruments financiers
- Gestion collective et gestion pour compte de tiers
- Les marchés de capitaux et les ordres de bourse
- Le Post Marché
- Les émissions et les opérations sur titre
- Bases comptables et financières

Ensuite préparation de l'examen certifié AMF sur le plateau d'entraînement : tirage de QCM sur la base nationale, visualisation des résultats personnels sur le tableau de bord comportant des jauges graphiques.

Passage de l'examen blanc, (mise à disposition de 10 examens) puis passage de l'examen final en protocole sécurisé à distance selon le calendrier consultable dans le cours en ligne.

Le livret CIF est délivré sous 8 jours, le certificat de réussite à l'examen AMF disponible immédiatement

#### BUDGET

Prix public consultable ici : [Boutique en ligne Prix publics](#)

Frais pédagogiques compris  
Règlement à l'inscription

#### MOYENS DE PAIEMENT ACCEPTES

Carte bancaire ou virement bancaire

#### AUTEUR

Patricia ROUVIER, Patrick DUFOUR,  
Emilie MAZZEI, Aurélio RODRIGUEZ

#### ACCESSIBILITE ET HANDICAP

Nous réalisons des études préalables à nos formations pour en adapter l'accès, les modalités pédagogiques et le suivi en fonction de la situation de handicap annoncée. Si nécessaire, notre référent handicap Mme ROUVIER fera appel à des partenaires spécialisés.

#### REFERENT PROGRAMME

- Responsable clientèle :  
[contact@sumatraformationconseil.com](mailto:contact@sumatraformationconseil.com)

#### MOYENS D'ÉVALUATION MIS EN ŒUVRE ET SUIVI

Réalisation de toutes les activités du parcours IF

Rapport de la progression du stagiaire sur chacune des catégories de QCM, A (approfondi) ou C (culture) et du taux de réussite visé soit 80%

#### DIRECTION PÉDAGOGIQUE

Patricia ROUVIER, diplômée Master 2 en Gestion de Patrimoine, DESU Gestion de patrimoine, et Certifiée CGPC.

#### VALIDATION DE LA FORMATION

Un QCM de fin de formation permettra d'attester de l'acquisition des connaissances et d'obtenir le livret CIF si toutes les activités sont réalisées, et l'examen final réussi. Le certificat AMF est disponible immédiatement.

**Tests d'acquisition des connaissances : illimité accès 6 mois**

**Cours théorique support**

**10 Examens blancs**

**1 Passage d'examen de validation final + 1 rattrapage**

**Assistance technique incluse**

**Financement OPCO ou CPF possible**



### ENCADREMENT ET ASSISTANCE PÉDAGOGIQUE TOUT AU LONG DE LA FORMATION OUVERTE À DISTANCE (FOAD)

Le tuteur est le garant du suivi de l'apprenant. Il sera chargé de le suivre et de l'assister durant son parcours d'apprentissage, de mesurer sa progression pédagogique, de déceler d'éventuels écarts et de proposer des correctifs.

Tuteur	Le service pédagogique de SUMATRA FORMATION CONSEIL, composé d'experts, ès qualité ( <a href="mailto:contact@sumatraformationconseil.com">contact@sumatraformationconseil.com</a> ).
Modalités d'accompagnement	L'accompagnement se fait selon des outils de suivi à disposition sur l'environnement numérique d'enseignement (barre de progression, coche d'achèvement, parcours guidé...).
Comment et à quel moment peut-il être joint par l'apprenant ?	Tous les jours ouvrés de la semaine de 9h30-12h00 et de 14h00-17h30.
Dispositifs mis en place pour la promotion des partages et des échanges pédagogiques entre les apprenants	Mise en place d'outils asynchrones de formation comme forum, messagerie privée...
Délai de réponse à une demande d'accompagnement	72 heures ouvrées à compter de la prise en charge de la demande (avec rendez-vous préalable).

### PUBLICS CONCERNÉS

*Le passage d'un examen certifié par l'AMF est désormais obligatoire, pour toute personne intervenant dans le domaine des instruments financiers, qui doit justifier de la maîtrise d'un ensemble minimal de connaissances : CIF, salarié de PSI...*

### MODALITES D'ADMISSION

- Bénéficier d'un accès internet haut débit
- La formation est ouverte à toute personne justifiant des conditions de résidence, d'âge et d'honorabilité définies par le Code Monétaire et Financier
- Pas de pré-requis

### DÉROULEMENT DE LA FORMATION

- Identification des besoins et projets du stagiaire
- Mise à disposition de modules de formation au format de pages web, QCM d'apprentissage,
- Évaluation des acquis à l'aide du tableau de pilotage personnel à jauges graphiques
- 10 Examens blancs
- Évaluation finale à distance avec vidéo-surveillance
- Accès à un rattrapage

### METHODES PEDAGOGIQUES

- La formation est dispensée dans le cadre d'un environnement numérique pédagogique mettant à disposition de l'apprenant des supports pédagogiques, ainsi que des exercices d'accompagnement

### EXAMEN CERTIFIE AMF C18

Organisme certifié par l'AMF dans le cadre des articles 312-5, 318-9 et 321-39 de son règlement général – Code CPF 235472

### COMPÉTENCES VISÉES

Maîtriser la réglementation afin d'écartier les risques de mise en responsabilité.

### OBJECTIFS PEDAGOGIQUES

-Acquérir et approfondir les connaissances minimales définies par le Règlement Général de l'AMF afin d'être en mesure d'informer ou de conseiller les clients en vue de transactions sur instruments financiers.

### PROGRAMME

- Module 1 : Cadre institutionnel et réglementaire
- Module 2 : Déontologie, conformité et conflits d'intérêts
- Module 3 : Lutte anti-blanchiment et financement du terrorisme
- Module 4 : Abus de marché
- Module 5 : Démarchage et VAD
- Module 6 : Relation et information du client
- Module 7 : Instruments financiers
- Module 8 : Gestion collective et gestion pour compte de tiers
- Module 9 : Le fonctionnement et l'organisation des marchés
- Module 10 : Le Post marché et Le Back office
- Module 11 : Les émissions et les OST
- Module 12 : Bases comptables et financières

#### DUREE

- 6 mois d'accès
- La durée moyenne de la formation est de 40 heures

#### EVALUATIONS

- Étude de préadmission sur les besoins et connaissances du stagiaire sur les sujets enseignés
- Évaluation à chaud
- Évaluation à froid

#### BUDGET

Prix public consultable ici : [Boutique en ligne Prix publics](#)  
Frais pédagogiques compris  
Règlement à l'inscription

#### MOYENS DE PAIEMENT ACCEPTES

Carte bancaire ou virement bancaire

#### AUTEUR

- Patricia ROUVIER
- Master en Gestion de patrimoine
  - DESU Gestion de patrimoine

#### ACCESSIBILITE ET HANDICAP

Nous réalisons des études préalables à nos formations pour en adapter l'accès, les modalités pédagogiques et le suivi en fonction de la situation de handicap annoncée. Les polices "Fort contraste" et "Dyslexie" sont activées sur notre site. Si nécessaire, notre référent handicap Mme ROUVIER fera appel à des partenaires spécialisés.

#### REFERENT PROGRAMME

- Responsable clientèle : [contact@sumatraformationconseil.com](mailto:contact@sumatraformationconseil.com)

#### MOYENS D'ÉVALUATION MIS EN ŒUVRE ET SUIVI

Rapport de la progression du stagiaire sur chacune des catégories de QCM, A (approfondi) ou C (culture) et du taux de réussite visé soit 80%

#### DIRECTION PÉDAGOGIQUE

Patricia ROUVIER, diplômée Master 2 en Gestion de Patrimoine DESU Gestion de patrimoine, certifiée CGPC

#### VALIDATION DE LA FORMATION

Examen final de 120 QCM en deux heures, réussite exigée de 80% sur chacune des catégories A ou C.

Calendrier des sessions d'examen à distance avec vidéosurveillance dans le cours en ligne

L'attestation de réussite est disponible immédiatement

**Tests d'acquisition des connaissances : illimité accès 6 mois**

**Cours théorique support**

**10 Examens blancs**

**1 Passage d'examen de validation final + 1 rattrapage**

**Assistance technique incluse**

**Financement OPCO ou CPF possible**



### FORMATION CERTIFIANTE

- Equivalence et passerelle : Néant
- Validation par blocs : Néant
- Taux obtention : [Lci](#)
- Suite du parcours et débouchés : [Lci](#)
- Eligible CPF : [accès CPF ici](#)
- Répertoire spécifique : [Lci](#)

### ENCADREMENT ET ASSISTANCE PÉDAGOGIQUE TOUT AU LONG DE LA FORMATION OUVERTE À DISTANCE (FOAD)

Le tuteur est le garant du suivi de l'apprenant. Il sera chargé de le suivre et de l'assister durant son parcours d'apprentissage, de mesurer sa progression pédagogique, de déceler d'éventuels écarts et de proposer des correctifs.

Tuteur	Le service pédagogique de SUMATRA FORMATION CONSEIL, composé d'experts, ès qualité ( <a href="mailto:contact@sumatraformationconseil.com">contact@sumatraformationconseil.com</a> ).
Modalités d'accompagnement	L'accompagnement se fait selon des outils de suivi à disposition sur l'environnement numérique d'enseignement (barre de progression, coche d'achèvement, parcours guidé...).
Comment et à quel moment peut-il être joint par l'apprenant ?	Tous les jours ouvrés de la semaine de 9h30-12h 30
Dispositifs mis en place pour la promotion des partages et des échanges pédagogiques entre les apprenants	Mise en place d'outils asynchrones de formation comme forum, messagerie privée...
Délai de réponse à une demande d'accompagnement	72 heures ouvrées à compter de la prise en charge de la demande (avec rendez-vous préalable).

### PUBLICS CONCERNÉS

*Le passage d'un examen finance durable certifié par l'AMF est une reconnaissance des compétences en matière de finance durable pour toute personne intervenant dans le domaine des instruments financiers : CIF, salarié de PSI...*

### MODALITES D'ADMISSION

- Bénéficier d'un accès internet haut débit
- La formation est ouverte à toute personne justifiant des conditions de résidence, d'âge et d'honorabilité définies par le Code Monétaire et Financier
- Pas de pré-requis

### DÉROULEMENT DE LA FORMATION

- Identification des besoins et projets du stagiaire
- Mise à disposition de modules de formation au format de pages web, QCM d'apprentissage,
- Évaluation des acquis à l'aide du tableau de pilotage personnel à jauges graphiques
- 5 Examens blancs
- Évaluation finale à distance avec vidéo-surveillance

### METHODES PEDAGOGIQUES

- La formation est dispensée dans le cadre d'un environnement numérique pédagogique mettant à disposition de l'apprenant des supports pédagogiques, ainsi que des exercices d'accompagnement

### EXAMEN AMF FINANCE DURABLE

Organisme certifié par l'AMF dans le cadre des articles 312-5, 318-9, 321-39 et 325-36 du règlement général de l'AMF –

### OBJECTIFS PEDAGOGIQUES

Acquérir et approfondir les connaissances minimales en matière de finance durable définies par le Règlement Général de l'AMF afin d'être en mesure d'informer ou de conseiller les clients en vue de transactions sur instruments financiers.

### COMPÉTENCES VISÉES

Maîtriser la réglementation en matière de Finance Durable

### PROGRAMME

1. LA FINANCE DURABLE ET LES PRINCIPALES NOTIONS
2. LE CADRE RÉGLEMENTAIRE FRANÇAIS ET EUROPÉEN
3. LES ENTREPRISES ET LES ACTEURS NON FINANCIERS : LES ENJEUX ENVIRONNEMENTAUX, SOCIAUX ET DE GOUVERNANCE
4. LES APPROCHES EXTRA- FINANCIÈRES DANS LE DOMAINE DE LA GESTION D'ACTIES
5. LA COMMERCIALISATION DES PRODUITS LIÉS À LA FINANCE DURABLE

#### DUREE

- 6 mois d'accès
- La durée moyenne de la formation est de 20 heures

#### EVALUATIONS

- Étude de préadmission sur les besoins et connaissances du stagiaire sur les sujets enseignés
- Évaluation à chaud
- Évaluation à froid

#### BUDGET

Prix public consultable ici : [Boutique en ligne Prix publics](#)  
Frais pédagogiques compris  
Règlement à l'inscription

#### MOYENS DE PAIEMENT ACCEPTES

Carte bancaire ou virement bancaire

#### AUTEUR

Patricia ROUVIER – Aurélio Rodriguez

#### ACCESSIBILITE ET HANDICAP

Nous réalisons des études préalables à nos formations pour en adapter l'accès, les modalités pédagogiques et le suivi en fonction de la situation de handicap annoncée. Les polices "Fort contraste" et "Dyslexie" sont activées sur notre site Si nécessaire, notre référent handicap Mme ROUVIER fera appel à des partenaires spécialisés.

#### REFERENT PROGRAMME

- Responsable clientèle : [contact@sumatraformationconseil.com](mailto:contact@sumatraformationconseil.com)

#### MOYENS D'ÉVALUATION MIS EN ŒUVRE ET SUIVI

Rapport de la progression du stagiaire sur chacune des catégories de QCM du programme

#### DIRECTION PÉDAGOGIQUE

Patricia ROUVIER, diplômée Master 2 en Gestion de Patrimoine DESU Gestion de patrimoine, certifiée CGPC

#### VALIDATION DE LA FORMATION

Examen final de 60 QCM en deux heures, Taux de réussite exigée de 80%

Calendrier des sessions d'examen à distance avec vidéosurveillance dans le cours en ligne

L'attestation de réussite est disponible immédiatement

**Tests d'acquisition des connaissances : illimité**

**Cours théorique support**

**5 Examens blancs**

**1 Passage d'examen de validation final + 1 rattrapage**

**Assistance technique incluse**

**Financement OPCO ou CPF possible**



**FORMATION CERTIFIANTE**

- Equivalence et passerelle : Néant
- Validation par blocs : Néant
- Taux obtention : ND
- Suite du parcours et débouchés : ND
- Eligible CPF : non
- Répertoire spécifique : non

**ENCADREMENT ET ASSISTANCE PÉDAGOGIQUE TOUT AU LONG DE LA FORMATION OUVERTE À DISTANCE (FOAD)**

Le tuteur est le garant du suivi de l'apprenant. Il sera chargé de le suivre et de l'assister durant son parcours d'apprentissage, de mesurer sa progression pédagogique, de déceler d'éventuels écarts et de proposer des correctifs.

Tuteur	Le service pédagogique de SUMATRA FORMATION CONSEIL, composé d'experts, ès qualité ( <a href="mailto:contact@sumatraformationconseil.com">contact@sumatraformationconseil.com</a> ).
Modalités d'accompagnement	L'accompagnement se fait selon des outils de suivi à disposition sur l'environnement numérique d'enseignement (barre de progression, coche d'achèvement, parcours guidé...).
Comment et à quel moment peut-il être joint par l'apprenant ?	Tous les jours ouvrés de la semaine de 9h30-12h 30
Dispositifs mis en place pour la promotion des partages et des échanges pédagogiques entre les apprenants	Mise en place d'outils asynchrones de formation comme forum, messagerie privée...
Délai de réponse à une demande d'accompagnement	72 heures ouvrées à compter de la prise en charge de la demande (avec rendez-vous préalable).

<https://e.sumatraformationconseil.com>

Retrouvez toutes nos formations sur notre site web :



Sumatra Formation Conseil – 79 Rue des Orangers – 83140 Six Fours les plages  
Siret : 53049735300025 RCS Toulon – Code APE 8559A

Agissant en qualité de dispensateur de formation, conformément à la délégation à la formation Professionnelle  
émise par le Service de Contrôle de la formation professionnelle, avec le N°93131382813